

MAURICE BARDÈCHE

**Lettre à
François Mauriac**

LA PENSÉE LIBRE

PARIS

1947

IL A ÉTÉ TIRÉ À PART :
DIX EXEMPLAIRES HORS
COMMERCE MARQUÉS H.-C,
NUMÉROTÉS DE I À X,
ET QUARANTE EXEMPLAIRES
SUR PAPIER ALFA TEINTÉ
NUMÉROTÉS DE 11 À 50.

Tous droits réservés pour tous pays.
Copyright by LA PENSÉE LIBRE 1947.

ÉPIGRAPHE

« Celui qui répudie les idées de discipline nationale, celui-là se place en dehors de la communauté française. »

Discours de PAUL RAMADIER,
Président du Conseil des
Ministres, le 18 avril 1947.)

Monsieur,

Vous pouvez penser qu'il n'y a pas de raison pour que cette lettre vous soit adressée. Voici pourtant la mienne. Je me sens tenu à votre égard, vous savez pourquoi, à des ménagements que je n'aurais pas sans doute pour un autre homme d'opinion. J'ai pensé qu'en m'adressant à vous, j'arriverais à parler avec plus de mesure, même des choses qui m'indignent. J'ai des choses difficiles à dire ; je risque de blesser ; en pensant à vous, peut-être serai-je plus juste. Au surplus, cette brochure ne sera qu'une lettre de plus dans votre courrier. Vous savez mieux que personne que les choses que je vais écrire sont très banales : elles sont la pensée de beau-

coup de Français. Mais il vaut la peine de les écrire et de les exposer par ordre.

Au mois d'avril 1945, je suis allé vous voir. J'avais à vous remercier de vos démarches dans une circonstance. Je fus surpris de vous trouver inquiet. Je ne m'attendais pas, à vrai dire, à vous trouver plongé dans la béatitude. Mais votre inquiétude dépassait ce qu'il est habituel d'en éprouver. Et j'observai qu'il y avait deux plans, deux étages, de votre inquiétude, d'un intérêt différent suivant moi. Je n'attachai pas trop d'importance au premier d'entre eux, que je connaissais pour le voir exprimé plusieurs fois par semaine dans les colonnes d'un journal très répandu : vous trouviez que tout allait mal, vous aperceviez avec crainte l'ascension du communisme, points de vue d'un accès facile. Mais votre second souci me parut infiniment plus curieux et plus instructif. Il s'exprima par une question, à laquelle vous paraissiez attacher une importance extrême : « Reconnaissez-vous, maintenant, que vous avez eu tort ? »

Vous aviez raison, monsieur, de prononcer cette petite phrase : elle est au cœur de tout le débat. Vous n'étiez pas sûr d'avoir

raison. Ce n'était pas assez pour vous d'être dans le camp des vainqueurs. Il vous fallait autre chose, il vous fallait notre consentement. Cette petite phrase éternelle, cette petite phrase où il y a la sollicitude du préteur, résume tous nos rapports présents ou futurs. Vous aviez raison d'être inquiet. Vous aviez raison de penser qu'on peut enchaîner les corps, qu'on peut tuer, qu'on peut étouffer les voix, établir le mensonge, mais qu'on ne prévaut point sur le silence des consciences. Votre petite phrase va fort loin. Le caractère des politiques contemporaines est de s'assurer contre les consciences. La propagande, la persécution, la torture psychologique et la torture physique, les interrogatoires de quinze jours sans sommeil, n'ont pas d'autre objet que d'arracher une réponse à cette petite phrase que vous prononciez dans l'innocence de votre cœur. Je vais répondre à votre petite phrase.

J'y avais déjà répondu. Ce n'est pas le plus difficile. Il suffit d'un monosyllabe. Je n'ai pas changé d'avis, mais je voudrais maintenant justifier cette réponse et vous poser la même question à mon tour : « Reconnaissez-vous, maintenant, que vous avez eu tort ? »

Cette mise au point est très nécessaire pour rassurer beaucoup de gens qui ne sont pas aussi entêtés que moi et qui sont submergés par deux ans de mensonges contre lesquels ne s'élève aucune voix. Il ne faut pas que ces gens-là, qui sont profondément honnêtes et qui ont servi leur pays de toutes leurs forces, finissent par se dire, par fatigue, qu'ils ont peut-être été *un petit peu traîtres*. Il n'est pas mauvais, il est même très nécessaire qu'on leur *prouve* que la trahison n'est pas de leur côté.

Car enfin, nous vivons depuis deux ans dans un espèce de mensonge total, dans un monde clos du mensonge. Je vous dois l'explication de cette expression. Le règne du mensonge s'étend sur une nation lorsque tout un secteur de la justice et de la vérité est systématiquement ignoré (c'est ce que vous reprochiez à la presse pendant l'occupation) ou lorsque le droit de contester le fondamental a pratiquement disparu (c'est ce qui caractérise la presse soviétique). Des trompe-l'œil existent dans ce mensonge : ainsi les réticences du *Figaro* sous l'occupation, qui font croire à un refuge secret de la justice et de la vérité, alors que ces réticences mêmes

fondent plus fortement par une fausse apparence l'absence essentielle que le *Figaro* fait oublier ainsi, et ailleurs, l'autocritique de la presse soviétique qui fait croire à l'existence d'un droit de discussion qui n'existe pas puisqu'il ne met en question rien d'essentiel. Dans les deux cas; les trompe-l'œil du mensonge ont pour caractère de ne pas toucher au fondement de l'état de fait qui est considéré comme *incontestable*.

L'hypocrisie intellectuelle de ce moment cumule ces deux formes du mensonge et ces deux formes du trompe-l'œil. Son caractère est de ne plus *sentir* et de ne plus *contester*. Laissons de côté le *sentiment* du juste et de l'injuste : je ferais rire vos amis si je leur disais qu'il faut être juste même avec le peuple allemand, même avec un général allemand, et je n'aurais aucune chance d'être compris si je leur disais tout de suite que tout ce qu'on imprime en ce moment en France nous fera sans doute pâlir de honte dans dix ans. C'est l'autre aspect de la pensée française actuelle que je voudrais définir, son aspect *paracommuniste*, si vous voulez. Nous vivons, nous pensons à l'intérieur d'un cartésianisme politique factice, d'un carté-

sianisme de carton. Tout ce qui est écrit ou fait en France à l'heure présente repose sur le postulat intangible suivant : Quiconque n'a pas été un résistant a été un mauvais Français. *Cogito, ergo sum*. C'est la base de tout. Le reste n'est que de l'autocritique. Comme la *Pravda* dénonce la mauvaise distribution des tracteurs dans le secteur de Nijni-Novgorod, mais ne met jamais en question l'excellence du système marxiste, excellence qui est considérée comme une évidence en soi, comme une certitude *a priori* aussi claire que la *constatation* de Descartes, ainsi vous admettez bien toutes les discussions possibles sur la distribution des tracteurs, l'organisation de l'État et l'essence de la personne humaine, mais votre conviction d'avoir eu raison et les conséquences de fait qui en découlent sont regardées par vous comme une *constatation* irréductible. Nous vivons à l'intérieur de cette boîte. L'excellence de la résistance est devenue une catégorie de l'entendement. Vous n'êtes pas plus libre de déduire ou de penser hors de ce postulat que nous ne pouvons vivre hors de l'espace et du temps.

Cette comparaison fait peut-être com-

prendre plus complètement que la précédente. Car votre conviction est non seulement une évidence, elle est pour vous une prison. Un moule, comme disait Kant : et vous ne pouvez plus voir les choses qu'à travers les formes de ce moule. Votre sensibilité même y est prise. Vous n'arrivez plus à percevoir hors de cette certitude et ceci explique la dégradation en quelques-uns du sentiment du juste et de l'injuste, alors qu'ils pensent et sont convaincus que le sentiment du juste et de l'injuste n'est pas aboli en eux. C'est ce que j'appelle le monde clos du mensonge. Vous faites de nous des exilés hors de votre pensée politique et peut-être hors de votre pensée et de votre sensibilité tout court. Votre petite question était, en effet, tout à fait essentielle.

Cette philosophie d'État n'a rien qui doive nous surprendre. Ce n'est même pas une originalité que d'abuser à ce propos du mot de liberté : un citoyen soviétique, on lui dit qu'il est libre et, en effet, il n'imagine pas qu'il puisse exister d'autre manière de penser et d'autre manière d'être libre, comme un sauvage n'imagine pas qu'il puisse exister des montres. Cette fausse liberté de penser,

et de critiquer nous avertit seulement que nous sommes déjà beaucoup plus avancés dans la réalisation du communisme que nous ne le croyons. Car l'essence de la mentalité communiste est ce consentement à admettre comme *impensables* des formes de la réalité qu'on déclare condamnées par l'histoire. En ceci, votre unanimité est le premier signe de l'esclavage.

Elle se traduit quelquefois par des manifestations bouffonnes. Je ne présenterai pas comme telle la promptitude avec laquelle les rangs de vos amis se sont grossis : ceci me paraît plutôt triste, même à votre point de vue. Mais je pense à quelques manifestations significatives. Hachette écrit en grosses lettres sur les murs de Paris : « Hachette a résisté. » Cet emploi du mot « résister » me fait rêver. Ces caractères énormes, la puissance de ce *slogan*, ce qu'on lui reconnaît d'avenir, est à la fois burlesque et inquiétant. Hachette affirme qu'Hachette a résisté comme on jure sur l'honneur qu'on n'est pas pédéraste. Résister passe ainsi bizarrement au nombre des vertus théologiques. C'est une valeur éternelle. C'est un des Commandements de Dieu. « Tu ne convoiteras pas la

vache de ton voisin, ni sa femme... Tu ne jureras pas en vain le nom de Dieu... Tu écouteras la radio de Londres.» Nous sommes embarqués pour la vie dans votre mensonge. Il faudra « avoir résisté ». Ce sont des espèces de lettres de naturalisation. C'est, maintenant et pour l'avenir, une sorte de carte de civisme qui donne droit à l'existence. Encore une fois, c'est comme à Moscou. Il y a une vérité d'État, une philosophie d'État. Et ceux qui ne peuvent pas vivre à l'intérieur de cette philosophie d'État constituent une classe d'*inassimilables* qu'on envoie travailler aux mines. L'épuration est un fait beaucoup plus important et beaucoup plus significatif que vous ne croyez. Car elle est le commencement d'une *épuration permanente*. Les fantômes d'opposition vous trompent. Vous ne voyez pas l'élimination de l'opposition véritable, celle qui s'attaque aux bases du mensonge vital. C'est le phénomène le plus grave de notre nouvelle vie politique. C'est une étape vers le communisme beaucoup plus importante que ces nationalisations qui vous donnent tant de souci.

Pour l'instant, cette persistance du mensonge, cette imprégnation de toute notre vie

par le mensonge instaure une guerre civile secrète en permanence. Vous créez une minorité qui, ne voyant pas l'histoire à travers vos lunettes et ne *pouvant* pas la voir ainsi, est condamnée à l'incivisme permanent. Elle inventera contre vous une morale de *l'indifférence* ou une morale du *refus*. Ce que vous ferez lui sera étranger. Elle se retranchera dans une sorte d'*absentéisme* ou bien elle portera un faux-nez de résistance comme on porte un bonnet à grelots. Déjà vous devez sentir que vos paroles portent dans le vide. Vous criez « Marchons, marchons ! » dans une cité de sourds. Vous vous enlisez dans cette indifférence qui gagne sur vous obstinément, silencieusement, comme les sables. Évidemment, il y a la solution des camps de concentration. Mais, comme vous êtes illogiques et faibles, comme vous ne voulez pas voir votre vrai visage, vous reculez devant cette solution. Cette minorité honnie, que prétendez-vous en faire à l'avenir ? Elle n'a ni le moyen de s'exprimer loyalement par des journaux, ni le moyen de désigner honnêtement des représentants. Espérez-vous que nous élèverons nos enfants en leur déclarant que nous avons

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

été de mauvais Français ou des hommes malhonnêtes ? J'ai un petit garçon, vous le savez. Il a dans sa chambre, auprès de son lit, le portrait d'un homme de mon âge qu'il a connu quand il était tout petit, qui l'aimait, qui a partagé notre vie, qui a été fusillé au nom de votre mensonge. Que pensez-vous que je puisse lui dire le jour où je lui expliquerai qu'on a fusillé cet homme, que j'ai aimé plus que tous les autres, que je ne puis pas ne pas lui apprendre à respecter, que je n'ai pas le droit de ne pas lui apprendre à respecter ? Que voulez-vous que je lui dise d'autre, sinon que les vôtres ont menti ? Vous avez créé des Bleus et des Blancs pour l'avenir. Il fallait me tuer avec mon petit garçon.

Les questions soulevées ainsi sont d'une gravité extrême. Vous avez eu vos morts. Et quelquefois par des mains françaises. Je vous dirai ce que j'en pense tout à l'heure. Mais sur ces morts, le régime précédent ne faisait pas porter le poids d'un mensonge national. Il tuait des gens qui avaient désobéi à une consigne impérieuse et jugée nécessaire ; il tuait par raison d'État, ou pour se protéger ; il tuait dans l'instant et une fois pour toutes, il ne tuait pas dans l'instant et dans l'avenir

et pour chaque jour de l'avenir. Les trois militants communistes qui furent guillotinéés en 1941 ont été tués comme on tire sur des soldats qui s'échappent d'une ville fermée, comme on tire sur des prisonniers qui s'évadent. Mais le gouvernement qui agissait ainsi exerçait une violence de fait et ne cherchait pas à violer les consciences. Il les tuait une fois et une seule fois, il n'empêchait pas leurs enfants de croire en eux et de penser plus tard que leurs pères étaient morts pour la patrie du prolétariat et en même temps pour le vrai salut de leur patrie transitoire française. Au lieu que les fonctionnaires, les militants, tous les hommes que vous avez condamnés, vous les avez tués une fois et vous les tuez chaque jour et vous les tuerez chaque jour dans l'avenir tant que vous enseignerez à leurs enfants qu'il n'y a point de vérité en dehors de votre vérité, tant que vous tenterez de leur enlever l'honneur de leurs pères auquel vous n'avez pas le pouvoir de toucher. Le visage de leur père mort qui est le dernier patrimoine des enfants, il faut qu'ils puissent le regarder sans honte. Je pense que vous comprenez vous-même aujourd'hui que des massacres de septembre

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

au lendemain de la libération auraient coûté moins cher, auraient pesé moins lourd sur l'avenir de notre pays.

Voilà donc le résultat de votre mensonge. Vous avez créé des *intouchables* et des enfants d'*intouchables*, une postérité charnelle et spirituelle d'*intouchables* : vous avez créé à l'intérieur de la nation des hérétiques et une hérésie.

Mais ceci n'est qu'une préface, une entrée en matière. Les difficultés soulevées par le fondement de cette hérésie et par le développement parallèle, la croissance parallèle de cette hérésie et de votre vérité sont bien autrement complexes.

Vous qui êtes un peu théologien, vous savez ces choses-là : en fait d'hérésie, il faut aller à la racine, on ne juge que là l'étendue du mal. Et la racine de notre hérésie est une de ces racines énormes, ramifiées comme de vieux troncs, étendues comme le feuillage d'un chêne, noircies et tordues par les siècles, et touchant à tout alentour : car elle s'appelle *légitimité*. C'est vous-mêmes (ou plutôt vos juges) qui l'avez baptisée ainsi, c'est vous-mêmes, bien malgré vous, qui l'avez identifiée ainsi. Votre Haute Cour de

Justice en reconnaissant la régularité de la passation des pouvoirs au maréchal Pétain et en renonçant à présenter dans ses attendus comme entachés d'irrégularité la convocation et le vote de l'Assemblée Nationale du 10 juillet, a conféré à notre hérésie une consécration solennelle. Car votre Haute-Cour s'est placée ainsi, bien malgré elle, en dehors de votre fiction gouvernementale. Ce n'est pas enlever son caractère de légitimité à un gouvernement régulièrement investi, que de l'accuser d'*avoir mésusé*, aussitôt après, des pouvoirs qui lui étaient confiés. Ce *mauvais usage* du pouvoir n'investit pas *ipso facto* une réunion de personnes privées sans mandat réunies dans un hôtel de Londres. Les ambassadeurs des puissances étrangères sont restés auprès de ce gouvernement, parce que ces puissances n'ont pas cessé de considérer, en dépit des actes qui les lésaient, que ce gouvernement restait *le gouvernement légitime*, elles ne lui ont pas contesté, même en faveur de leur propre intérêt, son caractère de légitimité. C'est que toute chancellerie sait fort bien qu'un gouvernement qui possède parmi ses attributs naturels l'attribut de légitimité ne le perd pas en raison de sa bonne ou de sa

mauvaise conduite. La légitimité n'est pas une récompense des bons gouvernements, une récompense confirmée de semaine en semaine comme la croix d'honneur des écoliers. Elle est, vous le savez, le caractère le plus sacré et le plus indestructible du pouvoir. Elle ne se perd et ne se transmet que du consentement de ce pouvoir lui-même ou en vertu d'une sorte de « clameur publique » qui n'est exprimée et consistante que le jour où les gouvernements étrangers accréditent leurs ambassadeurs auprès d'un pouvoir concurrent. Elle ne se perd point par la faiblesse ou par l'imbécillité, ou par n'importe quel obstacle de fait : Charles VI fou est Charles VI roi, et quiconque choisit contre son roi Armagnac ou Bourgogne est un sujet félon. Que les traités conclus par le gouvernement soient sans force ou soient respectés, que la volonté du souverain puisse s'exercer ou qu'elle soit trahie, cela peut poser aux sujets des cas de conscience infiniment graves mais cela ne prévaut pas contre la *légitimité* du pouvoir. Le pouvoir légitime, même s'il est déposé entre des mains faibles, reste le pouvoir légitime. Le souverain légitime, même s'il est mal entouré, reste le sou-

verain légitime. Les personnes entre les mains de qui le souverain a remis la tâche d'administrer parlent valablement en son nom. Et quiconque, incapable d'agir habilement, a du moins agi loyalement ne saurait être recherché.

Je m'excuse de vous avoir asséné cette théorie de la légitimité, mais il fallait le faire parce que votre position est spécieuse. Vous dites : le gouvernement français a cessé d'être le gouvernement français lorsque les Allemands ont envahi la totalité du territoire, car, à partir de cette date, il n'est plus un gouvernement indépendant. Cette raison séduit beaucoup de gens. C'est pourquoi il fallait vous rappeler ce que vous savez fort bien pour tout autre cas, que l'indépendance ou la dépendance du gouvernement affectent sa *souveraineté*, mais non sa *légitimité*. Il appartenait à ce moment-là au maréchal Pétain (et c'est là le danger, si vous voulez, d'avoir remis le pouvoir entre les mains d'un seul homme, et d'un vieillard) de déclarer que la *légitimité* de son gouvernement était transférée ou cessait, il était peut-être préférable qu'il le fît, on pouvait lui en demander compte plus tard, mais enfin, il ne l'a pas

fait, *il a eu la possibilité de le faire et il ne l'a pas fait* : en refusant de remettre à l'amiral Darlan les pouvoirs constitutionnels qui lui avaient été conférés, le maréchal Pétain a peut-être commis une faute politique, mais enfin, étant seul dépositaire de la *légitimité*, la *légitimité* était où il décidait qu'elle fût. Et inversement, quand il a voulu déposer son pouvoir, il a su faire connaître aux Français qu'il ne se considérait plus comme chef de l'État français et qu'il les déliait de tout devoir d'obéissance. Vous avez donc le droit de regarder son gouvernement comme un déplorable gouvernement légitime, comme un effroyable gouvernement légitime, si vous voulez, mais il était, vous le savez bien, il restait *le* gouvernement légitime, et rien ne pouvait en faire, aucune décision venue de Londres ou d'Alger ne pouvait en faire, du jour au lendemain, une *autorité de fait*.

Vous apercevez tout de suite les conséquences que nous autres, hérétiques, allons tirer de cet aveu de la plus haute de vos juridictions. Nous dirons et soutiendrons que tout ce qui a été fait en exécution des ordres de l'autorité légitime, a pu être déplorable, a

pu être effroyable, c'est ce que nous discuterons tout à l'heure, mais en tout cas, était *légal*, c'est-à-dire couvert par le devoir d'obéir et de se conformer. Et inversement, nous dirons et soutiendrons que tout ce qui a été fait contre les ordres de l'autorité légitime et en exécution des consignes d'un poste de radio étranger ou d'organisations clandestines, a pu être utile, a pu être salutaire, c'est ce qui n'est pas moins discutabile que le premier point, mais en tout cas, était un *acte de rébellion* d'autant plus grave que le pays tout entier risquait de le payer plus cher.

Il faut accepter les conséquences de cette position. Nous admettons très bien que vous fassiez le procès du maréchal Pétain. Ce procès était peut-être même souhaitable du point de vue de tout le monde. Le maréchal Pétain était responsable du destin de la France qui lui avait été remis. Il devait des explications au pays sur sa politique. Une telle reddition de comptes, si elle avait eu lieu dans une atmosphère d'impartialité et de sérénité, comme la comparution en conseil de guerre d'un officier qui a laissé échouer son bâtiment, pouvait avoir de la grandeur. Cette

remarque s'applique aussi bien à Pierre Laval, en tant qu'on peut le regarder comme *substitué* par le maréchal lui-même, aux fonctions de direction qui lui avaient été confiées. Mais ce procès devait être le seul. Tout ministre était couvert par les décisions prises en conseil. Tous les fonctionnaires étaient couverts par les ordres de leur ministre. Tous les organes d'exécution et tous les organes de protection de l'État, y compris les forces du maintien de l'ordre, étaient couverts par la mission qui leur avait été donnée. Ils étaient une partie de l'autorité légitime. C'est le maréchal qui a fait une faute politique en acceptant la création de la milice, et en laissant mettre ainsi en place, sans l'apercevoir, un élément de guerre civile : mais cette impulsion une fois donnée, les conséquences du mal, les conséquences de la faute politique se développent d'elles-mêmes sans qu'aucun des exécutants en puisse être rendu responsable, ni les chefs qui pensent servir par leur action le véritable intérêt du pays, ni encore moins les subalternes qui sont entraînés dans un mécanisme dont ils ne peuvent apercevoir le véritable caractère et dans un mouvement d'opéra-

tions et de représailles qu'il ne leur est pas permis de contrôler.

Cette logique vous paraît étrange, mais songez qu'elle est en politique la véritable sagesse, et qu'elle est pour vous-mêmes et pour nous, la seule garantie de paix. Louis XVIII, qui n'avait pas moins de raisons que vous de se souvenir, voulut d'abord, en 1814, que personne ne pût être inquiété, parce que, disait-il, bien que le gouvernement révolutionnaire et le gouvernement impérial *n'eussent jamais été des gouvernements légitimes*, ils avaient cependant constitué une *autorité de fait* à raison de laquelle nul ne pouvait être inquiété. Ce premier mouvement était le bon (1). Si vous voulez éviter les hasards d'une épuration inverse, hypothèse que les constantes historiques ne permettent pas d'éliminer, si vous souhaitez qu'à l'avenir l'esprit de haine disparaisse, ne voyez-vous pas que ce refus *total* de la proscription et de la vengeance est la seule politique possible ? Votre véritable argument est

(1) On sait que les mesures d'épuration du gouvernement de Louis XVIII furent prises seulement au retour de Gand, en 1815, à l'égard des actes de « trahison » commis pendant les Cent-Jours.

purement passionnel. Il consiste à dire : « Mais quoi ! les victimes ne seraient pas vengées ». Ce raisonnement est un aveu. Vous concédez quelque chose à la colère du peuple. Autant dire que vous ne jugez pas. Vous limitez les dégâts. Mais à quel prix ! Vous avez glissé dans la vie de la nation, dans le sang de la nation un poison mortel. Un gouvernement ne doit pas couvrir de son autorité les opérations de la haine. Il peut ignorer les vengeances individuelles. Mais il n'a pas le droit de nommer solennellement *justice* ce qui est seulement vengeance. Les nations ne se relèvent pas de ces confusions de vocabulaire. Un bain de sang s'oublie, l'injustice reste.

Ces difficultés sont tellement embarrassantes que votre jurisprudence de l'épuration n'a pas osé aller jusqu'au bout de l'absurdité. Là encore, il a fallu reconnaître l'évidence de la légitimité. Il a été admis par certaines Cours de Justice que les fonctionnaires pouvaient se réclamer de l'article 327 du Code Pénal qui leur fait une obligation de l'exécution des ordres. C'est à ce titre que les membres du cabinet de Pierre Laval n'ont pas été poursuivis en Cour de Justice, de même

que certains fonctionnaires du maintien de l'ordre. Pour ces derniers, cette décision de votre jurisprudence était d'autant plus indispensable qu'une ordonnance du 15 décembre 1940 renforçait à leur égard les prescriptions disciplinaires, en créant des tribunaux du maintien de l'ordre, chargés de connaître des défaillances de ces fonctionnaires. Cette modération est un aveu. Même à l'intérieur du système de la mauvaise foi et de l'absurdité, vous reconnaissez le principe de Louis XVIII. Mais après l'avoir reconnu et discrètement proclamé, vous ne l'appliquez pas. Car ce n'est pas l'appliquer que d'en faire bénéficier les uns et le refuser aux autres. Pourquoi le titre d'Intendant de police est-il un brevet de condamnation à mort ? Pourquoi celui de délégué régional à l'Information est-il régulièrement honoré des travaux forcés ? En quoi un amiral qui exécute les ordres qu'il reçoit est-il plus coupable qu'un préfet qui applique les circulaires ? Pourquoi vos juges qui avouent que les fonctionnaires étaient en effet tenus d'obéir les poursuivent-ils pour les actes qu'ils ont accompli en obéissant ? Qui voudra désormais exécuter des ordres, en sachant que

chacun des ordres exécuté pourra être traité comme une initiative criminelle ?

On a lourdement condamné les policiers, on en a fusillé un grand nombre. Je n'ai pas de tendresse particulière pour les policiers. Mais enfin, ils ont droit à la justice comme tout le monde. Un inspecteur exécute un mandat d'amener : c'est son métier, il est payé pour cela. Vous le condamnez parce qu'il a arrêté un *patriote*. Qu'est-ce que c'est que cette catégorie de citoyens appelés *patriotes* qu'on doit se garder d'arrêter ? Par quelle aberration exigez-vous d'un policier qu'il distingue des citoyens ordinaires qu'on a le droit d'arrêter, de molester, d'enfermer, et des citoyens privilégiés appelés *patriotes* auxquels on ne touchera en aucun cas ? Que diriez-vous si un autre gouvernement entreprenait, dans quelques années, de mettre en prison tous les policiers que vous aurez laissés en liberté, sous prétexte qu'ils auront arrêté des citoyens sacro-saints appelés *nationalistes* ? Qui voudra être policier ? Un de ces hommes qui a été fusillé par vos amis, a dit en mourant un mot sans grandiloquence, que je trouve fort touchant et fort beau : « Nous ne sommes pas des traîtres, dit cet homme, nous sommes de

petits fonctionnaires ». Craignez que ces paroles d'un honnête homme que vous fusillez parce qu'il a fait le travail pour lequel on lui payait son traitement, ne pèse lourdement sur votre avenir ! Une nation ne peut supporter beaucoup de mots comme ceux-là.

Je sais ce que vous allez me dire. Vous me parlerez des policiers tortionnaires. Je blâme aussi fortement que vous l'emploi de la torture pour arracher des aveux ou des indications. Je trouve ces méthodes ignobles et déshonorantes. Elles ne sont pas, du reste, le privilège d'un seul parti. Mais alors il ne faut pas d'hypocrisie. Quand vous poursuivez un fonctionnaire de la police pour des actes inhumains, poursuivez-le en vertu des articles du Code qui interdisent les sévices et la torture, ne le poursuivez pas en vertu de l'article 75.

Car enfin, qu'est-ce que vous prétendez ? Qu'un gouvernement ne se défende pas ? Il s'émeut contre lui une dissidence, sécession toujours dangereuse en soi et que tout gouvernement doit poursuivre, mais qui est d'autant plus dangereuse, en l'espèce, qu'elle met en péril un nombre immense de vies françaises, qu'elle ouvre la voie aux plus

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

cruelles représailles et qu'elle compromet mortellement l'avenir du pays en cas de victoire de la nation occupante : et vous voulez que le gouvernement ne se défende pas ? Vous êtes-vous demandé à quelles mesures d'une effroyable gravité nous eût exposé une inertie constatée, officielle ? Qu'est-ce qui empêchait l'Allemagne de nous faire subir le sort qu'a subi la Pologne ? Croyez-vous que vos gémissements nous auraient protégés contre l'extermination ? Et quel autre instrument avait le gouvernement pour se défendre et nous défendre que cette police que vous maudissez maintenant ? Si vous et moi, nous ne sommes pas morts en déportation dans quelque trou de Silésie, et avec nous des milliers et des milliers de Français, et notamment ces juges et ces commissaires du gouvernement qui parlent aujourd'hui avec tant d'éloquence, c'est parce que des ministres ont réussi à faire prendre leur assemblée pour un gouvernement et parce que leur police a réussi à faire croire qu'elle pouvait maintenir l'ordre. Souvenez-vous de notre belle peur quand il a été question de nous envoyer un *gauleiter* pour prendre en charge ce fardeau qui paraissait trop lourd pour

notre gouvernement. Vous trouviez quelques mérites relatifs à Pierre Laval dans ce temps-là. Les Belges ont commencé par beaucoup accuser leurs secrétaires généraux. Ils parlent de les décorer aujourd'hui. Ils commencent à leur rendre justice. Mais d'ailleurs êtes-vous si éloigné de ces pensées ? Certains de vos amis ont été sensibles autrefois à ces raisonnements. La collection de certains journaux et même celle des bulletins de la radio de Londres prouvent qu'on avait plus de bon sens en 1942 qu'en 1944. Il me serait agréable ici de faire des citations de notre éminent ambassadeur, M. Wladimir d'Ormesson : mais ma bibliothèque est trop mal installée pour abriter une collection du *Figaro*.

Ce que je vais ajouter est plus difficile à admettre. Mais je me sens tenu de l'ajouter. Cette défense est un bloc : je n'abandonne personne. Un gouvernement ne se défend pas seulement par sa police, il se défend par ses citoyens. Le *civisme* est le désir de servir : il exprime la confiance qu'on place dans les chefs. Lorsque le gouvernement fixe une ligne politique, le citoyen qui offre son temps, son activité, son zèle, qui s'offre à courir des risques, pour soutenir l'action recommandée

par le gouvernement, est aussi complètement, aussi totalement couvert par le principe de la légitimité que les fonctionnaires eux-mêmes. Nous sommes forcés d'accepter ce principe par les mêmes raisons d'intérêt national qui nous ont fait revendiquer l'immunité des fonctionnaires : priveriez-vous à jamais tout gouvernement à venir de la force vitale du *civisme*, qui est la plus nécessaire de toutes les qualités d'une nation ? La question n'est pas de savoir si cette force était bien ou mal employée. Il suffit qu'elle était employée dans le sens demandé par le gouvernement. Vous n'avez pas plus à blâmer un citoyen qui crie « Vive Pétain » que celui qui paie ses impôts.

Cela les a menés loin ? Il faudrait tout de même avoir un peu de sens historique, ou à défaut, un peu de bon sens. Le gouvernement français a choisi une politique ; il demande aux Français de s'associer à cette politique ; il leur demande de l'aider à la propager et à la défendre. Vous pouvez vous y refuser, c'est parfaitement votre droit. Mais ce que la Résistance a entrepris est tout autre chose. Comment appellerons-nous les citoyens qui, avec les meilleures intentions du

monde, si vous le voulez, en suivant les aspirations les plus généreuses de leur patriotisme, j'y consens, font néanmoins profession de saboter l'œuvre du gouvernement, obéissent aux consignes d'un gouvernement étranger, se réclament d'un organisme dissident installé à Londres, se groupent en associations clandestines pour empêcher le gouvernement par des actes de force de respecter ses engagements, se réunissent en armes dans les forêts, terrorisent les villages et font fusiller chaque semaine par représailles (ou en raison de la terreur policière qu'ils ont contribué à déclencher) quelques centaines de leurs compatriotes ? « Mais, malheureux, s'écriait je ne sais quel président à un accusé qui défendait sa tête, c'était l'armée française ! » Mais non, ce n'était pas l'armée française. Vous avez jugé à Nuremberg en vous réclamant d'un droit de la guerre qui a pour fondement la convention de La Haye. Cette loi de la guerre que vous opposez aux vaincus et au nom de laquelle vous les pendez, est formelle à votre égard : ce n'était pas l'armée française. Trois cents hommes sur un plateau avec un écriteau devant eux ne constituent pas plus l'armée française que douze

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

civils dans un hôtel de Londres surmontés du même écriteau ne constituent le gouvernement français. *Te carpam baptizo*, disait frère Jean : mais, au moins, lui, il ne pendait pas les incrédules. Je suis un homme têtù, je suis un paysan têtù ; je paie mon percepteur et j'écoute les gendarmes. Le gouvernement est le gouvernement. Vos saboteurs sont des saboteurs ; vos réfractaires ne sont que des réfractaires. Leur *intention* est peut-être très généreuse : je suis sensible à la rage du jeune saint-cyrien qui ne veut pas s'avouer vaincu et qui va rejoindre le plateau des Glières ; je ne méconnais pas l'idéal du militant communiste qui offre sa vie pour établir un jour dans le monde entier la patrie du prolétariat ; je n'ai point de haine contre eux. Mais la *situation* créée par l'insubordination des bien intentionnés est de celles qu'un gouvernement ne peut pas tolérer. À cause d'eux, ou, si vous préférez, en prenant prétexte de leur action, chaque jour on fusille ; à cause d'eux et parce que leur existence justifie la défiance et favorise la mauvaise foi, le traité de paix peut nous amputer de huit départements français et fixer la frontière sur la Somme. Quand le gouvernement

fait appel à ceux qui lui font confiance pour l'aider à réduire cette rébellion qui fait courir au pays des périls mortels, il fait une chose imprudente, peut-être, il court le risque de déchaîner la guerre civile et je lui reproche de ne pas le voir, mais je ne puis blâmer les hommes qui répondent à son appel, non, je ne puis les blâmer. Ils ne sont ni des penseurs, ni des hommes d'État ; ils avaient le désir de servir, et ils ont cru servir ainsi, et la plupart l'ont fait sans haine, ou ce que vous prenez chez eux pour la haine n'était que la colère en eux de voir leur patrie risquée et meurtrie. Je vous le dis sincèrement, je ne puis les blâmer. Ils se sont faits des fonctionnaires volontaires, des soldats volontaires de leur pays. Si vous les envoyez en prison ou au poteau, ne réclamez plus jamais des volontaires. Vous aurez obtenu ce résultat : vous rendrez à l'avenir les Français prudents.

Je ne puis m'empêcher de vous rappeler qu'un très grand nombre de partisans du gouvernement de Vichy ont blâmé l'institution de la milice quand on la fit et n'ont jamais approuvé ses méthodes. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, l'épuration a eu pour

résultat de faire porter à des partisans modérés du gouvernement du maréchal des jugements bien plus entiers que ceux qu'ils portaient en 1944. Il me paraît déplorable toutefois que le caractère policier de la milice ait pu provoquer à la délation et entraîner certains hommes à participer, même indirectement, à un genre d'activité pour lequel ils n'avaient que de la répugnance. Mais il est tout aussi regrettable qu'on n'ait pas eu l'honnêteté de distinguer entre deux sortes de renseignements : ceux qui étaient adressés aux autorités françaises et ceux qui étaient adressés aux Allemands. Il est normal qu'un gouvernement ait des organismes de renseignement ; et le travail de classification politique dont certains ont assumé la charge ne me paraît pas pouvoir être assimilé à la dénonciation, principalement lorsque leurs fonctions les désignaient sans équivoque pour remplir cet office. Il eût été certainement plus honnête de réserver le terme de délation aux dénonciations individuelles adressées directement aux autorités allemandes, lesquelles sont absolument sans excuse. On a fait, d'ailleurs, du mot délation

un abus aussi honteux que la délation elle-même. Il est inadmissible de nommer de ce mot et de déclarer déshonorantes à ce titre les attaques de presse contre des hommes politiques dont les opinions et le rôle sont parfaitement connus. On n'apprenait rien aux Allemands en écrivant que Mandel était juif, que Péri était communiste et que Daladier n'avait pas su préparer la guerre. Et leur sort n'était nullement mis en question par des attaques auxquelles tous les hommes politiques sont habitués. Et ce n'est pas non plus dénoncer que d'attaquer un parti, ou un groupe, ou une catégorie d'individus. Les tirades anticomunistes les plus furieuses et l'antisémitisme le plus intransigeant n'ont jamais fait arrêter personne. Mais dans la jurisprudence de la résistance, celui qui regarde et crie « au voleur » est beaucoup plus coupable à lui tout seul qu'un car d'agents tout entier.

D'ailleurs, vous ne demandez pas la condamnation de *tous* les miliciens. (Je m'excuse de vous apostropher ainsi. Je me laisse entraîner par la commodité du discours. Lorsque je dis vous, vous comprenez bien que ce n'est pas à vous-même que je pense, mais à

ceux dont vous avez souhaité le succès, et desquels vous êtes malgré vous le porte-parole, même si vous les méprisez aujourd'hui). En ce qui vous concerne, je crois que vous ne l'avez jamais demandée. Mais vos magistrats eux-mêmes, vos commissaires du gouvernement eux-mêmes, affectent de ne pas exiger cela, ou du moins de ne plus l'exiger. Ils consentent à faire des distinctions. C'est un bon moyen de brouiller les cartes. Et de cette manière, on a l'air de requérir contre des assassins et des délateurs et on se sent la conscience en repos. Cette jurisprudence du *distingo* qui tend à prévaloir dans vos Cours de Justice mérite qu'on s'y intéresse un peu.

Vous distinguez donc, ou plutôt votre jurisprudence distingue une *qualification des actes* à l'intérieur de la fonction. Vous dites : « nous ne vous condamnons pas pour avoir été milicien, nous vous condamnons pour avoir, étant milicien, accompli des actes criminels ». Je ne parle pas ici de la malhonnêteté fondamentale de l'emploi extensif de l'article 75. Nous supposerons ici que les « actes criminels » dont il est question le sont véritablement ou du moins qu'ils le sont

apparemment. C'est la légitimité de cette distinction qui m'intéresse. Car enfin, elle engage tout le problème de la subordination, puisque ce raisonnement est produit aussi bien à l'égard des policiers, des préfets, des fonctionnaires de la propagande, enfin de tous ceux qui ont été envoyés au poteau ou au bagné pour avoir accompli leur devoir.

Voulez-vous placer le problème sur le plan moral ? Vous gagnerez tout de suite, mais voyez à quel prix. Vous demandez au fonctionnaire d'amender ou d'ignorer les directives injustes. Bon : vous savez bien que c'est ce qui a été fait, et que, dans la mesure du possible et dans bien des cas, les agents d'exécution ont apporté des ménagements dans l'exécution des ordres qu'ils trouvaient révoltants. Mais vous allez plus loin, ceci ne vous suffit pas. Vous instituez le fonctionnaire juge à chaque instant des instructions qui lui sont données. Vous faites une obligation de la désobéissance civique. Vous promulgez un droit au sabotage, et même un devoir de sabotage comme conséquence du droit d'examen. Alors, comment gouvernerez-vous ? Avez-vous entrepris la propagation méthodique de l'objection de conscience ?

Faites-vous de l'objection de conscience un devoir ? Vous triomphez facilement, mais au prix de la destruction de l'État. Bien sûr, quand l'obéissance au prince conduit nécessairement à une action que notre conscience refuse d'assumer, le moraliste ne peut pas conseiller autre chose que de sacrifier le prince. Vous autres, chrétiens, vous avez répondu à cela depuis longtemps. La Compagnie de Jésus s'est prononcée contre César dans l'interprétation de la parole du Christ. Mais la royauté a répondu en expulsant la Compagnie de Jésus. Et cette réponse du prince est aussi légitime que le choix du chrétien. Car l'attitude chrétienne fait de vous des objecteurs de conscience permanents. Vous ne pouvez administrer qu'un État fondé par le Christ. Dans tout autre, on n'est sûr de rien avec vous. Qui voudra confier à un disciple intégral du Christ un de ces postes où l'on peut avoir un jour à exécuter des ordres d'où dépendent la sécurité du régime ou de la patrie ? Et qu'est-ce qu'un chrétien qui n'est pas un disciple intégral du Christ ? On ne peut employer sainte Geneviève que contre les Infidèles. Les Saints n'ont pu aborder les difficultés de l'action qu'en acceptant la fic-

tion qu'ils agissaient au nom du royaume même du Christ, que le royaume temporel pour lequel ils combattaient et au nom duquel ils gouvernaient, se confondait avec le royaume même du Christ, et qu'ils étaient couverts par conséquent dans tout ce qu'ils faisaient et absous des injustices de détail par la *légitimité* du combat spirituel. Ceci prouve, que le général de Gaulle n'avait pas tort de vouloir se faire passer pour Jeanne d'Arc. Cette absurdité partait d'un bon sentiment. Malheureusement la Cité de Londres n'est pas le royaume du Christ. On comprend très bien dans cette perspective votre acharnement à faire prendre Hitler pour l'Antéchrist. Seulement, ce n'est pas plus sérieux que de faire passer de Gaulle pour Jeanne d'Arc. Les choses ne sont pas si simples. Gardons les pieds sur la terre. Le maréchal Pétain n'était ni l'Antéchrist, ni le premier lieutenant de l'Antéchrist : il était le chef de l'État français et il est seulement question de savoir si l'on pouvait, en conscience, accomplir certains actes demandés en son nom. Si vous répondez « non », vous avez peut-être raison comme chrétien, vous avez peut-être raison comme moraliste,

mais la puissance de la France comme nation cesse le jour où ce scrupule devient une obligation légale.

C'est peut-être une faute du maréchal lui-même d'avoir envenimé inutilement cette difficulté. Le serment demandé aux magistrats et à certains fonctionnaires est une naïveté. Ou bien on prête serment avec indifférence, et la cérémonie est inutile ; ou bien on est religieux sur le serment, et le gouvernement montre lui-même l'abîme. C'est ce que le pasteur Bœgner était venu représenter très loyalement au maréchal. Il faut, quand on gouverne, accorder quelque chose à l'insubordination naturelle des consciences. Surtout, dans une période aussi critique. Quelquefois, il est bon que le roi ne soit pas obéi en tout. La justice peut passer par ces mailles laissées un peu lâches à dessein. Certainement, la plupart des fonctionnaires ont souhaité pendant tout ce temps recevoir des instructions assez vagues, car celui qui n'a pas d'ordres impératifs peut toujours se retrancher derrière le devoir d'être humain. Et le maréchal lui-même désirait qu'on « interprêtât » les ordres de son gouvernement. Au fond, je crois bien qu'il demandait

le serment pour permettre des infractions qui devenaient dès lors sans conséquence. C'est un des développements agréables du principe de légitimité : un gouvernement légitime et reconnu pour tel est disposé à la tolérance ; un gouvernement dont la légitimité est contestée, est contraint à user de rigueur. S'il n'y avait pas eu des appels à la dissidence, ces cas de conscience auraient été rapidement résolus, car les ministres pouvaient plus facilement fermer les yeux.

Quoi qu'on pense de cette difficulté, ne voyez-vous pas que vous faussez tout en faisant passer cette exigence sur le plan judiciaire ? Des fonctionnaires peuvent bien se sentir inquiets sur l'opportunité de la politique suivie par le gouvernement, ils peuvent penser que l'intérêt de la patrie est ailleurs, ils ont le droit de déplorer les mesures qu'on leur demande de prendre et de les atténuer s'ils le peuvent. Mais si la situation en vient à un tel point qu'ils ne puissent rien accepter des instructions qu'on leur donne et qu'ils se trouvent obligés en conscience au refus d'obéir, ne trouvez-vous pas plus honorable qu'ils donnent leur démission ? Sauf dans les cas où cette démission est rendue impossible

par quelque disposition législative, ce refus catégorique ne vaut-il pas mieux que ce sabotage continué que vous avez préconisé ? Les appels de la résistance ont « pourri » cette charpente administrative sur laquelle repose la nation. Pourquoi voulez-vous que ces fonctionnaires à qui on a appris à ne pas obéir acceptent la discipline du gouvernement suivant ? Vos amis sont-ils la perfection et la face même de la justice ? Pourquoi prétendent-ils qu'un policier leur dénonce des dépôts d'armes du parti communiste quand ils ont envoyé au bagne son collègue qui avait déclaré à son chef les dépôts d'armes des résistants ? Vous avez enseigné pendant quatre ans qu'on n'avait pas de devoir de loyauté à l'égard du gouvernement : pourquoi vos fonctionnaires cesseraient-ils d'avoir une conscience en partie double (1) ? Vous installez le *protestantisme* à l'intérieur de la nation. Il faut en recueillir les fruits. Chaque citoyen aura sa Bible. Votre « unanimité » factice est une conséquence

(1) C'est ce qui est arrivé récemment à un très haut fonctionnaire victime de ces mauvaises habitudes : pourquoi aurait-il été loyal dans la déclaration de sa fortune ? Vous lui demandiez là une exception singulière.

nécessaire de cette position. Vous êtes tenu de passer pour la « Communion des fidèles », la Résistance doit devenir *Église*, ou faire semblant. En *recommandant* l'objection de conscience et le sabotage, vous aboutissiez déjà à des conséquences politiques inquiétantes. Mais en la rendant obligatoire, en condamnant ceux qui ne l'ont pas pratiquée, ne voyez-vous pas que votre position est insoutenable et folle ?

Vos tribunaux osent reprocher à des fonctionnaires d'avoir exécuté les ordres qu'ils recevaient ? À partir de quel point le refus d'obéissance est-il obligatoire ? On condamne aux travaux forcés à perpétuité l'inspecteur qui a exécuté les mandats d'amener, tandis que le juge d'instruction qui les a signés continue à en signer d'autres au titre de la Cour de Justice de la Seine. Ceci n'est pas une fable : tout le monde connaît les deux noms que je ne cite pas ici. En quel point du circuit judiciaire un ordre d'arrestation commence-t-il à être criminel ? Quelle ligne imaginaire sépare ce que vous blâchez et ce que vous incriminez ? Qu'est-ce que cette balance qui est ainsi instituée entre le bien et le mal, entre les attestations

d'insubordination et les actes d'obéissance ?
Devant vos Cours de Justice, les accusés se présentent munis de lettres et de témoignages qui font bien rire vos chroniqueurs judiciaires. Qu'est-ce d'autre que la preuve, régulièrement administrée, que chacun de ceux qui sont poursuivis pour leurs « actes criminels » ont cherché d'eux-mêmes, sans avoir besoin de vos menaces ou de vos ordres, une manière humaine, une manière honorable de remplir leurs dures fonctions ? Les policiers ont laissé filer les prévenus, les préfets ont protégé les Juifs, les administrateurs de biens séquestrés ont sauvé des fortunes, les gendarmes ont tiré en l'air : vos amis se réservent d'apprécier le nombre des fuites, le nombre des Juifs, le total des dissimulations. Nous nageons dans la justice de Dieu. On pèse les âmes.

Ne vous êtes-vous jamais dit par hasard que ces rigueurs que presque tous ont cherché à atténuer, leur étaient imposées et *par votre faute* ? Car enfin, on arrange un mélodrame dont on nous donne la représentation depuis deux ans et qui commence d'ailleurs à ne plus faire recette. Mais il faudrait pourtant songer de temps en temps à ce qu'a été

la réalité. Vous feignez d'oublier le déroulement de l'histoire, vous feignez d'oublier l'engrenage et surtout d'oublier que c'est vos amis qui l'ont monté. Je veux bien accepter cet éclairage spécial, cette mise en scène pathétique de la résistance qui correspond malheureusement à un moment de l'histoire de l'occupation, à quelques mois de l'année 1944 plus précisément. Je pense comme vous à ces hommes qui croyaient servir leur pays, qui donnaient à cette cause le meilleur d'eux-mêmes, qui avaient l'illusion de hâter la libération de tous et qui trouvaient devant eux avec stupeur d'autres Français pour les arrêter, d'autres Français pour les torturer, d'autres Français pareils à eux et pareils à ceux qu'ils voulaient délivrer pour approuver ceux qui les arrêtaient et les torturaient. Je ne discuterai pas cette image; je l'accepte : et, pour faire comme vous, je ne veux pas me souvenir qu'il y a eu dans la Résistance beaucoup d'*arrière-pensées* que vous connaissez aussi bien que moi. Je veux même vous suivre plus loin. Cette image de la Résistance que vous dessinez pour de futurs manuels scolaires, comprend aussi des cadavres qu'on n'ose pas montrer, des corps défi-

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

gurés, des yeux arrachés : je suis aussi bouleversé que vous par ces images, lorsqu'elles sont vraies (1). Je voudrais que cela n'ait pas été, et je ne l'ai point approuvé. Mais vous me montrez ces corps mutilés (les miliciens avaient aussi leurs morts défigurés et d'autres qui n'étaient même pas miliciens, qui ne s'étaient pas mêlés à la politique, ont été aussi torturés, défigurés, massacrés par erreur ou par entraînement) et vous me dites : « C'étaient eux les sauveurs de la patrie. » C'est là où je ne puis plus penser comme vous. C'est vous qui le dites, et certes, vous le pensez sincèrement et profondément. Mais ne vous êtes-vous jamais dit que certains hommes, aussi sincères aussi honnêtes que vous, ont la conviction que ce sacrifice a malheureusement été un sacrifice inutile, que la Résistance n'a pas joué dans l'histoire de la guerre le rôle que vous dites et que ces morts dont j'ai pitié, ces morts que

(1) Cf. Le « truquage » rapporté par un hebdomadaire : les cadavres de la famille Jordan, assassinée par le maquis dans des conditions effroyables à Voiron (Isère) en 1944, furent exposés à Montpellier en 1945 et 1946 avec la mention : « Famille assassinée par des miliciens. »

je veux bien pleurer avec vous, n'ont peut-être fait qu'appeler sur nous les représailles et le malheur ? Car enfin, cette dissidence, si elle n'avait pas eu lieu ? Si l'avion qui portait le général de Gaulle avait capoté avant d'atterrir à Londres, ou si, simplement le général de Gaulle qui se trouvait à Bordeaux par le plus grand hasard, je présume, avait été reçu par son protecteur le maréchal Pétain avant d'avoir été kidnappé par son manager le général Spears ? Si Londres n'avait pu organiser des réseaux sur notre territoire, si l'on nous avait laissé nous débrouiller seuls avec nos interlocuteurs de Montoire, si « l'accélération » de la Résistance n'avait pas rendu inévitable « l'accélération » de la répression ? Si tout n'avait pas été corrompu, si l'on n'avait pas dit aux fonctionnaires : « n'obéissez plus », aux policiers : « ne faites plus votre métier », aux gendarmes : « désertez », si l'on n'avait pas acculé le gouvernement français soit à créer lui-même une police supplétive, soit à accepter l'intervention de la gendarmerie allemande, ne pensez-vous pas que l'avenir de notre pays eût été infiniment plus clair, plus largement ouvert à la croissance et à la paix, sans que

le résultat final de cette guerre des continents risquât d'en être changé ?

Pourquoi fallait-il que le pays fût livré sans défense à l'anarchie, au pillage, aux attentats, aux meurtres, parce que vos amis avaient décidé derrière leur poste de radio qu'il devait être la proie de l'anarchie, du pillage, des attentats ? Je ne veux pas faire ici l'apologie d'un organisme dont j'ai toujours considéré l'institution comme une faute politique, que les partisans les plus décidés d'une politique de collaboration condamnaient également, et dont ils ont toujours refusé d'appuyer l'action et le recrutement. Mais enfin, parmi les miliciens, à côté de ceux qui ont commis par exception des actes d'assassinat ou de pillage que nous avons réprouvés en leur temps et que nous réprouvons encore, il faut que vous sachiez qu'il y a eu des garçons généreux, courageux et purs, des garçons d'une vraie noblesse de cœur et de pensée. Le temps ne viendra-t-il pas où nous aurons à nous dire que ces choses sont plus difficiles à juger que vous ne pensez, que ces hommes ont eu leurs morts eux aussi, leurs cadavres martyrisés eux aussi, qu'ils ont eu leurs colè-

res eux aussi parce qu'ils ont pensé, du fond de leur cœur, qu'on leur faisait accomplir une œuvre utile à leur pays ? Quand on ne veut pas des spectacles de la guerre civile, il ne faut pas déclencher la guerre civile.

Ai-je défendu avec trop de passion de malheureux garçons dont je sais la bonne foi et la loyauté ? Songez que beaucoup d'entre eux ont été abattus sans jugement comme des bêtes, que d'autres, des enfants qui ont dix-huit ans, dix-neuf ans, sont aujourd'hui aux travaux forcés, et vous savez ce que cela veut dire. Et qui les défendra, si je n'ai pas le courage de parler pour eux, non pas dans un prétoire et sous la protection de la toge, mais publiquement ?

Après ce détour que je ne pouvais pas ne pas faire, je reviens à ce *distingo* de vos éminents juristes, qui consiste à incriminer les actes et non la fonction. Vous verrez que ce détour n'est pas absolument inutile. Car, en comparant ce que dit votre droit sur les fonctionnaires et les militants de Vichy et ce qu'il dit, dans les mêmes cas, sur les partisans de la Résistance, on pourra constater un assouplissement tout à fait singulier des antiques fondements du droit. C'était bon autrefois de

penser que le même crime valait partout le même châtement. Voyez-vous, cette conception rigide du droit, nous ne le savions pas, c'était une conception réactionnaire. Le droit démocratique est nettement en progrès sur ces usages barbares. Vos juges sont maintenant beaucoup plus savants. Car ils posent en principe que vous aviez raison et que quiconque a été champion de votre cause, travailleur de votre cause, n'a point de comptes à rendre sur des actes témérairement qualifiés crimes. Ainsi votre général de Larminat s'étonnait-il avec douleur qu'on pût reprocher à des « résistants » quelques petits assassinats accidentels. Ceux qui servaient *votre vérité* ont droit au vol, au pillage, au meurtre, car leurs actes ne sont qu'en *apparence* des vols, des pillages, des meurtres, et le juge, mieux informé, reconnaît vite sous ces dehors fallacieux des nécessités militaires respectables, les nécessités du service, en quelque sorte, comme disent les militaires. Mais de l'autre côté, on doit compte de tout : d'avoir été assis derrière un bureau, d'avoir donné un coup de téléphone, d'avoir porté un uniforme avec trois galons d'argent, d'avoir arrêté, d'avoir tiré pour se

défendre. Une partie de la nation a droit au port et à l'usage du pistolet, de la mitrailleuse et de quelques autres jouets du même genre ; l'autre partie doit recevoir les coups, et elle n'a même plus le droit de dire : « Circulez », car on lui reproche d'avoir dit : « Circulez ». Cette détermination des droits de l'homme et du citoyen donne la mesure du sérieux avec lequel il faut considérer ce *distingo* juridique. Ce n'est qu'une hypothèque de plus et l'occasion de quelques marchandages. Cela permet d'organiser la cacophonie judiciaire dont nous avons aujourd'hui le spectacle.

Comment ne voyez-vous pas que l'immunité de fait, accordée aux partisans, exécutants non contrôlés d'un gouvernement non légitime, entraîne nécessairement l'immunité des fonctionnaires et des membres des organisations supplétives, exécutants contrôlés d'un gouvernement légitime ? Vous avez le droit de leur demander si dans leur conscience, ils pensent avoir agi toujours comme des justes et conformément à l'intérêt véritable du pays, et, ici, chacun ne peut répondre que pour soi : mais vous n'avez aucun droit, vous vous êtes ôté tout droit de

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

les poursuivre, puisque vous admettez pour les vôtres (et dans quelles conditions !) le principe de l'immunité des exécutants.

Cette situation a paru tout de même tellement exorbitante à vos préteurs qu'ils ont feint de réagir. Ils ont fait semblant de poursuivre quelques colonels Pierre, Bernard ou Gaston pour pouvoir dire que la justice est égale pour tous. Il y a seulement cette petite différence avec les procès des Cours de Justice : les procès des dits colonels Pierre, Bernard ou Gaston, après s'être déroulés devant un public de compères, se terminent en général par des acquittements accompagnés d'applaudissements, tandis que les verdicts qui concernent nos camarades les envoient aux travaux forcés ou au poteau malgré les protestations et les coups de sifflet avec lesquels ils sont accueillis. Une phrase d'un communiqué du M.L.N. le dit fort bien dans son langage : « Les traîtres n'ont droit à aucune pitié. Mais la Résistance a droit au respect ». Dans votre lexique, respect signifie impunité.

Vous accusez l'épuration, François Mauriac, au nom de l'humanité et de la charité. Vous dites qu'elle a été trop lourde, vous

dites qu'elle a été aveugle, vous dites qu'elle a été injuste : mais vous la regardez comme légitime. Nous disons, nous, qu'elle est contraire à tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus sûr dans les principes du droit, qu'elle est contraire à tous les contrats sur lesquels les hommes font reposer leurs cités. Vous dites que l'épuration est exagérée ; nous disons, nous, qu'elle est le renversement de toute logique et de toute probité. Vous dites qu'elle est une faute; nous disons, nous, qu'elle est un crime. Vous dites *amnistie*, nous disons *réparation*.

Vous n'aviez pas le *droit* de condamner nos camarades ; vous n'aviez pas le *droit* de condamner un seul des hommes qui avaient servi le gouvernement *légitime* de la France. Vous n'aviez surtout pas le droit de les condamner en vertu de l'article 75. Cet usage hypocrite, cet usage immonde, qui a été fait de l'article 75 déshonore à jamais ceux qui l'ont conçu. Je vous rends cette justice que vous avez été un des premiers à flétrir la « malhonnêteté des professeurs de droit » qui ont inventé ce mode juridique de l'assassinat. Cette hypocrisie ignoble, cet art de tuer sans prendre la responsa-

bilité de tuer est sans précédent dans notre histoire. Cette forme de mensonge et de la lâcheté n'est pas de chez nous. J'aime mieux les tribunaux révolutionnaires. J'aime mieux les tchékas. Je peux avoir une certaine estime pour un militant communiste qui me fait tirer deux balles dans la nuque parce que je suis un *obstacle* à l'établissement de la dictature du prolétariat. Lui ne ment pas du moins, il ne cherche pas à me déshonorer. Mais ces législateurs qui feignent de croire que l'armistice n'existait pas, que le gouvernement français siégeait à Londres, que la guerre continuait entre la France et l'Allemagne, et qu'un quarteron d'Espagnols rouges qui volaient les cochons dans les fermes représentait l'armée française au combat, ces inventeurs de lois au rebours de l'évidence dont le premier attendu consiste à constater que la terre ne tourne pas, quelle sentence pensez-vous que l'avenir leur réserve, quels comptes pensez-vous que les enfants des morts ne leur demanderont pas ?

J'ai ici deux observations à faire.

La première est la suivante. Je fais ici le procès d'une législation et non de la magistrature. Je ne puis ici parler des magistrats.

Pour en parler selon ma conscience, et pour être juste à l'égard de ceux qui ont mérité qu'on soit juste avec eux, il faudrait aussi être sévère à l'égard de certains autres et je ne crois pas que cette mise au point soit possible en ce moment. Je ne rappellerai que deux faits : le premier, c'est que l'inamovibilité des magistrats n'a été rétablie qu'en avril 1945, c'est-à-dire sept mois seulement après les premières sessions des Cours de Justice, et, en sept mois, on a le temps de faire bien du mal ; le second, c'est que beaucoup de magistrats s'associent actuellement à des demandes de grâces ou de réductions de peine, ce qui m'amène à penser qu'avec le temps, ils ont peut-être modifié leur point de vue sur l'épuration.

Voici maintenant ma seconde observation. Vous avez procédé de telle manière que vous avez rendu la véritable épuration impossible. Il existait, parmi les gens qui ont été en contact avec les Allemands, des fripouilles calibrées, des crapules ayant pignon sur rue et panonceaux de crapule à leur porte, des affairistes prêts à tout, des agents de renseignements et des dénonciateurs soldés, des vendeurs de n'importe quoi à n'importe

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

quel prix, des pilleurs d'épaves, de gens qui n'avaient rien ou n'étaient rien en 1940 et qui avaient des millions en 1944, et non seulement des millions, mais des châteaux, des affaires, des paquets d'actions, des valises pleines d'or et par-dessus le tout, un bon nombre de certificats de résistance. Nous aurions été d'accord avec vous, nous étions d'accord avec vous pour demander des explications à ces profiteurs de la défaite, mais pour le demander devant des tribunaux réguliers, et au nom des lois existantes, correctement interprétées. Nous n'aurions pas été moins fermes que vous pour demander cette répression, car ces gens nous ont déshonorés tout autant qu'ils vous ont justement dégoûtés. Mais vous avez préféré tout confondre. À un acte de salubrité auquel tout le pays se serait associé vous avez préféré une vengeance politique sale. Vous avez laissé la haine vous conduire. Vos résistants ont fait un calcul, il n'était pas bon comme tous leurs calculs : ils ont pensé tout mêler, tout compromettre, et tout déshonorer, et finalement ils n'ont déshonoré qu'eux-mêmes. Je ne vous dirai pas que nous regardons comme des honnêtes gens certaines fripouilles patentées

dont vous avez fait nos camarades de prison. Mais vous les laissez s'envelopper dans un préjugé favorable, car les choses en sont venues à ce point que c'est pour l'opinion, un honneur d'être atteint par certaines sanctions. Tels sont les résultats de votre haine. Vous avez frappé injustement et parfois irréparablement des gens qui étaient de bonne foi et dont vous saviez qu'ils étaient de bonne foi, vous avez permis des confusions profitables à des hommes que vous méprisez et que nous méprisons avec vous, et vous avez compromis le respect que nous acceptons d'avoir par vos souffrances, car vos morts au nom desquels vous frappez à tort et à travers risquent de ne plus paraître un jour que des pionniers de l'oppression. Vous n'aviez pas voulu cela, je pense. Nous non plus. Mais je vous mets en présence des résultats.

*
* *

Mais laissons tout cela. J'aurais trop de choses à vous dire là-dessus et vous savez lesquelles. Je préfère revenir à l'autre partie, à l'autre face de mon raisonnement sans laquelle cette démonstration ne serait pas

complète. Nous sommes partis de cette proposition : « Tout ce qui a été fait en exécution des ordres de l'autorité légitime, a pu être déplorable, a pu être effroyable, c'est ce que nous discuterons tout à l'heure, mais en tout cas était légal, c'est-à-dire couvert par le devoir d'obéir et de se conformer ». Et le corollaire de cette proposition était le suivant : « Inversement, tout ce qui a été fait contre les ordres de l'autorité légitime et en exécution des ordres d'un poste de radio étranger ou d'organisations clandestines, a pu être utile, a pu être salubre, c'est ce qui n'est pas moins discutable que le premier point, mais en tout cas était un *acte de rébellion*, d'autant plus grave, que le pays tout entier risquait de le payer cher. »

Dans cette perspective, et, croyez-le bien, cette perspective est celle que retiendra l'histoire et les sophismes de notre temps paraîtront monstrueux, la Résistance n'est plus que ce qu'elle est, une initiative individuelle, dont la glorification a, pour l'avenir, les conséquences les plus funestes. Je vous ai laissé entrevoir et je vous dirai plus longuement tout à l'heure que je ne crois pas que la Résistance ait avancé vraiment la libération

de notre territoire : mais l'eût-elle fait, les conséquences d'un tel précédent sont si étendues que le mal fait au pays l'emporterait encore de beaucoup sur le service rendu.

Car enfin vous avez semé pour l'avenir un germe de rébellion permanent, vous avez justifié toutes les mutineries à venir. Vous avez fait triompher le principe que, dans toute crise grave, l'individu est désormais juge de l'honneur et de l'intérêt national, qu'il lui est permis de refuser l'obéissance et même de combattre le pouvoir légitime au nom de sa propre conception de l'honneur et de l'intérêt du pays, que non seulement cette rébellion est permise, mais qu'elle est même obligatoire, et que quiconque n'aura pas été rebelle sera poursuivi pour sa loyauté. Est-ce que vous ne voyez pas que ces fleurs que vous jetez avec tant de légèreté, vous les jetez sur le cadavre de notre pays ?

Est-ce que vous ne voyez pas que vous avez définitivement et solennellement et légalement installé l'étranger sur notre sol ? Que répondrez-vous aux militants communistes qui feront sauter vos lignes de

chemin de fer en expliquant qu'à *leur point de vue*, c'est l'honneur et l'intérêt national qui parlent à Moscou par la voix de Maurice Thorez ? Que répondra un gouvernement communiste aux militants anticommunistes qui feront sauter ses ponts et ses viaducs en expliquant qu'à *leur point de vue*, c'est l'honneur et l'intérêt national qui parlent à Londres, comme autrefois, par la voix de n'importe quel traîneur de képi ? Vous avez installé définitivement chez nous les pelotons d'exécution et les cours de justice. Cette voix que vous avez accueillie avec tant d'allégresse, elle vous annonçait, en vérité, que pour nous le temps des guerres est révolu et qu'il n'y aura plus désormais que des guerres civiles. Si vous aviez voulu que la France cessât d'être une nation pour devenir à jamais un terrain de débarquement, auriez-vous pu vous y prendre autrement ?

Ce n'est pas le seul prix dont nous avons payé la résistance, malheureusement. C'est peut-être le plus cher : car la discipline et la loyauté envers le souverain sont la vie même et la volonté d'une nation, les pertes se réparent, et cette perte-là ne se répare point, les vivants peuvent relever les morts, mais

notre pays, maintenant, n'est plus qu'une proie. C'est le prix le plus cher dont nous avons payé la résistance, mais ce n'est pas le seul. Car il y a aussi les morts.

Le moment est-il venu de parler avec impartialité de ces événements ? Je ne le sais pas. Je risque de soulever bien des passions et pourtant je vous écris avec le désir de servir à l'apaisement et de montrer les voies de l'apaisement. Elles ne peuvent venir que de l'appréciation exacte et loyale des actions de chacun. Donnerons-nous éternellement cette preuve de faiblesse de ne pouvoir supporter la vérité, qui, seule, peut servir de base à la réconciliation ?

La vision déformée des événements que vous cherchez à imposer, que vous acceptez de bonne foi peut-être, laisse totalement dans l'ombre l'origine de tout, les premières actions de résistance. Dans le tableau d'histoire que vous composez, on voit au premier plan une lutte sauvage de chaque jour, et, dans le lointain, comme symbole des années précédentes, une longue file de déportés en marche vers de livides tourbières. Quand nous vous demanderons des chiffres, des dates, des statistiques, vous

verrez quelle apparence bien différente prendront alors les événements.

Je me souviens des premiers assassinats d'officiers allemands. Je ne sais s'ils furent effectivement les premiers en date, ce fut du moins ceux dont on parla en ce temps, comme s'il n'y en avait pas eu d'autres auparavant. Un des premiers eut lieu dans le métro. C'était un officier de la Kriegsmarine, qui fut tué dans le dos. On l'avait choisi au hasard. Ne voyez-vous pas le caractère véritable de ce geste ? N'en apercevez-vous pas les conséquences ? Que voulez-vous que fasse le commandement allemand, sinon d'ordonner des représailles ? Quel commandant de place, de quelque nationalité que vous le supposiez, ne se fût pas cru tenu d'en ordonner ? Et ces représailles ne devaient-elles pas nécessairement être lourdes, étant donnés le grade de la victime et les circonstances de l'attentat ? Voyez-vous une justification de cet assassinat, voyez-vous une explication qu'on puisse en donner ? Et maintenant, voici un autre attentat, un attentat qui se produisit assez longtemps après, mais dans des circonstances analogues, celui de Nantes. Là, il s'agissait d'un officier supérieur, ce qui est tou-

jours productif en soi, et, en outre, on avait choisi un officier qui était un assez bon homme, bien disposé à l'égard des Français. Le résultat, vous le savez, fut la fusillade de Châteaubriant. Cela prouve que ces opérations sont toujours d'un bon rendement, car on peut toujours compter sur l'imbécile qui commande en face : les militaires se connaissent entre eux. Vous ne savez peut-être pas, je vous le dis en passant, que l'officier allemand chargé de commander le peloton refusa d'exécuter l'ordre et fut fusillé le lendemain : c'est un trait qu'on oublie généralement parmi les *atrocités* allemandes.

Avez-vous des explications pour ces attentats ? Vous allez attester Bonsergent et d'Estienne d'Orves. Cette réponse nous donne tous les éléments de la difficulté. Qu'est-ce que vous attendiez des Allemands ? Qu'ils regardent fonctionner avec bonhomie vos postes émetteurs ? Qu'ils tolèrent sur le territoire qu'ils occupaient l'existence de réseaux d'espionnage destinés à renseigner l'état-major anglais ? Vous faites comme ce personnage des *Acharniens*, qui se déclarait en état de non-belligérance, bien que son village fût la guerre, ou plutôt, vous faites le contraire :

vous continuez une guerre individuelle, quand votre pays s'est mis en état de non-belligérance, et vous protestez parce qu'on vous tire dessus ! En organisant des réseaux en France, les chefs de la Résistance savaient qu'ils exposaient des hommes. Je ne puis écrire, je ne veux pas écrire qu'ils escomptaient ces pertes. (Et pourtant, songez à tout ce qu'on a osé dire récemment sur les conditions de la mort d'Estienne d'Orves.) Sans s'arrêter à ces assertions qui sont peut-être des calomnies, ne voyez-vous pas qu'il est bien difficile d'admettre que tout cela ait été fait dans l'ignorance des risques encourus, et qu'après cela, il était bien inutile et bien dangereux de répondre par « l'exécution » d'un officier allemand dans le métro ou dans une rue de Nantes ? Qui pouvait espérer que ces exécutions arrêteraient l'action des services de contre-espionnage allemand ? Alors ? Ne voyez-vous pas que la Résistance s'est engagée, inconsciemment, je préfère le croire, dans une série d'opérations qui devaient aboutir à des exécutions, auxquelles on répondait par des attentats, lesquels entraînaient à leur tour des représailles et qu'elle amorçait ainsi une machine

infernale destinée à produire en série des exécutions en réponse aux assassinats, de nouveaux assassinats en réponse aux exécutions, mécanisme qui, une fois amorcé, devait fonctionner à un débit de plus en plus rapide ? On a établi, je crois, que 180.000 Français avaient été fusillés par les Allemands ou étaient morts en déportation (1). Êtes-vous sûr que la Résistance ne porte pas la responsabilité d'une bonne partie de ces cent quatre-vingt mille morts ? Si les historiens qui viendront après nous ont un jour le moyen d'établir des statistiques, il en est deux qui seront instructives. La première est celle des soldats et officiers allemands assassinés sur le territoire français. La seconde est celle

(1) Voici les chiffres cités par M. Mitterand en réponse à une question orale (*Officiel*, 23 mai 1947) : déportés, 150.000 disparus (50.000 dossiers seulement sont constitués au 15 mars 1947) ; fusillés : 30.000 environ. D'autre part, M. Mitterand rappelle les chiffres suivants : pertes des F.F.I., 24.000 tués ; pertes de l'armée de la libération, 57.000 tués ; victimes civils de la guerre, 97.000 dont 55.000 par bombardement et en outre 36.000 dossiers à constituer (la différence entre les victimes par bombardements et le total des victimes civiles, 42.000, augmenté du nombre des dossiers à constituer, 36.000 donne une évaluation des victimes civiles des « événements de la libération » que nous citons par ailleurs).

des Français fusillés. Je serais très étonné que les deux graphiques ne soient pas parallèles.

Cette résistance, qui a coûté si cher, a-t-elle eu au moins des résultats *militaires* ? Je sens tout ce qu'il y a de pénible pour certains dans les convictions que je vais énoncer. Ne croyez pas que ce soit avec joie ni pour une simple satisfaction de polémique que je me mette dans le cas de dire à des hommes qui ont parfois tragiquement souffert, que les résultats obtenus ne sont pas en rapport avec leurs souffrances, ou à ceux qui ont perdu dans cette lutte les camarades ou les enfants qui leur étaient les plus chers, que ces êtres qu'ils ont aimés sont morts inutilement. Ils ne sont pas morts inutilement, d'ailleurs. Ce n'est pas souffrir inutilement en vérité que de souffrir pour ses idées, ce n'est pas mourir inutilement que de mourir pour ses idées, même si cette souffrance et cette mort n'ont pas contribué, autant qu'on le pense, à la victoire collective. Même en pensant que la résistance a été une erreur, on peut se dire que cette faculté de souffrir et de se dévouer est une marque d'énergie et de désintéressement qui témoigne pour notre

pays. Et je ne crois rien retirer, en parlant ainsi, à l'honneur, ni au respect auquel ont droit ceux à propos desquels je suis forcé de m'exprimer ainsi. Mais nous ne pouvons transiger sur une question si grave. Il n'est pas de transaction avec la vérité.

Cette objection sur l'utilité de la résistance, elle a tant de poids que les plus perspicaces de vos amis ont décidé de ne pas la laisser naître. Ils ont compris que c'est là-dessus que se battraient les historiens et ils ont pris leurs précautions. Le passif leur paraissait trop lourd, il leur paraissait écrasant : il *faut* que la résistance ait servi à quelque chose. Ils ont donc pris soin de susciter des témoignages, ils ont demandé des certificats, ils se sont fait couvrir de décorations. Ce genre de preuves n'en impose pas à tout le monde. N'abusons pas de la politesse de nos Alliés et passons aux faits.

Je ne crois pas qu'on puisse refuser à la Résistance d'avoir constitué un réseau d'agents de renseignements. Je suis peu compétent pour juger de la valeur d'un pareil secours. Il faut s'entendre pourtant. L'emploi intensif de l'aviation pour le renseignement et l'usage d'un matériel de détection

absolument inconnu avant cette guerre ont singulièrement limité l'importance de l'espion. Un général peut toujours être renseigné sur certains détails importants par des photos d'avion sur lesquelles ses spécialistes savent lire avec précision la présence d'un camp d'aviation, le déplacement et la composition d'un convoi, et même, comme la R.A.F. savait le faire dans les derniers mois, la trace d'une rampe de V2. L'importance prise à la fin des opérations par les méthodes scientifiques de « renseignement » n'exclut pas, bien entendu, les résultats obtenus par le renseignement empirique. Mais l'histoire vraie de cette guerre, à mesure qu'on la connaît mieux, prouve que les conceptions répandues dans le public sur le rôle de la Résistance comme organisme de renseignements s'apparentent singulièrement à l'image d'Épinal. On appréciera facilement par la constatation suivante la différence qui existe entre les deux modes de renseignements qui furent utilisés concurremment : l'action capitale de cette guerre, la « neutralisation » de la flotte sous-marine allemande, a été rendue possible par la découverte du *radar*, tandis que les rensei-

gnements donnés par les réseaux sur l'emplacement des bases sous-marines n'avaient jamais pu gêner sérieusement l'action sous-marine des Allemands. Les documents publiés par l'armée anglaise montrent qu'à la fin de la guerre, à partir de 1944, le *radar* donnait des renseignements si précis et si nombreux, et dans des domaines si divers, que toute une partie des anciens services de renseignements se trouvait remplacée de cette manière. Après le débarquement, les spécialistes anglais prétendent que les troupes au combat connaissaient en quelques heures l'emplacement des batteries, l'importance des renforts, la situation des parcs, des appareils de repérage, des organes de commandement, etc. Je ne suis pas bon juge de ces choses-la. Je reproduis simplement ce qu'on pouvait lire, il y a dix-huit mois, dans la revue britannique *Cadran*.

Ces précisions fournies par les pays combattants eux-mêmes, sont troublantes. On peut se demander dans ces conditions, si les renseignements de valeur très inégale, du reste, fournis par la Résistance ont pu être autre chose qu'un appoint. Je ne méconnais pas que plusieurs de ces renseignements ont

pu être très utiles. Mais je ne vois pas qu'on en cite de décisifs. Selon un rapport du maréchal commandant en chef l'aviation américaine en Europe, les renseignements qui déterminèrent le changement de tout le plan des attaques aériennes sur l'Allemagne au début de 1944 furent ceux qui signalaient la sortie en grande série des avions à réaction allemands dont l'apparition pouvait modifier le rapport des forces aériennes. Avez-vous l'impression que nos réseaux de résistance étaient capables de recueillir des indications de cette importance ? Il semble que les renseignements donnés par nos réseaux aient été constamment secondaires, complémentaires, si vous préférez et, à ce titre, ils ne sont pas négligeables, mais n'ont-ils pas coûté bien cher en vies humaines ? N'y eut-il pas une certaine puérité à confier à tant d'amateurs le métier le plus difficile, le moins romanesque et le plus ingrat, celui de comptable de l'arrière ? L'officier qui dirigeait les services de renseignements de l'organisation gaulliste a admis lui-même que ces bénévoles avaient causé plus de dégâts qu'ils n'ont vraiment rendu de services. Je sais bien que des renseignements importants et exacts

ont pu être quelquefois recueillis, mais ne croyez-vous pas aussi qu'on porte bien souvent au crédit des organisations de résistance un travail classique qui a été exécuté par des spécialistes auprès des états-majors au cours de toutes les guerres, bien avant qu'on eût conçu la notion de *résistance* ? On affirme, par exemple, que la Résistance rendit possible la percée d'Avranches en fournissant au commandement américain le dispositif des groupes d'armées de Normandie et de Bretagne. Je ne sais si cette affirmation est sûre : toutefois, ce genre de document ne traîne pas sur toutes les tables : c'est précisément le genre de travail qu'un réseau de résistance *ne peut pas* accomplir et qui a été réalisé, au contraire, dans tous les temps par des agents qui consacrent des mois à préparer une telle opération. Ne croyez-vous pas que, pour ce genre de travaux, l'*Intelligence Service* n'a fait qu'amalgamer les meilleurs renseignements ou les meilleurs agents des réseaux de résistance aux moyens infiniment plus puissants qu'elle possédait par ailleurs ? L'histoire de la « guerre secrète » entre 1940 et 1945 n'est pas faite encore. Et il n'est pas impossible

qu'elle réserve des surprises. Ce qu'on commence à entrevoir fait penser que les services de renseignement anglo-saxons disposaient d'éléments d'information infiniment plus importants que les réseaux de résistance. Cette « guerre secrète » semble s'être faite, cette fois-ci, sur de toutes autres proportions qu'en 1914. Et il n'est pas impossible que nos modes empiriques de renseignement n'aient été aussi périmés que notre armement, et que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, nous n'ayons perdu beaucoup de vies humaines en nous obstinant à nous servir des méthodes de la guerre de 1914 alors qu'elles étaient largement dépassées. C'est cette disproportion qui me paraît frappante. Il faut toujours en revenir là : si la Résistance n'avait pas existé en France, pensez-vous que l'offensive anglo-américaine eût été paralysée et le débarquement rendu impossible à cause de notre neutralité ? Pour moi, je ne le crois pas. Mais nous tenons à notre version romanesque de l'espionnage. Nous avons là-dessus une âme de midinette.

Quelle a été, ensuite, la part des groupes de résistance dans les opérations elles-mêmes ? Sur ce point, on attend encore le *Livre Blanc*

de la résistance que le gouvernement issu de la résistance se devrait de publier. Les récits héroïques nous ont été prodigués. Nous avons appris que chaque forêt, chaque boqueteau de France recelait un essaim de soldats de l'an II, lesquels sortant de leur retraite sur un signal, ont balayé dans un élan irrésistible les divisions allemandes. De l'armée américaine, de l'armée anglaise, point de nouvelles. Les F.F.I. ont libéré la France. Les F.F.I., les F.F.I. seuls. Telle est la version officielle. Que des garçons courageux et très estimables se soient pris au jeu et qu'ils se soient fait tuer parfois à cette occasion, je le sais, hélas ! Comptez ces jeunes cadavres, c'est le travail de vos amis : vous savez aussi bien que moi qu'on pouvait entrer partout l'arme à la bretelle. Pour l'instant, nous avons peu de documents. Vous me permettez de ne pas donner ce nom aux récits fantaisistes publiés dans la presse « issue de la Résistance » : ce qui a été publié dans vos journaux ne compte pas aux yeux des gens honnêtes. La monographie la plus documentée parue jusqu'à présent est la *Libération de Paris* de Dansette. Cette déposition est accablante pour vos prétentions. On voit très

bien que vos coups de fusil n'ont servi à rien qu'à mettre en place certains organismes politiques. Quant à l'évacuation de Paris, elle se faisait très bien sans vous. Il y a tout lieu de craindre que les autres documents qui seront publiés sur la retraite allemande en France ne laissent apparaître ces mêmes vérités. Le petit livre de Montgomery sur la campagne de Normandie, paru récemment en Angleterre, ne laisse pas subsister d'illusions sur votre participation aux opérations. Et pourtant Montgomery ne cite pas le petit fait significatif révélé par les discours de Churchill, le geste de mauvaise humeur du général de Gaulle, refusant de mettre à la disposition du commandement anglais, au moment du débarquement, les quelques officiers de liaison qu'il s'était engagé à fournir et qui étaient la seule contribution qu'on lui demandât.

Et, après tout, comment voulez-vous qu'on vous croie ? Tout dépose contre vous, et d'abord votre propagande, ou du moins celle des Alliés. Quand on veut établir un mensonge, il faut une unité de doctrine. Mais vos revues et vos journaux ont abondamment commenté le gigantesque effort

de guerre anglo-américain, vous nous avez montré un continent entier transformé en usine, des avions couvrant le ciel comme ces nuages de sauterelles qui cachent le soleil, des plaines d'obus infinies comme les plaines de la mer, des tanks aussi nombreux que les morts qui se lèveront dans la vallée de Josaphat ; vous nous avez dévoilé des travaux plus grands que les travaux de Pharaon, vous nous avez enseigné le nom des magiciens du monde, vous nous avez conviés à nous asseoir et à regarder dans des salles obscures l'ordonnance de ces miracles, et nous avons vu sortir des eaux, comme sur un ordre de Moïse, le port d'Arromanches, avec ses docks flottants, ses pontons, ses môles, comme s'il vous était donné de réduire en poudre et de susciter des cités. Dites-moi, monsieur, avez-vous songé quelquefois à ce que pesaient vos exploits de patrouille dans cette balance à mesurer les continents ?

Je vois d'ici la belle phrase que vous allez faire, et dans laquelle il y aura le mot « honneur ». N'ayez crainte, nous y viendrons. Pour l'instant, nous reconstituons des statistiques. J'ai beaucoup entendu parler d'un exploit de la Résistance qui avait consisté à

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

empêcher la division *Das Reich* d'arriver sur le front de Normandie. C'est même le fait que les gens sérieux attestent le plus volontiers. Est-ce que vous croyez sincèrement que la présence ou l'absence de la division *Das Reich* a pu changer l'issue de la bataille du débarquement ? Grouchy, comme à Waterloo ? Le croyez-vous vraiment ? Quel argument vous donnez à ceux qui voudront défendre la nécessité de la collaboration ! Mais là aussi vous avez une version patriotique. Ce n'est pas la division *Das Reich* que vos amis ont arrêtée en chemin, c'est toute l'armée allemande. Embourbées sur des voies de garage, embossées sur des talus défoncés, précipitées au pied des viaducs rompus, engluées par un ennemi invisible et barbotant dans l'obscurité sans pouvoir avancer ni se reconnaître, c'est vingt, cent divisions allemandes qui n'ont jamais pu rejoindre leur poste de combat. La France est devenue, grâce à la Résistance, un énorme piège, un borbier d'où la botte allemande ne peut plus se lever. Les spectateurs qui ont pu apprécier, pendant ces semaines, la capacité de bombardement de la R.A.F. et de l'aviation américaine savent à quoi s'en tenir sur cette

explication inventée par notre chauvinisme. Il est entendu que la dynamite et le plastic furent les armes essentielles de cette guerre : voilà avec quoi *nous* avons triomphé de l'armée allemande. C'est le cinéma qui a bien établi cette vérité. Vous n'avez qu'à aller voir les films sur la résistance. On fait sauter un viaduc dans chaque film.

Est-ce que vous ne pensez pas qu'il serait plus honnête, et par conséquent plus honorable de reconnaître que vous avez mis votre point d'honneur à participer, sans en avoir les moyens, à une guerre gigantesque, et que le rôle de la Résistance a été ce qu'il pouvait être, ce qu'il devait être nécessairement contre des troupes pourvues d'un matériel moderne, un simple rôle de harcèlement ? Dans les limites de cette définition, nul ne contesterait le courage de vos combattants et le mérite de certaines opérations. Mais ne comprenez-vous pas que les rodomontades de vos généraux et l'outrecuidance de notre gouvernement agacent tout le monde, et principalement ceux qui ont véritablement vaincu l'armée allemande et qui savent ce que cela veut dire ? Voulez-vous que dans l'avenir, après trois cents ans de gloire militaire,

nous ayons finalement la même réputation que les Italiens ?

Ces constatations sont graves. Et vous sentez bien qu'on n'y consentira jamais d'un certain côté. Si la Résistance a été *inutile* ou si elle a été seulement un facteur *secondaire*, les responsabilités prises par la Résistance sont écrasantes. Je me souviens d'une affiche qu'on voyait partout l'an dernier. Elle représentait un monceau de cadavres et en surimpression la poignée de mains de Montoire. Ne vous êtes-vous jamais dit qu'il serait plus juste de la faire, en mettant en surimpression un poste de radio ? Pour ne pas voir cette face de la vérité, les gens à qui vous vous êtes associés sont prêts à tout, vous le savez : à mentir, à faire des faux, à tuer. Il *faut* que la Résistance ait servi à quelque chose. Il le faut ou vous êtes accablés. Vous le savez et vous ne pouvez supporter cette pensée. Vous le savez et votre propre propagande dépose contre vous. Vous le savez et la vérité gagne chaque jour contre vous. Vous savez que ce procès est ouvert et qu'il n'est pas en votre pouvoir d'interdire les témoignages.

Car ces documents que vos amis ne veulent

pas publier, ce sont les Alliés qui les publieront nécessairement, ces aveux qu'ils ne veulent pas faire, ils seront faits, malgré eux, par des témoins désintéressés. Vous pouvez trouver mon jugement suspect. Vous ne trouverez pas suspect celui de Liddell Hart que vous avez regardé comme une autorité pendant toute cette guerre. C'est ce que mes savants collègues appellent le *dernier état de la question*, puisque l'article que je vais citer a paru dans le *Daily Mail* du 1^{er} février de cette année. Il était intitulé *Was the maquis worth while ?* titre intraduisible que je ne crois pas trop déformer en disant qu'il signifie à peu près *Le maquis fut-il une bonne affaire ?* Après un certain nombre de phrases contournées et de précautions polies, votre Liddell Hart finit par écrire : « Quand on analyse ces opérations de l'arrière, il semble bien que leur efficacité ait toujours été directement proportionnelle au soin avec lequel elles étaient combinées avec les opérations d'une puissante armée régulière agissant sur le front de l'ennemi et mobilisant la totalité de ses réserves. Elles ont rarement été autre chose qu'une gêne (*a nuisance*); sauf quand elles ont coïncidé avec le déclenchement ou

tout au moins la menace d'une puissante offensive qui absorbait l'essentiel de l'attention de l'ennemi. Dans tous les autres cas, elles ont produit moins de résultats que la résistance passive et elles ont causé infiniment plus de maux aux nations qui en étaient le théâtre. Elles ont provoqué des représailles beaucoup plus sévères que les dommages infligés à l'ennemi. Elles ont offert aux troupes de celui-ci l'occasion de campagnes faciles qui ont toujours une excellente action sur le moral d'une armée d'occupation opérant dans un territoire hostile. Les dommages matériels que les opérations de guérilla ont provoqué directement, et indirectement en donnant lieu à des représailles, ont imposé beaucoup de souffrances au territoire occupé et finalement ont constitué un handicap pesant sur le relèvement des différents pays après leur libération ». J'arrête ici cette citation que je reprendrai plus tard. Cette appréciation modérée et prudente en dit assez long. Ne reconnaissez-vous pas Clio qui entrebâille timidement la porte ?

Tant de morts, tant de fusillés, tant de souffrances pour cet *accessit*. Avez-vous pensé qu'on ne pavoiserait pas toujours sur les

tombes, et qu'un jour on réfléchirait ? Avez-vous pensé qu'un jour un des prêtres de votre temple fixerait votre place dans le cortège et vous ferait paraître dans l'histoire avec cette petite étiquette : *a nuisance*, une gêne ? Vous avez eu vos trompettes : reconnaissez-les maintenant, c'était le bourdonnement de la mouche du coche.

Mais je ne veux pas en croire Liddell Hart. C'est dans le dossier présenté par la Résistance elle-même que nous allons puiser. Nous allons prendre son certificat le plus solennel. Le général Eisenhower a décerné, plus ou moins spontanément, aux organisations de résistance, un brevet justificatif. C'est entendu, elles nous ont coûté très cher, mais en revanche, elles peuvent nous présenter ce morceau de papier. On y trouve écrite cette phrase circonspecte qui sera, pour l'avenir, une pièce capitale de ce procès : c'est à savoir que, s'il n'y avait pas eu la Résistance, la guerre aurait certainement duré deux mois de plus. C'est ainsi. Ce n'est pas moi qui l'ai dit (moi, je n'ai aucun titre à dire des choses comme celles-là, sinon la rigueur de quelques déductions), c'est le général Eisenhower qui l'a dit, qui l'a écrit, pour

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

vous, à votre demande, pour les « besoins de votre cause » comme disent nos avocats devant vos tribunaux. La guerre aurait duré deux mois de plus, la libération serait venue deux mois plus tard, le 15 octobre au lieu du 15 août, ou plus exactement le 18 octobre au lieu du 18 août. Voilà. C'est tout. Est-ce que vous ne pensez pas que les généraux feraient toujours mieux de se taire ?

J'ai sous les yeux un de vos journaux dans lequel le metteur en pages a juxtaposé, simple coïncidence, la photographie de la tombe d'un des lycéens de Buffon fusillé sous l'occupation et un article protestant contre l'hypothèse d'une amnistie. Notre temps est fertile en talents, comme vous savez : on a inventé une éloquence de la mise en page. Permettez-moi de penser, moi aussi, à ces enfants ; ils auraient pu être mes élèves. Ils faisaient partie, je crois, de cette poignée de garçons de dix-huit ans qu'on entassa sur des camions, vingt-quatre heures trop tôt, pour les faire participer à la grande parade de la « libération » de Paris, et ils furent fusillés au bois de Boulogne. Il y en avait un là-dedans que je connaissais : j'ai passé, avec un de mes amis, la moitié de la journée au téléphone,

ce jour-là, mais il était bien question de téléphone ! Le destin de ces enfants est un symbole. D'autres malheureux garçons ont été embarqués comme eux, sans précautions, sans expérience, dans des aventures absurdes, et je trouve amer que leur mort n'ait servi qu'à quelques oncles à succession lesquels ont transformé ces jeunes morts en places, décorations, prébendes ou pantalonnades. Ne croyez-vous pas que nous payons un peu cher le ticket de feu d'artifice et les voitures de M. Bidault ? Est-ce que vous ne pensez pas que si nous avions attendu tranquillement le 18 octobre... ?

Il doit vous arriver de prier pour ces âmes du Purgatoire. N'avez-vous pas envie de leur demander pardon ? Songez à cette hypothèse, pour vous redoutable (c'est comme si un chrétien se demandait s'il ne s'est pas trompé dans la voie du salut) : si par hasard la Résistance n'avait pas servi *efficacement* à la libération du territoire, si elle n'avait pas été *indispensable* à la libération du territoire... Mais il faut beaucoup de courage pour supporter cette pensée (tant de morts *inutiles*, et en outre, tant de morts *injustes* !) Ce courage, l'aurez-vous ?

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

Il vous reste une ligne de repli, et je ne doute pas, monsieur, que vous ne cherchiez finalement sur ce point le repos de votre conscience : la Résistance n'a peut-être pas avancé vraiment la libération de notre pays, elle a peut-être coûté effroyablement cher, elle nous coûtera peut-être plus cher encore, mais au moins a-t-elle sauvé l'honneur. Je suis sensible à ce sentiment : il a été celui de quelques jeunes gens qui n'avaient guère d'illusions sur l'avenir, qui n'avaient pas beaucoup d'illusions sur la Résistance telle qu'elle était, et qui se sont fait tuer par *honneur*, pour ne pas mentir à une certaine parole qu'ils s'étaient donnée, à une certaine destination d'héroïsme qu'ils s'étaient donnée. C'est encore la pensée de beaucoup de mes amis : ils *savent* aujourd'hui, mais ils croient encore à une sorte d'*impératif quand même* de la Résistance.

Je ne crois pas que cette prétention soit plus fondée que la précédente. Mais permettez-moi d'abord de vous parler de quelqu'un. C'était un officier français, il était de carrière, il se trouvait prisonnier. En 1942, on demanda des officiers volontaires pour encadrer la L.V.F., il se présenta. Je ne sais com-

ment, on l'oublia, il resta dans son camp. Il y resta jusqu'au milieu de 1944 : il est peu croyable qu'à cette date, il n'ait pas compris que l'Allemagne était perdue. On se souvint de lui à ce moment, on vint le trouver, on lui demanda s'il était toujours volontaire : il s'agissait cette fois de faire partie de la division française de S.S. Il ne voulut pas qu'on pût penser qu'un officier français était volontaire pour courir au secours de la victoire et qu'il ne l'était plus pour s'engager dans le camp des vaincus. Il partit, on n'a jamais su ce qu'il était devenu.

Il y a autant de hauteur dans ce destin, dans cette mort acceptée *par honneur* que dans ceux que vous pouvez me citer de l'autre côté. Je veux simplement vous dire que la notion de l'*honneur* est indifférente à son application. Nous ne pouvons donc pas dire que l'honneur consiste *nécessairement* à se dresser contre le vainqueur. On nous répondrait aussi bien que l'honneur, l'honneur militaire surtout, né de l'honneur du gentilhomme, réside avant tout dans la fidélité au souverain : il y a une grandeur de l'*obéissance quand même* qui est aussi belle que celle de la *lutte quand même*. Les Fran-

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

çais qui, en 1940, décidèrent de ne pas s'incliner devant la défaite française, et de continuer la guerre, *leur guerre*, malgré tout, et malgré les ordres du gouvernement français, je ne prétends pas vous prouver qu'ils commettaient un contre-sens sur l'honneur : c'était une conception de l'honneur, et dans la mesure où ils assumaient un danger, ils se décidaient par honneur, ils agissaient personnellement en hommes à qui je ne puis refuser mon estime. Mais je prétends qu'ils n'avaient pas le privilège exclusif de l'honneur. Les hommes qui restaient fidèles au maréchal, qui s'obstinaient dans la fidélité au maréchal, assumaient eux aussi un danger, un danger qu'ils ne méconnaissaient pas et qui n'était pas moindre, qui est le danger même des guerres civiles, le danger d'être un jour calomniés et déshonorés : ils le savaient et continuaient à *servir*, ils le savaient davantage de jour en jour et continuaient à obéir, c'était leur manière à eux d'avoir de l'honneur.

Ce qu'il y a de tragique dans les périodes de guerre civile, c'est que des hommes parfaitement désintéressés et sensibles aux sentiments les plus nobles,

commettent des actes exactement contraires, au nom du même désintéressement et de la même noblesse. Dans ces périodes-là, les gens indifférents au sentiment de l'honneur ne sont ni dans un camp ni dans l'autre : ils hochent la tête aux bons endroits. Je ne puis donc trouver fondé votre sentiment que l'instinct de l'honneur *ordonnait* la résistance. L'honneur n'ordonnait ni la résistance ni la fidélité. Il était dans la manière dont on se conduisait à l'intérieur de la résistance ou à l'intérieur de la fidélité. L'honneur est une manière d'être. Dans chacun des deux camps, nous avons pu apprendre que « l'honneur est dans les nuances ». Il était donc permis à chacun d'approuver ou de ne pas approuver l'armistice, que l'immense majorité des Français a d'ailleurs accueilli comme un acte absolument nécessaire. L'honneur n'était nullement engagé par cette acceptation.

Mais ce n'est pas là seulement ce que vous voulez dire, je crois : vous nous accusez, en outre, de nous être associés à une politique *déshonorante*. Je vous parlerai plus loin de la politique de collaboration. Ici j'examinerai seulement votre reproche.

Rétablissons d'abord un fait que vos amis

passent volontiers sous silence. Ils pensent qu'il ne fallait pas abandonner un allié pendant une guerre. Très bien. Mais il a été prouvé aujourd'hui par les dépositions du procès Pétain, par la déclaration de Churchill lui-même le 28 septembre 1944, et, plus récemment encore par l'interrogatoire du procès Baudouin, que Churchill s'est trouvé d'accord avec notre gouvernement pour admettre la nécessité de l'armistice, en demandant seulement qu'en aucun cas, notre flotte de guerre ne passât sous le contrôle des Allemands. Cette condition n'a-t-elle pas été scrupuleusement observée ? Le jour le plus dramatique de cette guerre, après celui de l'armistice, n'a-t-il pas été le jour où notre flotte, exécutant un ordre qui était resté permanent pendant toute la durée de l'occupation, s'est sabordée plutôt que de tomber au pouvoir des Allemands ? Ce geste anéantissait un quart de siècle de travail et de puissance, un capital militaire, un capital de sécurité que nous ne retrouverons peut-être jamais. N'avons-nous pas observé loyalement alors ces conditions non écrites de l'armistice, cette parole que nous avons donnée et qui en effet enga-

geait notre honneur ? Ce sabotage de la flotte, ce geste si dramatique a été mal compris, mais n'était-il pas dans la ligne même de l'honneur, puisqu'il nous permettait de remplir à la fois nos deux obligations les plus impérieuses, la parole que nous avons donnée à nos anciens alliés au jour du malheur, et celle que nous avons donnée à notre adversaire, qui doit être, il me semble, plus sacrée pour un honnête homme que n'importe quelle autre ?

Qu'est-ce qui est *déshonorant* alors ? L'armistice ou la collaboration ? Dans la pensée du général de Gaulle, c'est l'armistice. Car c'est le 18 juin qu'il appelle à la dissidence (1). Pour une partie des résistants, c'est la politique de collaboration. Mais une autre partie de la Résistance commence par supporter cette collaboration et elle ne la trouve déshonorante que le jour où l'Allemagne attaque la Russie. Ces interférences de date ôtent toute consistance à ce repro-

(1) Discours de de Gaulle le 22 août 1940, *deux mois avant Montoire* : « Je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui. Je dis que ces soldats ne sont plus des soldats, que ces Français ne sont plus que Français, que ces hommes ne sont plus des hommes ».

che. Car le général de Gaulle trouve que vous êtes déshonorés pendant quatre mois en ne répondant pas à son appel des premiers jours, et vous, vous estimez que les communistes se sont déshonorés pendant un an en restant indifférents à la poignée de mains de Montoire. D'autres, du reste, n'ont trouvé la politique de collaboration déshonorante qu'à partir du moment où les Allemands ont fusillé des résistants, d'autres seulement à partir du jour où la police française s'est associée à la police allemande pour traquer les résistants. Ainsi le caractère déshonorant de la collaboration est comme une écluse que vos amis règlent à leur guise. Ils ouvrent de plus en plus les vannes de la provocation, et le niveau du déshonneur monte de l'autre côté. Mécanisme comode dans lequel ils sont à la fois machinistes et spectateurs. Mais aussi la relativité du caractère déshonorant apparaît clairement. S'il n'y avait pas eu les attentats contre les Allemands, le maquis, les francs-tireurs, les représailles, c'est-à-dire tout ce que vos amis ont déchaîné, la collaboration n'était déshonorante que pour un quart ou un huitième des résistants. S'il n'y avait pas eu Montoire,

l'armistice ne paraissait déshonorant à personne sinon au général de Gaulle. Et si les Allemands avaient été vainqueurs, l'armistice ni la collaboration n'étaient plus du tout déshonorants, mais ils paraissaient à tout le monde une sage politique. Qu'est-ce que ce *déshonneur* sujet à tant d'accidents ? Qu'est-ce que ce principe qui dépend des faits ? Nous serons bien forcés de dire qu'ici vous êtes juge et partie et que la politique de collaboration n'était pas déshonorante *en soi*. Elle a été ce que vous l'avez fait.

Mais je me doute que vous n'accepterez pas mon raisonnement. Je ne vois pas très bien en quoi il n'est pas bon, mais je pense que vous ne l'accepterez pas. Vous croyez à des politiques déshonorantes en soi, et il faut encore s'expliquer sur ce point. Vous prétendez être dépositaire d'un certain instinct de l'honneur en politique, qui serait émoussé chez nous. Ceci va nous jeter dans bien des difficultés. Pourquoi voulez-vous que j'en croie votre instinct plutôt que le mien ?

Si dans une chose de sentiment nous n'avons pas le même réflexe, ne cherchons-nous pas des autorités ? Qui ? Le consentement populaire ? Il était à peu près

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

unanime pour accepter l'armistice. Il appuyait encore très fortement la ligne politique du gouvernement de « révolution nationale » en 1941 et 1942. Faut-il attendre les résultats de votre propagande pour le prendre comme juge ? Devons-nous suspendre notre jugement jusqu'à ce que vous ayez établi partout la confusion et recueilli les fruits du désordre ? Si vous croyez à un instinct infallible du peuple, au moins faudrait-il que votre instrument soit juste : ne me présentez pas cette balance quand on y a mis des faux poids. Alors qui nous départagera ? « M. Churchill n'est pas juge de l'honneur français ». Avouez-le : votre colère contre le maréchal Pétain vient de là, c'est qu'il était notre garant. À cause de lui, à cause de ce passé militaire que tant de gens cherchent aujourd'hui à salir (1), à effacer avec un acharnement qui révèle leur intention, (savez-vous qu'on a effacé le nom de Pétain à Douaumont ?) à cause de cette garantie la plus illustre de toutes, vous savez bien que la politique de collaboration n'était pas, ne pouvait

(1) Cf. les « extraits » habilement tronqués des *Mémoires* de Clemenceau.

pas être dite déshonorante *en soi*. Elle a pu être funeste, elle a pu être pénible, elle a pu nous faire souffrir par moments : mais alors nous pouvions toujours regarder cet homme qui nous garantissait sur le plan de l'honneur comme il nous couvrait sur le plan de la légalité. Sa présence avait alors la même signification symbolique qu'en d'autres pays la présence du roi. Et vous savez parfaitement que le jour où sa volonté a été forcée, il a bien su faire savoir aux Français qu'il n'était plus qu'un prisonnier, que la souveraineté n'était plus là où il résidait et que par conséquent sa présence cessait d'être une protection et une garantie. Vous savez tout cela. Vous savez que vous n'avez pas le droit d'opposer votre instinct à cet arbitrage, et qu'à cause de ce nom, à cause de ce parrainage, nous avons le droit de dire que cette politique à laquelle nous nous sommes conformés n'était pas une politique *déshonorante en soi*.

Pour toutes ces raisons, je ne crois pas que la Résistance ait été un élément essentiel de l'honneur français. Il n'y avait point obligation d'honneur ni pour les individus ni pour la nation à continuer la lutte après

l'armistice. La France en tant que nation, les Français en tant que soldats, n'auraient pas été déshonorés ni aux yeux du monde, ni aux yeux de leurs anciens alliés, si tout le pays avait accepté avec discipline les consignes d'une formule de collaboration modérée que le gouvernement français essayait de faire prévaloir. Je ne puis donc conclure autrement que je le fais, je suis obligé de vous le dire, sans introduire dans ma pensée aucune réserve ou atténuation : je suis convaincu que la Résistance, qui n'a été qu'un facteur très secondaire dans la conduite des opérations militaires, n'a pas été non plus un soulèvement indispensable pour l'honneur de notre pays.

Quelle a donc été la justification de la Résistance ? Elle tient tout entière dans ce mot : « Les faits nous ont donné raison. » Cet argument est en lui-même une sorte d'aveu. Il reconnaît qu'en effet la Résistance n'était fondée sur aucune nécessité essentielle, mais que *l'événement la justifie*. Développez cette phrase, vous y trouvez un sous-entendu. Ce sous-entendu correspond à peu près à ce que nous venons de dire en soixante pages. Car cette phrase veut dire : Certes la Résistance

était une rébellion, certes elle a coûté cher, certes elle n'était pas impérieusement nécessaire, mais les faits nous ont donné raison. Puisque la Résistance n'est plus justifiée que par des faits, établissons donc le dénombrement de ces faits dont elle se réclame, et faisons le bilan de la politique de résistance.

Sortons de ce maquis juridique. Je me suis fait juriste, parce que vous l'étiez, vous autres. C'est vous qui avez parlé les premiers de légalité. Si vous n'aviez pas mis, les premiers, la légalité la tête en bas, je vous aurais épargné cette dissertation. Vous ne vous intéressez pas à ce qui était *légitime*, vous ne voulez voir que les résultats. Eh bien, voyons les résultats.

*
* *

L'actif de la Résistance tient en ce mot : elle a fait de la France une nation combattante, donc une nation victorieuse. Cette affirmation est encore un trompe-l'œil. Elle est aussi spécieuse que toutes les autres. Si la Résistance n'avait pas existé, qu'aurions-nous eu le 18 août 1944, ou, au plus tard, si l'on en croit Eisenhower, le 18 octobre de la même année ? Ce que nous avons failli avoir : un gouvernement présidé par Édouard Her-

riot. Les négociations ont été assez avancées, les mesures ont été assez préparées pour qu'on puisse regarder comme certaine cette solution qui, même avec la Résistance, a été écartée de justesse. Ce gouvernement aurait contribué à la défaite de l'Allemagne dans les derniers mois de la guerre exactement comme l'a fait le gouvernement provisoire, parce qu'il n'était pas question d'agir autrement. Et la France aurait été assise de la même manière à la table des traités. Elle devenait par cette contribution tardive une nation combattante, donc une nation victorieuse. La Résistance n'a ajouté que cette fiction que la France *n'a pas déposé les armes*. Cette fiction ne trompe personne. Mais elle nous a fait commettre des fautes diplomatiques qu'une reconnaissance loyale de notre situation nous eût fait éviter. Car la politique du gouvernement provisoire s'est manifestée par une arrogance que cette fiction rendait à peu près inévitable. La république française, *ayant lutté pendant quatre ans*, s'obstinait à se considérer comme un des adversaires majeurs de l'Allemagne et exigeait des droits égaux à ceux des États qui avaient effectivement supporté tout le poids de la guerre : elle niait sa

défaite et se condamnait à regarder l'Europe comme un groupement de forces dans lequel aucun changement essentiel ne s'était produit depuis 1939. Cet entêtement à ne pas voir l'évidence a porté ses fruits. En politique intérieure, le mensonge peut être soutenu, il ne conduit qu'à la tyrannie ; mais en politique extérieure, il n'est pas admis par les interlocuteurs et il conduit à des déconvenues humiliantes, et finalement à l'isolement. Notre opinion compte aujourd'hui pour rien dans la politique européenne : c'est le résultat de nos prétentions. Notre politique de volatile offensée combinée avec nos exigences bouffonnes nous ont empêchés de prendre le rôle modeste et utile que nous aurions pu jouer à notre avantage. Notre vue inexacte de la distribution de la puissance dans le monde nous fait commettre aujourd'hui encore des fautes qui pèseront sur notre avenir. Ainsi, bien loin de nous installer à notre avantage à la table des traités, la Résistance nous a fait tenir à l'écart et nous impose une vision erronée des réalités historiques qui fera de nous encore pendant des années des partenaires aigris et peu perspicaces. Un gouver-

nement qui eût moins pavoisé, qui eût considéré avec plus de modestie notre rôle dans la guerre et notre situation présente, n'aurait certainement pas moins reçu puisque nous n'avons rien reçu du tout, et il aurait pu se concilier plus de sympathie et se trouver un jour en situation de prendre une part importante dans l'établissement des traités, alors que nous n'en aurons aucune.

Incarnée le plus souvent par des hommes médiocres et prétentieux, la Résistance n'a su tirer aucun avantage réel pour notre pays du *pari juste* qu'elle avait fait : elle n'en a tiré que des places et des avantages personnels. L'euphorie a été éphémère, l'abus de confiance dure encore, mais malheureusement le mal qui a été fait à notre pays, il a été fait pour longtemps, il pèsera pendant longtemps sur notre destin. Et là, la Résistance est à l'origine de tout.

Est-ce la peine de vous dire, François Mauriac, ce que vous sentez aussi bien que nous ? Tout ce qui se passe depuis deux ans est exactement *ignoble*. Il n'y a pas un moment dans l'histoire de notre pays où l'on ait vu comme en ce moment s'accorder et se combiner harmonieusement toutes les formes de

la bassesse : la délation, la ruée aux places, la concussion, les pots de vin, les pourboires, l'escroquerie, le vol direct ou indirect. La ruine du pays a rempli vos poches. Notre misère est une affaire. Vous trafiquez de la faim, de la détresse, des importations, des exportations, des villes détruites, des ponts à reconstruire. Lisez vos journaux : je me borne à résumer votre presse. Ceux d'entre eux que le public lit le plus avidement nous apprennent que les cabinets ministériels sont des officines louches, qu'on y vend du vin, du café, du papier, des tracteurs, des chaussures, qu'on y échange une mallette de billets contre une signature, qu'il y a des places qui valent des fortunes. Je n'en sais rien : je ne suis ni preneur, ni offrant, je me borne à lire et à répéter ce que j'ai lu. Mais alors ? Qui ne voudrait avoir été résistant à ce prix ? Regardez-le en face ce tableau de la Résistance d'aujourd'hui, ce tableau de l'exploitation de la Résistance que je trouve sinistre pour vous-mêmes et dont vous avez fait une insulte à vos morts. Vous mettez vos souffrances aux enchères. Vous avez des sanglots dans la voix et une lueur maligne dans le regard. Vous mêlez le

mélodrame et la farce, et la caisse est toujours à l'entrée. L'épuration n'est qu'un des portiques du temple ; de l'autre côté se tiennent les marchands. Il faut que votre mensonge national rapporte. Vous arrangez la grande parade du patriotisme : grosse caisse, paillasses à perruque déguisés en général, en juge, en curé, en prolétaire, le ventre tapissé de décorations, aux pieds les sabots des soldats de l'An II. « C'est nous les bons Français : passez à la caisse. » Le défilé dure depuis deux ans sur cette ritournelle. Est-ce que c'est la peine de vous le dire ? C'est ce que tout le monde pense et commence à répéter. C'est plus sale que le Directoire. Au moins sous le Directoire, on avouait le vol et l'immoralité ; Tallien ne se prenait pas pour le sauveur de la patrie (1).

Nous avons honte d'être Français. Nous n'avions pas cette honte sous l'occupation :

(1) Je vous dois ici un témoignage personnel. Je connais des militants de la Résistance à qui leur action n'a valu ni avancement, ni prébendes, ni dépouilles. Je n'en connais pas beaucoup, mais j'en connais. J'écris cette phrase pour eux. Je ne veux pas que ces hommes honnêtes pensent qu'ils sont confondus avec les autres. Et c'est à eux que je m'adresse quand je propose, à la fin de cette brochure, les conditions d'une réconciliation.

ce qui nous était imposé de triste et d'injuste était *imposé*. Mais la figure que nous faisons comme peuple libre nous déshonore. Était-ce cela que vous attendiez ? J'ai pitié de vous, Mauriac. J'ai pitié de ces garçons qui sont partis un matin pour aller se battre, parce qu'ils voulaient se battre, et qui voient cela. J'ai pitié de ceux qui ont serré les dents pour ne pas parler, qui sont revenus défigurés, estropiés, étripés pour avoir voulu être des hommes, et qui voient cela. J'ai pitié de ceux qui ont *cru* et qui voient cela. Rien ne me paraît plus triste que cette lente déprédation d'une pensée généreuse. Ce n'est pas cela n'est-ce pas que vous aviez voulu ? « Comprenez donc, dit un vieillard sage à Julien Sorel, que toujours on en appelle à son cœur quand on a fait quelque sottise. »

Je désire vous ménager. Je ne vous infligerai pas un tableau de la France occupée par les Résistants. Revenons à nos raisonnements. Vous avez fait un pari stupide. « Chasser les Allemands à n'importe quel prix. » C'était là ce que vous répétiez chaque jour. Le sort vous a pris au mot. Vous payez la note. « N'importe quel prix », vous n'imaginiez pas ce que c'était. Nous le savions, nous.

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

Le ministère de l'Intérieur reconnaît, dit-on, que le nombre des victimes de ce qu'on appelle pudiquement les « événements » de la libération s'élève à 80.000. (Ce chiffre n'a jamais été publié, bien entendu, ni officiellement avoué ; il est d'ailleurs probablement inférieur à la vérité.) M. Teitgen a déclaré, il y a un an à peu près, à la tribune de la Constituante que les tribunaux de l'épuration avaient condamné 45.000 personnes, après avoir ouvert 125.000 informations. Il rappelait le même jour que la Terreur en 1793 et 1794 n'avait fait que 17.000 victimes. Ces chiffres ne donnent pas une idée suffisante de ce que fut la première année de la Libération. Les enquêtes menées sur ce point n'ont abouti qu'à des résultats partiels. La peur retient encore beaucoup de Français. L'étendue des massacres dont la Libération a été le prétexte ne sera connue que dans plusieurs années quand des études d'ensemble pourront être entreprises pour réunir les renseignements recueillis dans chaque région. Je vous renvoie à trois enquêtes que je connais (il en existe peut-être d'autres), celle de *l'Époque* dans le courant de l'année 1946, celle de

l'*American Mercury* de septembre ou octobre 1946, je crois, et celle de *Paroles Françaises* des mois de novembre et décembre de la même année. Toutes les trois sont fragmentaires et timides : mais elles sont déjà suffisamment effrayantes. Dites-vous bien que partout, dans toutes les provinces françaises, des témoins, des survivants ont dressé la liste des atrocités et des exécutions arbitraires qu'ils ont vues. Cette documentation pourra être étouffée quelque temps, mais nécessairement elle sera connue quelque jour. Vous mesurerez ce jour-là, avec terreur, l'ampleur de vos responsabilités. Je plains celui qui, le premier, aura à dresser ce bilan sinistre. Celui-là aura la tête plus froide que moi. C'est un travail que je ne pourrais pas faire.

Je ne veux pas tirer de là des conclusions contre vous : c'est une besogne trop facile. D'ailleurs je connais des gens qui se sont mis de toutes leurs forces au service de la Résistance et qui sont aussi épouvantés que moi par ce résultat. C'est à votre conscience qu'il appartient de statuer sur ces responsabilités. Vous avez des circonstances atténuantes, je le sais. Mais si vous aviez laissé aux états-majors

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

anglais et américains la mission d'assurer l'ordre dans les territoires qu'ils occupaient, il y aurait eu des victimes, certes, mais croyez-vous qu'il y en aurait eu autant, et surtout dans des conditions aussi atroces ? Je vous laisse en décider.

Car, ce qui est effrayant, ce que vous avez déjà oublié, car vous oubliez tout, ce sont les conditions dans lesquelles se sont écoulées ces quelques semaines. C'est cela qui nous laisse pour notre pays une immense amertume, c'est cela qui nous laisse un immense découragement. Car nous avons prouvé que chez nous la bête humaine était comme ailleurs. Alors à quoi bon Nuremberg ?

Vous vous êtes félicité un jour qu'on vous fit voyager en 2^e classe dans le métro. Moi, je n'ai jamais voyagé qu'en 3^e classe en chemin de fer. Quand je suis assis en 1^{re} classe, j'ai l'impression d'être en territoire étranger. Je fais comme vous, j'observe. Il faudra qu'un jour je fasse un roman populiste sur les voyageurs de 1^{re} classe. Si vous aviez voyagé en 3^e classe pendant les premiers mois de la Libération, vous auriez constaté en peu de jours que les écrivains les plus pessimistes

sont au-dessous de la vérité lorsqu'ils parlent de la bassesse et de l'ignominie des êtres humains. Il fallait entendre messieurs les membres de vos troupes de choc dans leur numéro de fierté militaire. Voici ce que racontait l'un d'entre eux. Je ne fais pas de ce récit un réquisitoire, je n'accuse personne, ce n'est qu'un document. Le garçon pouvait avoir vingt-deux ou vingt-trois ans. Il racontait comment il avait exécuté des collaborateurs. Cela se passait dans une cave. Il y avait là des femmes et des enfants (il le disait du moins) qui étaient épouvantés, blottis dans un coin où l'on ne voyait rien. « Alors tu comprends, disait l'homme, moi, j'avais une mitrailleuse : c'était la première fois que je m'en servais d'une mitrailleuse ; je ne savais pas très bien comment ça marchait ; j'appuie là-dessus et ta-ta-ta, ah ! les salauds, comment que je les ai giclés, comment que ça gueulait là-dedans. Ah ! les salauds, ah ! les vaches. » Et l'homme riait et se tapait sur les cuisses à grands coups, comme après une histoire de chasse, et ses camarades riaient aussi. Il y eut un silence après cette histoire, que l'homme ne comprit pas. C'était déjà le silence qui accueillera la

vérité quand vous aurez fini d'occuper la scène.

Ce folklore était alors très répandu. D'autres se vantaient d'avoir « giclé » une mariée, le jour de son mariage, sur le perron de l'église, dans sa robe blanche. Ceci se passait près de Limoges. D'autres avaient « combattu » en Savoie. Ceux-là avaient crucifié un homme, sur le sol. Mais on s'était trompé, l'homme était Suisse. On ne s'était pas trompé avec son camarade à qui on avait arraché les deux yeux : celui-là était un Français, alors il n'y avait pas eu de « pétard ». À un autre qui avait dix-sept ans, on accorda sa grâce s'il acceptait de faire partie du peloton qui devait fusiller ses deux frères : il alla se mettre auprès de ses frères. Ailleurs, on a tué le mari, violé la femme avant de l'assassiner, et tué en supplément un petit garçon de onze ans pour l'empêcher de parler. Ailleurs, on a supprimé des familles entières. Un homme avec qui j'ai été enfermé à Drancy, on l'avait attaché à son lit, et on avait violé sa fille une douzaine de fois devant lui. La fille était vierge, lui était résistant : c'est du moins ce qu'ils affirmaient. Mais mon wagon de 3^e classe n'était jamais si ani-

mé que lorsqu'on racontait le départ des Allemands. Là, chacun avait une histoire à placer. Les plus doux de ces messieurs avaient achevé un blessé — une giclée, mon vieux, ah ! la vache — et tous regardaient comme une action parfaitement normale d'abattre ou de torturer les soldats allemands qui s'étaient constitués prisonniers.

Ne croyez pas que je condamne toute la Résistance au nom de cette conversation édifiante. Je ne vous confonds pas avec ces valeureux usagers de la mitrailleuse. Et je ne prétends condamner aucun parti à ce titre, pas même le parti communiste, sur le compte duquel on a trouvé très commode de placer tous les exploits de ce genre. Mais enfin, des guerriers de ce calibre, c'est tout de même la Résistance qui les a armés et qui leur a conféré le pouvoir de tuer. Vous dites aujourd'hui : ce n'était pas cela, la Résistance. Vous rendez vous compte qu'il y a de plus en plus de gens à propos desquels vous expliquez maintenant : ce n'était pas cela la *vraie* Résistance ?

C'est notre situation présente qui condamne votre politique. Vous avez peur du communisme, François Mauriac ? Je vou-

drais vous montrer que c'est vous qui avez fait la puissance actuelle du communisme, avoué que vous ferez assez facilement en vous-même, et que *seul* le dépassement de la Résistance, accompagné d'une juste et honnête appréciation de ses erreurs, peut affaiblir la puissance du parti communiste et l'empêcher de triompher un jour, considération qui vous est moins familière.

Vous avez *dédouané* le parti communiste, François Mauriac. Vous ne l'avez pas seulement dédouané en en faisant un parti associé au gouvernement, transformation qui ne fait que rendre visible la promotion que vous lui avez accordée, vous l'avez dédouané en en faisant ce qu'il n'est pas, ce qu'il ne peut pas être, un *parti jacobin*, un parti *nationaliste*, proclamé, reconnu par vous-mêmes, en dépit de vos défiances, comme un parti nationaliste. En réalité, le parti communiste juge et *doit* juger tous les événements en se demandant s'ils sont favorables ou défavorables à l'union des républiques prolétariennes sur la puissance de laquelle repose tout l'avenir de la dictature mondiale du prolétariat. Cette position est logique ; je ne l'attaque pas, je ne songe pas à la diminuer ; je regarde comme

légitime, si l'on veut, et même comme généreuse, cette destination historique : mais cette position n'est pas, ne peut pas être, une position nationaliste. Le parti communiste s'abstient de lutter contre les Allemands, tant que l'Allemagne hitlérienne ne menace pas la patrie du prolétariat ; il déclare la guerre à l'Allemagne hitlérienne le jour où les Allemands attaquent la patrie du prolétariat. Tout ceci est fort logique et fort clair. C'est vous qui brouillez tous les jeux quand vous posez en principe : « Tout bon Français doit résister à l'occupant ; quiconque résiste à l'occupant est un bon Français. » Vous accordez gratuitement au parti communiste un éclatant certificat de civisme qu'il comptait bien obtenir, qui lui avait toujours manqué, et qui fait aujourd'hui le fond de sa propagande et la force de sa position. S'appuyant sur votre principe, s'appuyant sur votre mensonge, les communistes disent aujourd'hui : « C'est nous qui avons eu le plus de victimes : donc c'est nous qui sommes les meilleurs des Français. » Que voulez-vous répondre à cela qui ne soit pas mauvaise foi toute pure ? S'il était *obligatoire* de résister, le plus grand parti de la

Résistance est celui qui a eu le plus de fusillés (1). Si la Résistance est un brevet de patriotisme, si elle est par définition la preuve du patriotisme, si la lutte clandestine a été la véritable et la seule défense nationale, comment pouvez-vous refuser le ministère de la Défense Nationale au parti qui a le plus largement contribué à la Résistance ?

Vous découvrez aujourd'hui que le parti communiste ne résistait pas pour le bon motif. Vous le dites, vous l'écrivez. Il y avait deux sortes de résistants : ceux qui avaient des arrière-pensées et ceux qui n'avaient pas d'arrière-pensées. Mais l'opinion vous répond que vous aviez tous des arrière-pensées. Vous lui avez expliqué qu'il fallait résister. Elle donne ses bulletins de vote à ceux qui ont résisté. Une partie de l'opinion était re-

(1) Cette affirmation mériterait d'être vérifiée. Les communistes fixent à 70.000 le nombre de leurs militants fusillés. Mais le délégué du gouvernement français à Nuremberg fixe à 26.600 le nombre des Français fusillés par les troupes d'occupation. D'autre part, à une question écrite posée par un député, le ministre de la Justice répond en fixant à 2.324 le nombre des militants communistes fusillés dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, chiffre établi par une enquête menée sur l'ordre de la présidence du Conseil. Il y aurait certainement lieu de donner au parti communiste l'occasion de contester ces chiffres.

tenue par cette objection : le parti communiste est le parti de l'étranger. Vous honorez les morts du parti communiste, vous êtes tenus de les honorer, vous donnez leurs noms à des stations de métro, à des places, à des rues : vous donnez un démenti éclatant à la calomnie. Le parti communiste s'est empressé de profiter de cette confusion et il a brouillé les cartes à son tour. Il a endossé avec joie l'uniforme complet de jacobin que vous lui avez préparé. Il se présente à l'électeur dans cette nouvelle tenue. Il donne même un petit coup de pouce : bonnet phrygien, carmagnole, tambour Viala, section des piques. Et l'électeur reconnaît l'idéal que vous avez patiemment élaboré pendant un demi-siècle dans vos manuels scolaires : le jacobin patriote, décidé, énergique, ennemi du marché noir, fournissant les volontaires de l'An II et envoyant à la guillotine les émissaires de Pitt et Cobourg. Vous criez qu'il y a tricherie, tromperie sur la marchandise. C'est trop tard. Pourquoi voulez-vous que le parti communiste se prive de cet excellent motif publicitaire ?

Ainsi vous avez fait deux fois sa force et sa fortune. En abattant la barrière infranchissa-

ble qui le séparait de l'unanimité nationale, en lui donnant le moyen de noyauter les administrations. Car cet accès au pouvoir que vous ne pouviez pas lui refuser, le parti communiste en a profité pour réaliser la seconde étape de toute prise du pouvoir, et, à mon sens, la plus importante, l'installation aux commandes intermédiaires. Car il y a trop de distance du ministre au militant : la révolution peut toujours être sabotée, elle n'est pas faite tant qu'on n'est pas sûr des directeurs et des chefs de service. Au contraire, elle est à demi-faite, elle est plus qu'à demi-faite, elle est réalisable à tout instant quand on dispose de leur complicité. Il y a une évidente exagération dans ce propos de Kœstler que le parti communiste n'a qu'à appuyer sur un bouton pour réaliser en France la dictature du prolétariat (1). Mais on a cependant beaucoup de

(1) La politique de « noyautage » a même eu, pour le parti communiste, un résultat inattendu. Les nouveaux « nantis », même lorsqu'il s'agit de places subalternes, ne semblent pas tous très disposés à risquer la situation petite-bourgeoise qu'ils ont acquise pour exécuter les consignes du parti. Un parti révolutionnaire ne s'expose pas impunément à cette contamination des places. Le parti communiste s'alourdit. Il n'est pas sûr qu'il puisse se risquer à faire l'épreuve du « signal ».

raisons de dire que c'est la prudence de quelques hommes habiles, discutant à Moscou autour d'une carte du monde, qui nous vaut un sursis. Quant à vous, vous avez chauffé la couche.

Cette situation est à peu près inextricable. Les communistes ont bien raison quand ils affirment que leur parti est le premier parti de France. Un parti qui dispose de la C.G.T., qui peut provoquer l'arrêt du travail, ralentir ou accélérer la production, et qui peut fournir à tout venant la preuve qu'il a rendu d'immenses services à la patrie, garantie qu'il en pourra rendre d'autres aussi grands, est réellement le plus grand, le plus fort des partis existants, le seul efficace et vous ne pouvez pas agir sans entente avec lui. Les communistes sont même plus forts qu'ils ne le croient eux-mêmes. Car en leur donnant l'investiture du patriotisme, en en faisant le grand parti jacobin, vous faites d'eux les successeurs naturels du parti radical, vous leur conférez l'universalité des radicaux. C'est ce qu'a fort bien compris Jacques Duclos. Quelle objection peut-on faire à une dictature du parti radical ? Ce parti n'a-t-il pas gouverné la France pendant vingt ans ?

Ce qui nous menace vraiment n'est pas l'instauration du régime communiste, avec drapeaux rouges, flots de sang, disparition de la propriété privée, mais l'installation progressive d'un *paracommunisme* que nous avons avalé plus qu'à moitié et qui comporte une floraison de drapeaux tricolores, Thorez devant la tombe du Soldat Inconnu, la protection du petit propriétaire, du petit rentier, du petit bourgeois, du petit et du grand fonctionnaire, les assurances sociales à tous les étages, et l'extinction du capitalisme par le paupérisme général. L'essentiel de ce *paracommunisme* est un dirigisme non pas économique, mais intellectuel : vous en avez fourni vous-même le principe, le parti communiste n'a plus qu'à maintenir le monde clos du mensonge, que vous avez préparé pour lui et sur lequel il a édifié sa fortune. Vous avez fait votre prison vous-mêmes et vous vous apercevez maintenant qu'elle a des barreaux. Il n'y a qu'une chose que le parti communiste, plein de bontés par ailleurs pour ses assujettis, ne peut pas vous accorder, c'est la liberté individuelle et la liberté de penser. Voilà ce que vous avez fait. Et après nous avoir donné ces preuves de votre génie

politique, vous vous adressez discrètement à nous pour nous recommander la cervelle creuse surmontée d'étoiles d'où sont sorties ces belles choses et qui médite aujourd'hui de nous distribuer des mitraillettes avec l'espoir de nous faire tirer sur les ouvriers.

Je ne vois pas vraiment comment en sortir. La solution est que chacun porte ses couleurs et qu'on appelle les choses par leurs noms. La liberté est l'antidote naturel du communisme. Car la liberté comporte premièrement la liberté de discuter, et de discuter tout, y compris les *principes*. Si vous voulez cesser d'être les prisonniers du parti communiste, il faut lui retirer la tête de pont formidable que lui offre votre fiction gouvernementale ; il faut *dépasser* la Résistance, il faut nous aider à la considérer comme de l'histoire et lui donner vous-mêmes, dans votre pensée, dans votre sentiment, le caractère de l'histoire, c'est-à-dire, en faire un événement passé, soumis loyalement à la discussion et non un élément du présent. Il faut que nous ne sentions plus cette hypothèque peser sur le destin de tous les Français. Notre seule défense et notre seul avenir, c'est que nous ayons le courage de faire de notre pays un pays sans

passé. À ce prix seulement, les volontés pourront s'unir et les conséquences de vos fautes pourront être atténuées. Quand l'homme de la rue dira : « Il a été résistant, et après ? », quand le candidat aux élections pourra dire : « Il a été résistant, qu'est-ce que cela me fait ? », quand la résistance ne sera plus un titre, mais une particularité, quand chacun dira non ce qu'il a fait, mais ce qu'il veut faire, non ce qu'il reproche aux autres d'avoir fait, mais ce qu'il est prêt à faire avec les autres, à ce moment-là votre grand parti jacobin sera bien obligé de renoncer à ses confusions profitables et de défendre loyalement son programme. Votre mensonge a fait la force du parti communiste : il a fait voter communiste à des milliers de gens qui ne sont pas communistes et qui ne savent même pas ce que c'est que de l'être. Le désaveu de votre mensonge et le dépassement de ce mensonge par un acte sincère d'union peuvent seuls ramener le parti communiste à ce qu'il est réellement, la représentation que nous devons honnêtement respecter et consulter d'une minorité de la nation.

Passons au second résultat durable obtenu

par votre zèle. On vous accuse souvent d'avoir perdu notre empire. Je ne m'associe pas à cette accusation. Ce n'est pas votre faute, à vous résistants, si notre pays a été vaincu en 1940, et si cette défaite entraînait l'impossibilité militaire de défendre nos possessions. Les possesseurs d'empire ne doivent pas être vaincus : quand ils le sont, d'autres s'installent à leur place, et il faut s'estimer heureux s'ils se contentent ensuite d'un condominium effectif respectueux des insignes de notre souveraineté. Dans tout cela vous n'êtes pour rien : Dakar, la Syrie sont des incidents malheureux, mais dans l'histoire d'un empire, quelle que soit la tristesse qu'on éprouve pour le sang inutilement versé, ce ne sont que des incidents. Les effets de votre dissidence se manifestent autrement. Nous commençons à les ressentir, et je crains que nous les ressentions bien davantage dans l'avenir. Vous avez inventé la « Résistance », vous avez déifié la « Résistance ». Là-dessus des indigènes qui savent lire et écrire, qui ont aussi appris à raisonner dans les universités de notre pays, et à qui vous avez promis assez légèrement l'autonomie de leur pays, découvrent que nous sommes à leur égard une

puissance occupante. Que font-ils d'autre en tirant sur nos soldats que de faire ce que vous avez glorifié ? Au nom de votre idéal de liberté qui sert décidément à tout, vous écrasez leurs paillotes sous les bombes. (C'est un réflexe : chaque fois que vous parlez de liberté, c'est avec un accompagnement de bombes.) Ne voyez-vous pas que c'est *Franc-Tireur* qui a raison ? Les partisans d'Ho-Chi-Minh sont d'authentiques résistants, les Indochinois qui nous sont fidèles sont d'infâmes collaborateurs et votre amiral d'Argenlieu est un gauleiter. Qu'est-ce que vous pouvez répondre à cela ? (1) Vous répondez à coups de canon, c'est évidemment plus facile que d'expliquer que la Résistance n'est pas un article d'exportation, ni la liberté non plus.

Cet incendie que vous avez contribué à allumer en Indochine, vous réussirez à le faire naître demain en Algérie, et après-demain au Sénégal. Et toujours de la même manière : en mettant en place au nom de vos principes les hommes et les organismes qui

(1) Ces pages ont été écrites avant les événements de Madagascar. Il suffit malheureusement de remplacer le nom d'une de nos colonies par celui d'une autre, pour vérifier ce raisonnement.

servent ensuite au soulèvement. Je ne prétends pas que nous puissions conserver sans incidents, dans l'état où nous sommes, toutes les parties de notre empire. Mais enfin, quand le maréchal Pétain demandait leur loyalisme aux chefs indigènes, cette demande avait un sens : quand le général de Gaulle ou ceux qui se réclament de lui tiennent le même discours, le cheik le plus obtus doit trouver cela amusant. Les Anglais nous ont donné cette grande leçon que le vieux colonialisme était mort : la seule force qui puisse aujourd'hui maintenir un empire est le loyalisme des participants. Vous jugez-vous propres à recommander le loyalisme ? (1).

Mais, après tout, pourquoi vous fatiguer avec tant d'évidences ? Vous le savez aussi bien que moi, tout ce que vous avez fait depuis deux ans est un échec : tout est odieux ou grotesque ou stérile. La constitution, le

(1) On pourra appliquer le même raisonnement à l'« évasion » d'Abd-el-Krim. Pourquoi voulez-vous qu'Abd-el-Krim soit fidèle à la parole qu'il a donnée aux autorités françaises, alors que vous avez posé en principe qu'un officier français, un général français, n'était pas tenu par sa parole d'officier quand il s'était engagé à l'égard des Allemands ?

fonctionnement du régime, le ravitaillement, la production, vous avez montré partout une éclatante incapacité. Vous êtes arrivés à faire dire partout cette phrase terrible, qui dépasse toutes les prévisions : *les choses allaient mieux du temps de Vichy*. Vous n'avez plus qu'à choisir de saluer le génie ou du moins l'expérience des ministres du maréchal, ou d'avouer que vous avez menti, que les Allemands ne prenaient pas tout, que la collaboration n'était pas un marché de dupes. Vous n'avez même pas restauré les principes pour lesquels vous avez combattu, et vous avez trouvé moyen de piétiner votre propre idéal : aucun Français n'est assuré de sa liberté, chacun se sent persécuté ou suspect à cause de ses opinions, cinquante mille familles sont condamnées à la misère pour ne pas avoir pensé comme vous, et trente mille prisonniers politiques sont traités en détenus de droit commun pour avoir servi leur pays. Vous avez tout confondu, tout sali, vous avez oublié même les raisons pour lesquelles vos camarades sont morts : le pays de la liberté pour lequel ils pensaient mourir n'existe plus nulle part sur la carte, et vous vous disputez

pour savoir si l'avenir de notre pays est dans une tyrannie à la petite semaine, d'ailleurs fort profitable à vos petits intérêts, ou dans une interprétation moderne des antiques formules d'esclavage. Tout ce qui avait un sens ne l'a plus. Tout ce qui avait une place dans votre cœur n'a plus de place dans votre régime.

Votre régime n'a pas de sens, votre pensée n'a pas d'issue, votre position n'a pas d'avenir : c'est que votre guerre n'avait pas de sens. Votre incapacité à vous unir sur autre chose qu'un programme négatif en est une preuve. Vous n'êtes d'accord que sur l'épuration, car vous n'avez jamais été d'accord que *contre* quelque chose ; vous n'êtes d'accord et vous n'avez jamais été d'accord *pour* rien. Les jeunes communistes qui sont morts dans la Résistance savaient pourquoi ils mouraient : ils mouraient pour la victoire de la patrie du prolétariat. Leur sacrifice était simple et sûr, ils n'étaient pas inquiets. Mais parmi les autres, qui est mort pour que la volonté du *Politbüro* soit une loi pour trois cents millions d'Européens ? Vous êtes tous pareils à Kœstler, qui faisait des tournées de propagande à travers le monde entier pour

amener l'avènement d'un régime dont il affirme qu'il est la transcription moderne de l'esclavage inventé par les Pharaons. Vous avez détruit l'obéissance et la loi, vous avez risqué les villes, les hommes, les maisons, les récoltes de notre pays, vous avez risqué aussi sa fortune qui est l'empire, vous avez levé une croisade et poussé de grands cris, mais maintenant que la bataille est finie, vous ne voyez plus que des ruines et vous ne savez pas où est le tombeau qu'il faut délivrer. Vous tournoyez comme des mercenaires ivres sur ce champ de bataille. Et vous vous prenez pour des apôtres, vous tombez dans le messianisme et l'évocation des miracles. Vous vous dressez avec de grands gestes devant ce cadavre de nation que vous avez fait, et vous vous croyez devant le paralytique, vous lui criez : « Lève-toi et marche ! » Pour aller où ?

Là encore, je vous renvoie à vos autorités. Votre savant Liddell Hart ne parle pas autrement que moi sur ce point. Voici la fin de l'article que je recopiais tout à l'heure. « Le plus lourd de tous les inconvénients de la Résistance et le plus durable est de nature morale. Les mouvements de Résistance ont

attiré beaucoup d'assez tristes personnages. Cela leur a permis de se laisser aller à leurs vices et de déchaîner leurs plus mauvais instincts sous le manteau du patriotisme, donnant ainsi une nouvelle actualité à la remarque de Johnson que « le patriotisme est le dernier prétexte de la pègre » (*patriotism is the last refuge of a scoundrel*). Pire encore fut sa profonde influence morale sur l'ensemble de la jeunesse. Elle lui apprit à nier l'autorité et à immoler dans la lutte contre l'occupant toutes les règles qui doivent guider le citoyen. Cela engendra un mépris complet, de la légalité et de l'autorité qui continua inévitablement après le départ des occupants. Les habitudes de violence s'enracinent beaucoup plus profondément chez les combattants qui participent à la guerre de partisans qu'elles ne le font chez les soldats qui appartiennent à l'armée régulière. Chez ces derniers, elles sont combattues par l'habitude d'obéir à l'autorité légitime, tandis que les premiers se font gloire de nier cette autorité et de violer les lois. Il devient ensuite très difficile de reconstruire un pays et un État stable sur une base aussi incertaine, comme en témoigne le présent. Les

partisans que la France avait armés contre l'invasion allemande en 1870, se sont retournés contre elle comme un boomerang. Ils n'avaient pas réussi à arrêter l'envahisseur, mais ils donnèrent toute leur mesure dans le déclenchement de la guerre fratricide qu'on appela la Commune. Bien plus, la reconnaissance de l'action « illégale » n'a pas cessé d'être une source de faiblesse dans la suite de l'histoire des Français. Ces leçons d'histoire ont été trop rapidement négligées par ceux qui ont envisagé les dissidences comme un des éléments de la politique de guerre de l'Angleterre. Et il n'est malheureusement que trop probable que les conséquences s'en feront sentir encore, aussi bien en Europe que dans le Moyen-Orient. »

Vous voyez que mon opinion est bien loin d'être originale. Non seulement des milliers de Français pensent ce que j'écris ici, mais les esprits les plus sérieux à l'étranger, n'étant pas tenus de s'aveugler comme vous le faites, jugent la situation de la même manière. Ils en accusent pareillement la cause et ils en désignent pareillement les résultats. Il y a des lois de la nature morale aussi sûres que celles du monde physique. Le

désordre n'engendre que le désordre. Ce que Liddell Hart vous dit avec ménagements n'est pas autre chose que ceci : le geste criminel de l'homme qui a dit le premier : « Refusez l'obéissance », contenait toutes ces conséquences. Votre impuissance sur le plan politique, votre désarroi sur le plan spirituel proviennent d'une attitude fautive et irréfléchie au départ. Toutes les cités sont injustes. Mais leur injustice est ceinte de tours à l'abri desquelles jouent les petits garçons de la ville. Vous avez démoli les murailles de la ville et vous êtes entrés en chantant que vous étiez la Justice et la Vie. Mais votre procession n'a duré qu'un jour et aujourd'hui la ville n'a plus de murs. Seulement, il faut convenir que vous faisiez bonne figure sous vos mitres. Vous étiez la Conscience, vous étiez le Droit, vous étiez la Souffrance. Vous aviez défendu la Personne Humaine. Belle entreprise. Cet humanisme politique est du même ordre que celui de Luther. Il donne des attitudes avantageuses, mais il est aussi mortel à la cité que le protestantisme à l'Église. Seulement vous étiez tous beaux dans cet exercice. Et puis, c'est tellement commode. Je pense à Bernanos. Comme il

est à l'aise dans son monologue avec Dieu. Les responsabilités lui pèsent, il en prend et il en laisse. Il a une conscience pourvue de tous les perfectionnements de la technique moderne, une conscience à thermostat comme les frigidaires. Il repousse Nagasaki avec horreur, il gémit sur Hambourg et il règle avec soin le degré de massacre permis pour la défense de la Personne Humaine. Cela me fait penser à certain film de propagande sur la R.A.F. Avant le départ de l'escadrille, on voyait s'avancer un prêtre portant l'étole : il venait bénir les engins qui allaient dans un quart d'heure écrabouiller quelques milliers de femmes et d'enfants « hitlériens ». Vos défenseurs de la Personne Humaine sont pareils à ce prêtre imprudent. Ils portent de belles étoles, mais nous n'oublions pas qu'ils ont béni le visage de la Mort. Il n'y a pas d'armées du Droit.

Si je ne m'adressais pas à vous, à qui je dois des égards, je ferais ici une belle apostrophe. Je conseillerais de rentrer en elles-mêmes à ces vertueuses et indiscretes personnes. Je leur dirais qu'elles ont assez montré leur bon petit cœur, mais que nous trouvons la note un peu chère. Pour tout leur

verbiage qui finit par des bombes au phosphore humanitaires, elles ont semé dans notre pays la discorde et la haine et elles nous ont installés dans une nouvelle guerre de Cent Ans. Franchement, j'aimais mieux les maquignonnages : c'est un exercice moins brillant, mais c'est une rude économie.

Il faudrait écrire un jour une étude de sociologie ou de politique, je ne sais pas, ou de sociologie politique, enfin une savante étude, une thèse de sociologie politique sur *Les Fausses Couches des Idéalistes*. On découvrirait, j'en suis convaincu, qu'avec une régularité qui exprime certainement un de ces entêtements de la Providence que les historiens dans leur langage nomment des lois de l'histoire, les promesses des idéalistes ont toujours abouti à des réalités exactement inverses. Les mots magiques de leurs livres, les inscriptions qu'ils mettent sur leurs banderoles, les *slogans* qu'ils impriment sur leurs affiches, ont un effet diabolique : ils rendent aussitôt impossible pour très longtemps ce qu'ils réclament avec tant d'insistance. La réalité est comme le chien de Jean de Nivelles : elle s'enfuit quand les idéalistes l'appellent. Ce phénomène a commencé au

temps de Jean-Jacques Rousseau, dont l'âme sensible a finalement suscité Robespierre, et depuis on nous en répète l'exhibition à intervalles réguliers. On vous annonce « le pain, la paix, la liberté » : cela signifie que vous verrez successivement la vie chère, la guerre et les camps de concentration. On affiche la représentation de la *Défense de la Personne Humaine* : ce vaudeville se termine par une purée de 60.000 Japonais réalisée en 14 secondes. Il doit y avoir une malédiction des idéalistes qui n'est rien d'autre peut-être que la malédiction de l'imagination. Dieu a ses idées, comme vous dites : peut-être qu'il aime les laboureurs. La meilleure défense de la Personne Humaine, c'est de semer son blé et de bien faire son sillon.

Maintenant, je vais essayer de vous expliquer comment nous, nous avons regardé par terre et repiqué les betteraves, pendant que vous aviez les yeux au ciel pour diverses raisons. Là encore, je m'excuse de parler d'une manière simple, mais peu exacte. Je n'ai pas plus de titres à prendre à mon compte la politique de collaboration qu'à vous apostropher comme si vous représentiez toute la Résistance. Ce drame s'est déroulé devant

moi, comme il s'est déroulé devant vous. J'étais un spectateur de la collaboration, comme vous étiez un spectateur de la Résistance. Ce sont vos amis qui ont fait de moi l'avocat des vaincus. Je ne suis pas digne de parler en leur nom. Mais il y a des moments où l'absence de talent ou de titres ne fait rien à l'affaire : il y a un devoir de témoigner.

D'ailleurs ici, je vais simplement recopier. Voici une page qui résume fort bien tout ce qu'on peut dire sur la collaboration, fort bien, car elle le dit avec modération, sans éloquence, parce qu'elle donne toutes les raisons et parce qu'elle en exprime la raison humaine, la raison profonde, qui est celle de toute politique *antiverbale*. Elle est tirée d'un petit livre que vous connaissez peut-être : la *Lettre à un soldat de la classe 60*. « J'imagine que dans la mesure très relative où l'histoire est impartiale, elle reconnaîtra plus tard, sans aucun doute, le rôle éminent qu'ont joué les hommes de la « collaboration ». Je ne parle même pas de ceux qui ont joué double jeu, je parle même essentiellement de ceux qui ont joué franc jeu. Sans leur existence, sans le mince rideau de collaborationnistes dressé entre l'occupant et un

pays vite sourdement révolté, il n'y aurait pas eu de vie possible, non seulement pour l'ensemble de la France, mais même pour cette France antigermanique, qui prit le pouvoir dans l'été de 1944. Un pays, ce n'est pas pour moi une idée, c'est une réalité de chair, ce sont des hommes, des femmes, des enfants et des terres. Sans l'armistice, on sait bien qu'il y aurait eu cinq millions de prisonniers au lieu de deux millions, dont la moitié était rentrée au bout de deux ans. Sans la collaboration affichée, il y aurait eu sans doute beaucoup plus vite les révoltes, le terrorisme, les francs-tireurs, donc des répressions de plus en plus dures, et un pillage méthodique des richesses. Nos adversaires pourront ricaner, produire des listes de morts, parler de la mainmise économique. Admettons même tous leurs dires : qui ne voit que le mal eût été décuplé sans le collaborationnisme ? Et je ne veux pas dire par là qu'il a été seulement la politique du « moindre mal ». Il a protégé la vitalité de la France, et à l'abri de son ombre, la Résistance elle-même a pu vivre, prospérer, sans, bien entendu, que nous l'ayons voulu. Nous ne l'avons voulu que dans la mesure où nous

avons désiré protéger le sang et le sol français, même ennemis de nos personnes et de nos idées. Il me paraît difficile de faire accepter ces idées bien banales par un public passionné, et je ne l'essaierai certes pas. Mais cela me paraît la vérité. »

Cette page était écrite en novembre 1944. Depuis, les dépositions qui ont été enregistrées, non pour vos juges, mais pour l'histoire, n'ont fait qu'apporter une confirmation à chacune de ces phrases. Il n'en est pas une que des témoins ne soient venus soutenir par des faits, par des faits que vous ignorez et dont vous avez d'ailleurs refusé de tenir compte. Et chaque procès que vous faites est une démonstration supplémentaire. Aussi avancez-vous avec une sage lenteur : vous n'êtes pas pressés d'aller de vérité en vérité.

Est-ce que l'armistice était indispensable ? Cette absurdité palpable a été la première ligne de défense de votre accusation. La déposition du général Weygand au procès Pétain nous a renseignés sur ce point : la capitulation en rase campagne ou l'ordre pur et simple de « cessez le feu » aurait soumis la totalité de l'armée française au statut de pri-

sonnier de guerre, elle aurait livré la France à un arbitraire total, ouvert la route de l'Afrique du Nord, où nous n'avions ni troupes, ni armement, ni aviation, ni usines et qui était indéfendable en cas d'attaque.

Pouvait-on ne pas *causer* avec les Allemands et les ignorer totalement après l'armistice ? Cette autre absurdité palpable a été la seconde ligne de défense de votre accusation. À cela répond l'écrasant bilan présenté par Pierre Laval au même procès. La France était frappée d'une paralysie économique complète : elle était divisée en trois zones qui ne communiquaient pas, les marchandises ne circulaient pas, les moyens de paiement ne circulaient pas, les laissez-passer personnels étaient donnés au compte-goutte, aucune entreprise ne travaillait, il y avait 2 millions de prisonniers et la vie du pays était si bien arrêtée qu'il restait encore 1 million de chômeurs, nous avons besoin de 39 millions de tonnes de charbon chaque année et notre stock n'était plus que de 3 millions de tonnes et demi, nous avons besoin de 360.000 tonnes d'acier et là encore nos stocks étaient à peu près nuls et nos possibilités de fabrication n'existaient plus, nous

ne pouvions importer par nos propres moyens ni caoutchouc, ni cuivre, ni manganèse : la France pouvait vivre quelques semaines sur ses réserves et ensuite, c'était fini, et le pays devait mettre en panne, comme un navire qui n'attend plus rien. Quel gouvernement aurait pu dans ces conditions refuser de *causer* avec les Allemands, quel était l'avenir d'une politique d'hostilité systématique ?

Il n'y avait pas à choisir, l'entente avec les Allemands n'était même pas une question d'habileté politique, c'était une nécessité vitale. On reproche au maréchal d'être allé à Montoire, de *s'être laissé emmener à Montoire* ? Êtes-vous bien sûr que le maréchal se *soit laissé entraîner* à Montoire par faiblesse ou par aveuglement ? Êtes-vous bien sûr que Montoire n'ait pas été un avantage politique habilement ménagé, qu'il n'ait pas été, en réalité, une victoire politique française, êtes-vous absolument sûr que des documents ne vous révéleront pas un jour des *arrière-pensées* de Montoire, qui pourraient vous étonner ? Comment pouvez-vous nier avec bonne foi cet entraînement nécessaire des faits ? L'armistice était la conséquence *inévitabile*

de notre situation de guerre, les conversations administratives et économiques franco-allemandes étaient la suite *inévitabile* de l'armistice, et l'entrevue des chefs d'État fut évidemment une préface *indispensable*, étant données les méthodes de travail politique allemandes, à l'installation de cette espèce de gérance tolérante de l'armistice qui, seule, pouvait nous permettre de vivre.

Je n'aime pas le mot de *collaboration*, je ne l'ai jamais aimé. Il donne à cette réconciliation que nous voulions tenter une présentation mercantile qui déformait notre pensée. Le mot allemand *zusammenarbeit*, encore plus précis, encore plus brutal, évoquant une idée d'*attelage*, est encore plus malheureux. Mais enfin ne voyez-vous pas qu'il fallait passer sur un mot pour *faire vivre le pays*, pour *faire rentrer les prisonniers*, pour *ménager le traité de paix futur* ?

Car enfin c'était cela le sens véritable de l'échange de Montoire. On nous demandait notre *bonne volonté* et en échange, on nous promettait tout : on nous promettait tout et rien, c'était là le danger de Montoire, on ne peut pas tout gagner en échange d'un mot seulement. Mais on nous promettait *tout*,

c'est ce que vous n'avez jamais vu clairement. Vous dites : nous consentions à l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Absolument pas. Laval a protesté au procès du Maréchal et il a eu raison. Dans la pensée d'aucun des partisans de la collaboration que j'ai connus à ce moment, pour aucun d'entre eux, la question n'était réglée. Je vous dirai tout à l'heure ce que je pense des apparences contraires, des poteaux frontières abattus, etc. Mais pour les Français, ce n'était pas réglé (1). Vous êtes si loin des perspectives réelles ouvertes par Montoire, de ce qu'étaient alors et de ce qu'ont été pendant longtemps nos espoirs que vous allez récuser ceci : en 1942, et encore en 1943 Abetz exposait publiquement, comme sa conception personnelle, comme la conception qu'il entendait défendre au moment de la signature des traités, la fameuse théorie des « enfants de divorcés ». L'Alsace et la Lorraine, pour lui, devaient être autonomes et

(1) Par exemple, l'administration française a maintenu tous ses fonctionnaires d'Alsace-Lorraine. Il y avait des préfets et des sous-préfets d'Alsace-Lorraine, ils ont été nommés et renouvelés régulièrement pendant toute la guerre, et vous savez aussi bien que moi que l'Université de Strasbourg n'a jamais cessé d'exister.

d'une autonomie aussi large que possible (1). Vous pensez qu'Abetz mentait ? Je n'en sais rien, je ne le crois pas, mais en tous cas il a toujours appuyé les protestations du gouvernement français contre la situation de fait en Alsace-Lorraine. Quant aux départements du Nord, il faut toute la mauvaise foi des théoriciens de la Résistance pour affirmer que les Allemands étaient décidés à les annexer. Je crois d'ailleurs qu'on ne soutient plus sérieusement à l'heure actuelle de telles hypothèses. Personne n'aurait accepté de collaborer à ce prix. Là, je suis de votre avis, il valait mieux se coucher et crever. Mais les attermolements des Allemands pour la suppression de la ligne de démarcation Nord-Est sont une bonne illustration de leurs méthodes. L'armistice était un « mors », comme ils disaient. Ce mot cynique explique bien les choses. On

(1) Le gouvernement français n'a d'ailleurs jamais accepté même cette théorie. Il s'est obstinément refusé à traiter de la question d'Alsace-Lorraine autrement que par notes de protestation et à laisser s'ouvrir aucune négociation à ce propos, les problèmes relatifs à l'Alsace-Lorraine n'étant pas regardés comme appartenant à une instance de politique étrangère, mais relevant uniquement, à ses yeux, du ministère de l'Intérieur.

était irrité et découragé de n'être jamais *absolument sûr*. Ils étaient toujours en position de retirer ce qu'ils avaient accordé. Nous le sentions, il y avait toujours des coups de théâtre possibles. Ils voulaient que la collaboration, après avoir été librement consentie devînt pour la France une sorte de politique obligatoire. En se déroband à toute assurance formelle ils gardaient une arme pour le cas où le gouvernement français se serait refusé à poursuivre la politique de collaboration.

En dépit de ce *double-fond* de la politique allemande, c'est l'espoir de sauver complètement le territoire de notre pays qui fut le fondement même de la politique de collaboration, et vous ne pouvez rien comprendre à la pensée de ceux qui l'ont conduite et de ceux qui s'y sont associés, si vous ne voyez pas que cette conviction fut à l'origine de tout. Évidemment, rien ne nous garantissait, aucun texte, aucun acte ne nous garantissait, aucun ne pouvait nous garantir que nous ne serions pas trompés, et les hommes qui pensaient ainsi couraient ce risque dramatique, et il pouvait en effet arriver cette chose dramatique qu'au dénouement ces espoirs fussent

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

décus. Ces hommes que vous avez fusillés si légèrement, peut-être se seraient-ils suicidés si leur action avait abouti à ce désastre. Mais, je vous le dis, François Mauriac, vous ne pouvez rien comprendre à leur âme et à leur vie si vous ne comprenez pas cela : pour nous, la collaboration, c'était la paix sans annexions. Vous pouvez nous trouver naïfs. Je ne puis vous dire que sur ce point nous avons *certainement* raison. Je vous explique seulement notre conviction. Elle était telle. Nous pensions qu'en cas de victoire à l'Est, l'Allemagne avait devant elle une tâche d'absorption et de colonisation si étendue qu'il était à peu près inévitable qu'elle nous fit des conditions généreuses à l'Ouest : car elle avait besoin dans l'avenir de notre *bonne volonté*, de notre consentement pour digérer ses conquêtes. Dans cette politique de gérance de l'Ouest, notre véritable rivale était l'Italie : c'est ce qui sera mieux compris plus tard quand on aura écrit l'histoire diplomatique de cette guerre. Cette politique n'était pas utopique. Elle avait pour base des considérations de bon sens plus solides à notre point de vue que les promesses de la rue de Lille. Une hégémonie

n'est sûre que dans l'apaisement. Cet intérêt évident de l'Allemagne était la véritable garantie que nous ne serions pas trompés. C'est la première justification, et la justification, à mon sens, la plus étendue et la plus considérable de la politique de collaboration, car elle préservait l'avenir.

Les autres préoccupations étaient des préoccupations actuelles, mais capitales. Vous savez la place qu'a tenue la question des prisonniers, ou plutôt je vois bien que vous ne le savez pas, vous ne le savez plus : pour vous, les prisonniers sont des Français de deuxième zone, de deuxième qualité, qui viennent loin, très loin, derrière vos déportés. Mais au temps du maréchal, on s'occupait des prisonniers. On était même obsédé, accablé, par cette situation sans précédent, par cette *diaspora* de la nation française qui était une menace pour l'équilibre moral, pour l'économie, pour la vitalité même de la nation. On ne pensait qu'aux prisonniers, on ne parlait que d'eux, on ne songeait qu'aux moyens de les faire revenir.

Vous ne risquerez jamais de vous exagérer l'importance de ce souci pour le Maréchal (on l'a dit à son procès, on y a insisté) et non

seulement pour le Maréchal mais pour presque tous ceux qui ont travaillé honnêtement, loyalement à la politique de réconciliation. Vous savez ce que c'est que de recevoir des lettres, François Mauriac, de ces lettres d'inconnus dont chacune vous fait sortir de la solitude de votre pensée, de ces lettres qui vous font percevoir la pulsation même du pays. Ceux qui écrivaient alors en recevaient par centaines. Ils répondaient à beaucoup d'entre elles ; ils envoyaient parfois des colis, des livres. Quand ils écrivaient, ils pensaient aux prisonniers, ils écrivaient pour eux. Je connais ainsi des amitiés qui se sont nouées pendant ces quatre ans entre des hommes qui ne s'étaient jamais vus, et dont les témoignages n'ont pas cessé, même après la mort, comme s'ils consacraient des alliances conclues tacitement pour des générations. Songez aussi que parmi ceux qui écrivaient alors, certains avaient été prisonniers eux aussi. Ils portaient ainsi dans leur vie d'homme libre la pensée constante de leurs camarades restés là-bas. Au mur de leur chambre, ils avaient les images du camp, le théâtre où l'on avait joué *Knock*, la cour où l'on se promenait, la *carrée*, les *miradors*. Ils parlaient

de ceux qu'ils avaient laissés là-bas. Ce n'étaient pas pour eux des *absents*, des malchanceux, c'étaient les camarades et les frères avec qui on avait tout partagé, et à qui on devait tout, non seulement l'affection et le souvenir, mais le dévouement et l'aide efficace. C'étaient les otages dont on jouait la liberté. Et chaque faute politique reculait cette liberté. Aussi ne croyez pas que ces hommes dont je vous parle se soient contentés d'aller s'asseoir périodiquement dans des antichambres pour remettre des noms à un monsieur dans un fauteuil. Sachez-le, François Mauriac, j'ai vu ces choses-là de près, il n'est guère de phrase, de ces phrases que messieurs les commissaires du gouvernement découpent avec horreur dans un article de 300 lignes, qui ne leur ait été dictée par leur amour de leur pays et par leur désir passionné de voir rentrer ceux qu'ils avaient laissés derrière eux, d'aider en quelque façon à ce retour. Quelques-uns sont morts sans le dire. Mettons que ceci est un supplément à leur défense, un argument de leur défense dont ils ont refusé de se réclamer.

Nous dirons tout de même, si vous le voulez bien, que cette attention accordée à ces

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

deux millions de Français dont vous faites si peu de cas, n'a pas été absolument sans résultat. Peu de temps après l'armistice, ces Allemands que vous nous demandez aujourd'hui de regarder comme des monstres, avaient déjà assez largement écorné leur stock humain, en renvoyant, ou en négligeant de ramasser quelque deux cent mille prisonniers, soit à cause de l'euphorie de la victoire, soit par désordre, soit à cause du souvenir qu'ils avaient gardé des batailles de 1918. Dans le cours de l'année 1942, lorsque Sauckel commença ses réquisitions de travailleurs, le système des congés de captivité appliqué depuis deux ans avait rendu à la liberté six cent mille prisonniers de guerre. La relève, malgré son caractère désastreux, amena la libération de cinquante mille prisonniers. Quelques milliers purent encore quitter leurs camps dans les mois qui suivirent. Au total, les Allemands ont mis en liberté environ huit cent cinquante mille prisonniers français. Ce résultat qu'on entend peu rappeler depuis deux ans, je ne suis pas absolument sûr que vos patriotes de la Résistance l'aient enregistré avec une satisfaction sincère. Est-ce que le retour des

prisonniers n'était pas pourtant un devoir prochain, et un devoir évident du gouvernement français ?

Quant au troisième point, avoir assuré la vie matérielle de la nation française, son existence en tant que nation, sa conservation biologique, nous le trouvons tout naturel en ce temps-là : nous avons compris après la guerre seulement que le fait d'avoir vécu, d'avoir été ravitaillé, d'avoir encore quelques villes debout, de ne pas avoir eu cinq millions de morts, et d'être nous-mêmes encore vivants pour en témoigner, n'est pas une chose qui va de soi dans une période comme celle-ci, mais qu'elle tient du tour de force.

La Hollande, dont la reine s'était réfugiée à l'étranger avec une extrême dignité, est de tous les pays occupés celui qui a le plus souffert, à l'exception de la Pologne (*déposition du général Weygand*). La Belgique n'avait pas de gouvernement régulier pour discuter avec l'Allemagne. Résultat : pourcentage des prélèvements de travailleurs en Belgique : 80 % ; pourcentage des prélèvements de travailleurs en France : 16 % (*déposition de Pierre Laval*). La Pologne a

voulu appliquer intégralement le programme de résistance qui nous était recommandé par M. le général de Gaulle. Résultat : *un tiers* de la population polonaise a été détruite pendant la première année de l'occupation (*déposition du prince Sixte de Bourbon-Parme*). Les conversations avec les Allemands et avec les Alliés nous ont permis d'utiliser pendant les deux premières années de la guerre un tonnage réduit de navires marchands qui a assuré la liaison avec une partie de l'Empire et un mouvement d'importations limité mais précieux pour nous (1). Le gouvernement allemand nous a livré l'acier qui nous manquait, il nous a laissé utiliser à notre profit le charbon de nos mines du Nord, malgré la ligne de démarcation Nord-Est prévue dans l'armistice (*déposition de Pierre Laval*). Nous savons aujourd'hui que les Allemands ne « prenaient pas

(1) Jusqu'en novembre 1942, le trafic méditerranéen avec l'Algérie-Tunisie atteignit à peu près la normale du temps de paix. En outre, en provenance de nos colonies, plus de trois millions de tonnes de marchandises et de denrées traversèrent Gibraltar à bord de 540 convois escortés par nos forces navales. (Amiral Auphan, *La Marine française pendant la guerre*, dans *Questions Actuelles*, novembre 1946.)

tout » comme le disait votre propagande, puisqu'il y avait plus de vin et plus de pain en 1943 que vous n'en distribuez aujourd'hui. Nos différents ministres de la Production Industrielle nous ont administré avec obstination la preuve que les Allemands, loin de nous « voler » du courant électrique, nous en fournissaient probablement, comme on le prétendait dans certains milieux. Bien sûr, ils n'ont pas fait tout cela par altruisme, ni par amour pour nous, mais la politique de collaboration a amené les Allemands à maintenir en France, dans leur intérêt, des conditions de vie normales. C'est entendu, pendant ce temps-là, nous fabriquions du fil électrique et des paires de gants pour la Wehrmacht. Mais grâce à ce travail qu'on nous aurait très bien forcés à faire dans des commandos de Thuringe si nous avions refusé de le faire chez nous, des familles françaises vivaient, étaient à peu près nourries, un peu chauffées, et les Français qui se tenaient tranquilles et se contentaient d'écouter Schumann à l'heure du dîner, ont pu passer ces quatre années, ou du moins les trois premières sans faire connaissance avec les camps,

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

les prisons, les épidémies, la famines ou les diverses formes ingénieuses que le style moderne a données à l'extermination.

Cette partie de mon exposé ne peut être qu'un canevas. Pour que je puisse faire autre chose que de vous crier notre conviction que la politique suivie par le gouvernement français a été une politique salubre, et la seule politique salubre, il faudrait faire l'histoire de l'occupation. Il n'en est pas question pour l'instant, même sous la forme la plus sommaire. Nous n'avons pas les documents, nous ne les aurons pas avant plusieurs années. Le procès de Pierre Laval, qui devait permettre de faire publiquement et contradictoirement l'exposé des principaux faits, a été instruit et jugé avec une telle précipitation qu'on est en droit de se demander si le gouvernement n'avait pas, entre autres intentions, celle d'empêcher qu'on puisse produire des documents ou des précisions gênants. D'autres documents, récemment retrouvés, et qui contiennent des indications extrêmement intéressantes n'ont pas été rendus publics et vous n'empêchez pas qu'on se demande aussi pourquoi. Ne me réclamez donc pas de *démonstration* sur ce point, je n'en puis

donner. Mais n'attendez pas que j'accepte votre version du martyre de la France qui ne repose que sur les éditoriaux de votre radio.

Vous ne pouvez parler de cette époque sans passion. Je n'en suis pas plus capable que vous. J'ai essayé jusqu'ici (je ne sais trop si j'y ai réussi), en songeant à des hommes que j'estime et qui ont été dans l'autre camp, de ne rien dire qui pût vous paraître une offense : je crois que vous vous êtes trompés, mais je crois aussi que la cause de votre erreur était généreuse. Est-ce que j'ai le droit de vous demander d'essayer de nous comprendre, alors que, sans doute, vous pensez que j'ai tort de ne pas vous admirer ? L'espoir d'une réconciliation future est pourtant dans cet effort que nous ferons pour aller les uns vers les autres. Je débride un abcès. Cela fait souvent pousser des cris. Mais, finalement, c'est meilleur pour le malade que des potions. Il y a deux erreurs que vous et vos amis commettez presque toujours en parlant de la collaboration. La première affecte votre mémoire : vous jugez toute l'occupation sur vos souvenirs atroces des six premiers mois de 1944, vous oubliez qu'elle a duré quatre ans. La seconde est une insuffisance d'infor-

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

mation : vous ne comprenez rien aux divergences capitales qui existaient entre les points de vue et les objectifs des différents *pouvoirs* allemands auxquels le gouvernement français devait s'adresser, et elles expliquent pourtant presque toute sa politique.

Sur le premier point, je n'ai presque rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut. Pour vous, l'occupation, ce sont les miliciens, les cours martiales, Oradour, les déportations en masse, les exécutions quotidiennes. Permettez-moi de vous dire que cette mise au point toute passionnelle de votre mémoire, que je comprends fort bien, est le résultat, non seulement de votre propre émotion, mais aussi d'un puissant effort de propagande, effort concerté et renouvelé constamment, pour des raisons politiques. Je n'ai rien à dire contre votre émotion : je voudrais que vous sachiez seulement que beaucoup d'entre nous l'ont partagée plus profondément que vous ne pensez, et que la politique dont nous approuvions les grandes lignes nous a alors paru singulièrement lourde. Je n'ai pas les mêmes sentiments à l'égard de la propagande de vos amis. Ils entretiennent la haine pour conserver leurs places. Ils ont

organisé des exhibitions photographiques qui tiennent de la publicité, du Musée Dupuytren et de la perversion sexuelle. Ils ont monté sur le thème des *atrocités allemandes* la même campagne que les journaux de la guerre 1914-1918. Pour ramasser des bulletins de vote, lesquels se transforment finalement en indemnités de 500.000 francs par an, ils ont composé un breuvage assez dégoûtant composé de leur *Défense de la Personne Humaine* et des mensonges, des falsifications, des malhonnêtetés intellectuelles les plus ignobles. Je me demande ce que nous répondrons dans quinze ans, quand un peuple de 80 millions d'habitants nous demandera raison, documents en main, de notre malhonnêteté et de notre bassesse, quand des historiens allemands nous prouveront que *pendant trois ans* (je ne parle pas ici de la période qui va du mois de novembre 1943 au mois d'août 1944) les armées allemandes ont eu, dans l'ensemble, une attitude correcte, que les pouvoirs civils allemands, ou du moins beaucoup d'entre eux, ont fait ce qu'ils ont pu, pendant cette même période, pour aider la population française, que notre pays a été traité avec des ménage-

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

ments que les autres territoires occupés n'ont pas connus, et que le peuple français était probablement, dans toute l'Europe, le seul peuple qui n'avait pas le droit de couvrir la voix de tout le monde pour porter certaines accusations. Ils nous diront, par exemple, que jamais chez nous, même dans l'été 1944, des soldats allemands n'ont fait ce que certains soldats français ont fait à Stuttgart, et qui nous a valu la protestation que vous connaissez de l'épiscopat allemand. Je sais ce que je risque de calomnies et d'insultes en écrivant des choses pareilles. Mais je veux que dans quinze ans les hommes qui répondront au nom de notre pays puissent citer des voix françaises qui ne se sont pas associées à cette bassesse et qui ont pris cette responsabilité publiquement.

Je m'excuse de m'être laissé un peu emporter. Je voulais simplement vous dire que nous comprenons votre émotion dans ce qu'elle a de sincère, mais que vous devez vous affranchir de votre propagande et essayer de vous affranchir de votre émotion pour juger les résultats et l'atmosphère de la politique de collaboration. Toute initiative de cette politique doit être replacée à sa

date et présentée avec son contexte historique.

Vous avez oublié l'unanimité avec laquelle fut accueilli l'armistice, vous avez oublié l'enthousiasme qui accueillit la Révolution Nationale, vous avez oublié le temps où presque toute la nation croyait à la Légion des Combattants, où des familles refusaient d'acheter au marché noir par civisme (je vous jure que cela a existé, je l'ai vu), où dans toutes les boutiques il y avait un portrait du Maréchal qui n'était nullement imposé par la police, où les habitants de Dieppe étaient félicités par le gouvernement français pour leur attitude absolument neutre lors du débarquement du commando canadien, vous avez oublié que, même en 1944, le Maréchal défilait à Paris au milieu des ovations. Je ne vous accuse pas d'avoir oublié tout cela, et bien d'autres choses : que Giraudoux dînait à l'Institut allemand, que Duhamel dînait à l'Institut allemand, que tout le monde dédicait poliment ses œuvres au lieutenant Gerhard Heller, qu'Aragon était hébergé par Denoël, que Paulhan fut sauvé par Drieu, que Marcel Prenant fut tiré d'affaire par une chaîne de sau-

veteurs aujourd'hui, je crois, presque tous frappés de sanctions administratives, que Cavailhès fut arraché au peloton par Epting et Abetz, avec quelques autres, et que ce n'est pas leur faute si un colonel imbécile le dirigea sur Arras où l'on ne pouvait pas agir. Je ne vous reproche pas d'avoir oublié tout cela. Nous ne demandons pas de salaires pour nos navettes de Terre-Neuve. Mais je voudrais que vous ayez un peu de bon sens quand vous jugez et que vous évitiez d'apprécier des faits de l'année 1942 avec l'optique du mois d'août 1944. Quand on vous fera une histoire exacte de l'esprit public entre 1940 et 1944, vous serez bien étonnés. Vous ne savez déjà plus rien : et pourtant ce sont ces petits faits qui peignent l'atmosphère d'une époque. C'est là tout simplement ce que je voulais vous dire. Ne jugez pas trois ans et demi d'armistice avec une mentalité de franc-tireur.

Quant à l'autre point, voici ce que je veux dire. Vous vous imaginez que tous les Allemands avaient accepté la politique de Montoire, et vous voyez la collaboration comme un dialogue entre une personne morale, le gouvernement français, et une autre per-

sonne morale, le gouvernement allemand. Ceci est une erreur. D'abord, il y avait dans le gouvernement français, des adversaires ou des partisans réticents de la politique de collaboration ou, au contraire, des ministres qui pensaient qu'on ne *collaborait* pas assez. Mais ceci n'est qu'un détail. Voici ce qui importe. Pendant toute l'occupation, le gouvernement français a eu à s'adresser à trois *responsables* dont les pouvoirs étaient cloisonnés et les objectifs souvent contraires, l'ambassadeur Abetz, le général commandant la Wehrmacht en France, et les autorités supérieures de police, ce qu'on appelle la Gestapo. Or, la politique de ces trois organismes était très différente (1). L'ambassade, dirigée par un francophile notoire, appuyait de toutes ses forces la politique de collabora-

(1) Le procès de Benoist-Méchin a apporté des informations précieuses sur les méthodes de travail employées dans les conversations franco-allemandes et elles s'accordent parfaitement avec ces vues. Il nous a appris que, dans toute négociation importante, les militaires travaillaient entre eux et aboutissaient à un protocole militaire qui énumérait en général les concessions demandées par l'état-major allemand, tandis que les négociateurs politiques, en l'espèce le ministre des Affaires étrangères français et l'ambassadeur Abetz, s'accordaient de leur côté sur un protocole politique

tion et saisissait toute occasion de ménager la France et de faciliter l'action des ministres qui acceptaient la ligne politique définie à Montoire. Au contraire, l'état-major de l'armée a considéré presque constamment que la défaite de la France était une opportunité unique dont il fallait profiter à fond, que la politique de collaboration était une erreur capitale du Führer et qu'il fallait la rendre impossible par tous les moyens. Quant à la Gestapo, je n'ai jamais rien su de son attitude politique, mais je serais bien étonné si l'on me prouvait qu'elle nous a été favorable.

Vous apercevez facilement les conséquences de cette situation. L'état-major eut d'abord les plus grandes craintes. Il aurait inventé de Gaulle, s'il l'avait pu. Les pre-

qui contenait les contreparties demandées par la France. Ce cloisonnement des méthodes de travail montre assez que les points de vue de l'état-major et de l'ambassade se développaient sur des plans tout à fait différents. Cette manière de procéder avait, du reste, des avantages qui compensaient ces inconvénients ; et Benoist-Méchin a clairement montré, à propos des protocoles du 27 mai 1941, comment on arrivait, au moyen du protocole politique, à retarder ou à rendre illusoire les concessions exagérées qu'il avait fallu parfois consentir dans le protocole militaire.

miers attentats de la Résistance furent accueillis par lui avec une joie secrète. On allait pouvoir ordonner des représailles. Le Führer ne pouvait pas s'y opposer. Et quelles représailles ! D'où les contre-provocations que l'état-major allemand n'était que trop heureux d'ordonner. Les fusillades de Châteaubriant eurent pour objet de briser l'élan de la politique de Montoire beaucoup plus que d'intimider la Résistance. C'est ce que ressentit fort bien le Maréchal, qui voulut d'abord se présenter à la ligne de démarcation avec quelques-uns de ses ministres pour déclarer qu'il était seul l'otage du peuple français. Dès lors, il y avait deux camps intéressés à semer la haine. À chaque nouvel attentat, l'état-major voyait se rapprocher le moment où l'on pourrait aller exposer au Führer que le peuple français avait repoussé ses « offres généreuses » et qu'il était impossible de proposer un traité de paix « magnanime » à un pays qui conservait une haine invétérée et injuste pour le « Grand Reich Allemand ». Ceci vous expliquera mieux, je pense, les rages qui saisissaient les Français partisans de la collaboration, lorsqu'ils assistaient au développement de

cette manœuvre *qu'il était impossible de dénoncer dans toute sa complexité*. Quant à l'ambassadeur Abetz, le général allemand le renvoyait aimablement à ses propres soucis quand il prétendait demander des grâces, « alors que de paisibles soldats allemands avaient été lâchement assassinés ». Que voulez-vous qu'il répondît à une pareille phrase ? (1).

(1) L'histoire du 13 décembre et surtout l'exploitation de ces conséquences fait bien apparaître ces *intérêts contraires* des deux principaux organismes allemands. En principe, la convention d'armistice ne reconnaissait que l'existence de la Commission de Wiesbaden, laquelle, au nom de l'état-major allemand, *prescrit, exige, ordonne*, etc. Mais, en fait, par suite de l'accord entre Vichy et l'ambassade, il s'était constitué à Paris une sorte *d'instance d'appel* dans laquelle des négociateurs civils franco-allemands discutaient et amendaient les *prescriptions, exigences, ordres* venus de Wiesbaden. La rupture qui suivit le 13 décembre supprima cette instance d'appel. Les militaires allemands se réjouirent vivement de la disparition de cet abus. Ils se remirent à *prescrire, exiger, ordonner*, selon la convention d'armistice. L'ambassadeur Abetz fut moins satisfait. Non pas par francophilie pure. Mais parce qu'on lui expliqua que, puisqu'il n'y avait plus de négociations, il n'y avait plus besoin d'ambassadeur. Et voilà pourquoi, dans ce cas typique, et plus tard dans bien d'autres, l'ambassadeur Abetz était : 1^o opposé le plus souvent aux généraux allemands ; 2^o favorable le plus souvent à des négociations avec le gouvernement français. (*Interrogatoire de Jacques Benoist-Méchin à son procès*)

Ces provocations des adversaires allemands de la collaboration se sont produites dans tous les domaines. Un exemple en est donné par la politique du gauleiter Bürkel en Lorraine. Ici, la question est moins simple. Une bonne partie de l'opinion allemande considérait l'Alsace-Lorraine comme une terre allemande qui devait nous être enlevée définitivement. La théorie des « enfants de divorcés » n'avait sûrement pas l'approbation de la majorité des Allemands qui n'étaient pas fâchés de nous le faire savoir. Mais on voit bien comment Bürkel pouvait tout envenimer. Chaque brutalité, chaque « maladresse » préméditée devait amener une résistance : ici c'est l'Allemand qui amorce. Aux résistances, on répond par une politique de fermeté, et c'est ainsi qu'on en arrive au résultat *voulu* par Bürkel et qui est évidemment tout le contraire de la politique de collaboration, l'expulsion en deux heures des fonctionnaires résidant en Alsace-Lorraine. Ce jour-là, comptez bien que la fureur d'Abetz, comme Laval en a témoigné dans sa déposition, ne fut pas moindre que celle de notre gouvernement. Ajoutez certaines idées de fous. Il passait dans je ne sais quel

cerveau germanique l'idée de transplanter dans les Ardennes les populations des pays baltes, et il suffisait que cet *inventeur* eut un peu de crédit pour qu'on expédiât de fortes femmes fumant la pipe accompagnées de leur progéniture dans les fermes que nos paysans avaient abandonnées. J'imagine que vous ne pensez pas que nous ayons applaudi. Mais ensuite, il fallait des semaines de patience et de négociations pour obtenir du gouvernement allemand qu'il renonce à cette belle expérience. L'histoire de la collaboration est remplie d'*idées originales* du même genre. Des Belges avaient leur petite idée sur la Lotharingie, des Flamands sur l'empire de Philippe II, des Bretons, que j'aime bien, rêvaient sur leur Bretagne. Tout cela créait un système de forces divergentes qui ne simplifiait pas la tâche des Allemands qui pensaient qu'il fallait d'abord respecter l'unité française pour conduire à bien la politique de collaboration. Là encore, il faut essayer de voir les choses dans leur complexité. Il y avait beaucoup d'arrière-pensées chez tous ces faiseurs de systèmes. Mais il me semble que l'intérêt évident de la France, en cas de victoire de l'Allemagne, était de

faire en sorte qu'Abetz pût présenter avec quelque chance de succès le programme auquel il s'était attaché : intégrité de l'unité française, pas de paix d'annexion, pas de paix de spoliation économique. Mais pour cela il fallait lui permettre de dire, il était important, il était capital qu'il pût dire, qu'un certain nombre de Français de bonne foi avaient approuvé la politique de réconciliation et étaient déterminés à la défendre à l'avenir. « Il me faut un million de collaborationnistes en France pour obtenir des conditions de paix avantageuses, disait Abetz. Mettez-moi en mesure de dire au Führer : ce million de Français existe. » Franchement, est-ce que vous ne pensez pas qu'un enjeu pareil valait bien quelque patience ? « Paris vaut bien une messe », disait Henri IV.

Permettez-moi ici une parenthèse. Vous dites que tout cela n'a servi à rien et que nous aurions dû apercevoir plus tôt la défaite *certaine* de l'Allemagne. Mais là encore, je trouve que votre presse a été bien imprudente. On nous a fait beaucoup de révélations sur la bombe atomique. On nous a expliqué que les savants allemands étaient *sur le point* de trouver la bombe, qu'ils étaient tout près

de l'avoir trouvée, qu'ils l'avaient trouvée peut-être, et pour bien nous le prouver, les Russes ont enlevé une partie des physiciens allemands tandis que les Américains prenaient l'autre. On a même été plus précis. On nous a révélé qu'une des actions capitales de la guerre avait été le coup de main de ce commando qui fit sauter l'usine d'eau lourde installée en Norvège : c'est ce jour-là, nous dit-on, qu'on gagna les quelques semaines ou les quelques mois qu'il fallait *absolument* gagner sur les armes secrètes allemandes. Mais alors, si tout cela est vrai, ne voyez-vous pas que vous justifiez la politique de collaboration beaucoup plus largement que je ne le fais même dans ce livre, car vous justifiez même les Français repliés à Sigmaringen que moi je suis obligé d'abandonner ? Si jusqu'au dernier moment la lutte a été indécise, en dépit des apparences, si dans les dernières semaines l'apparition de la bombe atomique risquait de faire basculer brusquement tout l'équilibre de la guerre, pourquoi refusez-vous de comprendre qu'il fallait que ce risque fût couvert ?

Je reviens à mon raisonnement. À toutes

ces difficultés fondamentales de la politique de collaboration que vous connaissez mal, s'ajoute une autre cause d'erreur : très souvent, vous n'avez pas compris le sens des mesures prises par le gouvernement. Je prends ici quelques exemples sur des points névralgiques. Vous lui reprochez la législation anti-juive. Cette législation a été inventée pour éviter des mesures de dénaturalisation massives qui étaient « suggérées » ; elle a permis de protéger beaucoup de gens par des délais d'information ou de procédure ; ce caractère de la loi était si évident que votre procureur général Mornet a repris du service pour présider à ce tamisage au ralenti ; et Pierre Laval prétend qu'il s'est efforcé, à plusieurs reprises, de faire confier l'exécution des mesures de confiscation à l'administration des Domaines pour agir dans le même sens. Vous lui reprochez la législation anti-maçonnique. Cette législation semble bien avoir eu à peu près le même rôle que la législation anti-juive. Après avoir publié à l'*Officiel* un texte sévère, le gouvernement a inventé la commission Reclus qui avait pour objet d'abolir par une procédure de révision les

mesures qu'on prenait pour appliquer la loi. Là encore, il était bien connu de tout le monde que l'entourage de Pierre Laval, celui de Déat, celui d'Abetz, et d'autres groupes que je préfère ne pas nommer en ce moment, travaillaient autant qu'ils le pouvaient à restreindre les effets d'une loi qu'ils avaient de bonnes raisons pour trouver absurde : le conseiller Achenbach, dont le rôle a été très important pendant toute une partie de l'occupation, était le principal contremaître de cet atelier de Pénélope. Vous accusez aussi les mesures de réquisition de travailleurs. Vous avez bien raison, cette politique était imbécile. Mais, là encore, voyez comment on a procédé. Sauckel promulgue, le 20 août 1942, la fameuse ordonnance qui soumet au travail obligatoire tous les habitants des territoires occupés, hommes et femmes, et traduit les réfractaires devant les conseils de guerre allemands. Laval déclare qu'il démissionnera si l'on maintient ce texte, il refuse de le faire promulguer, il obtient des conversations. Le résultat est la législation de septembre 1942 qui ligote le négrier. On distingue des catégories dans lesquelles il sera facile

de se réfugier, on élimine l'intervention de la police, on fait dresser les listes par les entreprises elles-mêmes, il n'est plus question des conseils de guerre allemands. Ajoutez qu'après cela, dans des discussions qui atteignirent parfois une extrême violence, on arrachait une limitation de l'impôt humain. Je vous ai déjà dit le dénouement : 80 % de réquisitionnés en Belgique, 16 % en France. Est-ce que vous ne comprenez pas que le travail qu'a fait là cet homme que vous avez fusillé comme traître, était infiniment plus *efficace* que des vociférations dans un micro ?

Cette politique de protection, si encore elle avait pu se poursuivre avec la compréhension, le consentement de l'opinion ! Mais vous savez bien que l'indiscipline du pays et le désordre compliquaient tout, et qu'en retour la défiance des Allemands rendait certaines négociations impossibles. Je voudrais bien ne pas revenir sur ce point qui est probablement le plus irritant pour vous dans ce que j'ai à dire. Mais je ne puis accepter ce silence de tous. Vous ne pouvez pas comprendre la politique de collaboration si vous ne concevez pas que la résistance a été une

surcharge écrasante pour ce malheureux pays, une surcharge qui paralysait à chaque moment cette politique d'intérêt général du gouvernement, et qui parfois obligeait à des mesures terribles, que nous ne voulions pas, dont nous devinions le danger, mais que votre action rendait inévitable. « Vous ne gouvernez pas » disaient les Allemands. Vous savez quelles silhouettes se profilait derrière cette phrase. On prouvait à Pierre Laval que son gouvernement n'avait pas d'autorité. On le lui prouvait d'une manière bien éloquente, car il apprenait de temps en temps l'assassinat d'un de ses amis personnels. Et tout ceci, avant la milice. Je ne vous cite pas ces quotidiens de 1944, où la rubrique des assassinats à domicile comprenait régulièrement deux colonnes : un tel cultivateur, un tel débitant de tabac, un tel ouvrier agricole, un tel employé de mairie. Je vous cite des faits antérieurs à l'établissement de la guerre civile, de *votre* guerre civile. Vous savez le résultat. Un jour, les Allemands exposèrent à Pierre Laval que M. Bousquet était un fonctionnaire bien sympathique, mais qu'il était incapable de maintenir l'ordre ; et ils « con-

seillèrent » de confier cette tâche à Darnand. Est-ce que vous n'aimiez pas bien M. Bousquet ? Est-ce que vous ne pensez pas qu'il aurait mieux valu déboulonner un peu moins de rails, imprimer un peu moins de tracts, dresser un peu moins de listes, et, à ce prix, continuer à jouir du règne relativement débonnaire de M. Bousquet ? Mais vous étiez comme les grenouilles. Vous en avez tant fait qu'il a fallu changer votre roi.

Et vous allez voir aussi comment « l'esprit de résistance », mais une autre variété de « l'esprit de résistance » a conduit à la création des cours martiales. Je ne suis pas plus que vous partisan des cours martiales. Je condamne toute juridiction d'exception parce qu'elle légalise l'assassinat. Mais vous nous dites : il ne fallait pas s'associer à une telle politique, il fallait « faire le mort ». Voici quels résultats on obtient lorsqu'on veut « faire le mort ». On avait créé des « sections spéciales », lesquelles jugeaient déjà dans des conditions que je suis loin d'approuver. Mais enfin elles jugeaient avec une certaine garantie, elles limitaient les dégâts. Seulement, messieurs les magistrats, effrayés par la radio

de Londres, se sont dit qu'ils passeraient pour des « collaborateurs ». Alors ils ont suggéré à Pierre Laval la suppression des « sections spéciales » et l'institution de « cours martiales » dans lesquelles les magistrats ne siègeraient pas. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est écrit dans la déposition de Pierre Laval au procès Pétain. C'est l'assemblée des premiers présidents de toute la France qui a « recommandé » au gouvernement la création des « cours martiales ». Voilà le résultat de l'intimidation combinée avec le désordre. Ne croyez-vous pas que les « sections spéciales », même les plus déplorables, n'eussent pas été infiniment préférables à ces « cours martiales » recommandées par les magistrats eux-mêmes et aujourd'hui poursuivies par eux ? Ceci est un symbole. Des responsabilités même très graves acceptées dans l'espoir d'alléger les maux du pays : c'est l'essence de la politique du Maréchal. Le raisonnement inverse : cela coûtera ce que cela coûtera, mais, nous, nous ne serons pas compromis : c'est tout le *gaullisme*, tel qu'il a été pratiqué par la majorité des Français. Je ne juge pas ici entre la collaboration et la résis-

tance. Je vous explique comment on arrive à des résultats désastreux (1).

Je vous l'ai déjà dit, imaginez ce qui se serait passé si toute la France avait répondu, en 1940, à l'appel du 18 juin. Je crois que les plus chimériques des partisans de la Résistance n'allaient pas jusqu'à souhaiter cela. Imaginez ce qui se serait passé si presque tout le pays n'avait pas approuvé alors la politique suivie par le Maréchal, et surtout si personne n'avait voulu prendre la responsabilité de gouverner en présence de l'ennemi, de prendre contact avec l'ennemi, et d'adhérer à certaines propositions de ceux qu'on ne peut pas continuer à nommer *l'ennemi* et qui étaient en réalité les occupants. Je vous le dis, François Mauriac, et je ne le dis pas pour défendre une politique, je ne le dis pas par obstination, ni pour prendre la défense de

(1) Il y a des exceptions que je tiens à signaler honnêtement. Par exemple, certains magistrats se sont fait volontairement désigner, en accord avec les organisations de résistance, pour occuper le siège du ministère public auprès des sections spéciales et même des cours martiales, et ont pu ainsi éviter ou atténuer certaines condamnations. (*Réponse du ministre de la Justice à l'interpellation Aubry*, 6 août 1946.) Ces magistrats ont, du reste, été accusés ensuite d'avoir pratiqué la politique de collaboration (*même interpellation*).

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

personne, et encore moins par haine et volonté d'opposition, je vous le dis de toute ma conviction, ce groupe d'hommes qui ont accepté de faire cette politique, au péril de leur avenir et de leur réputation, et aussi au péril de leur vie, ils ont rendu à notre pays, aux hommes et aux femmes de notre pays, à la vie même de notre pays, à cette réalité de chair qu'est une nation, un service immense contre lequel, finalement, aucune calomnie, aucun mensonge ne prévaudra.

Leur amour du pays, voyez-vous, n'était point un amour verbal. Ils aimaient les villes de leur pays, ils aimaient ses moissons. Ils aimaient un paysan français assis à sa longue table après le travail avec ses garçons et ses ouvriers autour de lui. Une vieille femme qui attend avec son cabas pendant trois heures pour avoir son lait, un employé sur son triporteur qui rit en traversant Paris un jour de neige, les rues de Vaugirard, le menuisier qui apprend à son fils comment on pousse la varlope sur une planche, les voix d'enfants qu'on entend, le matin, en passant le long d'un préau d'école, quand ils récitent tous ensemble la table de multiplication et les

affluents de la Loire, voilà ce qu'ils ont aimé. Ils aimaient leur pays, la race de leur pays, comme un éleveur aime son troupeau dans les prairies. « Pour sauver la race » : vous comprenez ce que je veux dire, François Mauriac. C'est ce racisme d'amour et de paternité qui fut le nôtre. Ne croyez pas qu'ils ne savaient pas ce qui les attendait, ne le croyez pas. Mais cette chair humaine de la patrie, cette moisson d'hommes qui pousse sur le sol de la patrie et qui est la patrie elle-même, il fallait la préserver. C'était cela leur patriotisme. Il y a un moment où il faut seulement *préserver*. Nous avons fait cela. Nous sommes battus aujourd'hui, nous sommes en prison, nous ne sommes plus rien. Mais nous avons fait cela que j'essaie de vous dire. Nous l'expliquerons à nos petits garçons. Ne croyez pas qu'ils ne comprendront pas.

Là-dessus vos amis font des phrases dans lesquelles il y a toujours le mot de « grandeur ». C'est bien vite dit. Mais, en vérité, la grandeur d'un pays est dans le nombre de ses hommes, dans la puissance de ses usines, dans la richesse de ses récoltes, dans son travail, dans sa santé, dans l'accord et le consentement des volontés. Elle est dans le nom-

bre de ses bateaux et dans le nombre de ses comptoirs, elle est dans la loyauté des hommes de l'empire et dans leur libre respect pour nous. Et elle n'est point ailleurs. De tous les romantismes, le romantisme politique est le pire. Pas de morts au service des nuées. Je sais ce que c'est qu'un village français, je sais ce que c'est qu'un garçon français né de parents français. Je ne sais pas ce que c'est que la Personne Humaine (ou plutôt je sais très bien ce que c'est, je sais trop bien ce que c'est) et je ne sais pas ce que c'est que la société anonyme appelée Civilisation. Le racisme a un sens, François Mauriac, il a un sens profond que vous ne parvenez pas à nier vous-même. Quand on vous apprend que 3.000 Chinois ont été noyés dans les inondations du Fleuve Bleu, vous vous tordez les mains, c'est entendu, mais soyez sincère, *vous vous forcez*. Vous faites un raisonnement de charité chrétienne, si l'on peut dire. Vous n'êtes pas atteint par cette nouvelle comme par la nouvelle de l'incendie du Bazar de la Charité. Pourquoi voulez-vous mettre en jeu nos villes, nos villages, nos moissons, nos bateaux, nos usines, les hommes de notre pays et les foyers de notre pays

parce que vos devoirs de *citoyen du monde* vous obligent à feindre une émotion que *vous ne ressentez pas* ? Pourquoi voulez-vous nous forcer à continuer une guerre, que nos alliés ne nous demandent pas de continuer et dans laquelle ils nous demandent seulement d'être *neutres*, de quel droit exigez-vous que nous courrions des risques immenses et que nous acceptions la mort et la ruine pour des dieux auxquels nous ne croyons pas ? Vous inventez une *Religion de l'Humanité* et vous exigez que nous en soyons les martyrs. Je suis devant elle comme un aveugle devant les couleurs. Et je soupçonne qu'au fond (vos obligations chrétiennes mises à part) vous n'y croyez pas plus que moi. Non, François Mauriac, il n'y a pas de guerres du Droit, il n'y en a jamais eu : il n'y a que des opérations de propagande. Mais quand un pays est, comme le nôtre, anémié par une première guerre épuisante suivie d'une parfaite atonie démographique, le premier devoir est de le préserver des chimères et, avant tout, pour sa grandeur présente et sa grandeur future, le devoir impérieux, le devoir des *pasteurs* était (et il est toujours) de tout faire *pour sauver la race*.

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

Je voudrais que vous acceptiez de voir les belles conséquences de votre position. D'abord pour l'avenir, nous voilà engagés dans toutes les guerres du Droit. Aussitôt que la sonnerie résonne pour la Personne Humaine et la Civilisation, en voiture. Mais ce n'est pas tout. Si notre gouvernement a la sagesse de se dégager à quelque moment, nous, nous ne sommes pas dégagés par son armistice. La vocation au martyr ne se perd pas par des contingences. Nous avons le devoir de continuer la lutte pour le droit et la civilisation, à l'appel de n'importe quel Pierre l'Ermite. Pour peu que les circonstances soient un peu confuses, vous voyez d'ici le résultat. Votre nouveau patriotisme nous donne à choisir entre le suicide et la guerre civile.

Ceci n'est pas un conte. Votre général de Gaulle est en train de préparer sur ces bases sa prochaine exhibition. Il estime que la guerre avec l'U.R.S.S. est inévitable. La défense du droit et de la civilisation étant une sorte de chalumeau oxydrique qu'on dirige dans le sens que l'on veut, cet appareil sera braqué sur l'U.R.S.S. par ses propriétaires actuels et nous serons invités à faire bonne

figure dans l'opération. Naturellement, les blindés soviétiques seront à Bayonne au bout de trois semaines sinon au bout de six jours. Alors le général de Gaulle nous chantera son grand air de la bataille perdue qui n'est pas la défaite et il nous invitera à tirer sur les colonels russes assis dans le métro. La suite du programme est bien connue. Nous serons de grands patriotes, des héros de la Résistance, nous donnerons au commandement soviétique de bonnes raisons d'envoyer quelques millions de Français en Sibérie pour assurer la tranquillité de leur zone d'occupation et nous applaudirons à la destruction de nos villes et de nos usines par les bombes atomiques de la Libération : moyennant quoi, le général de Gaulle aura quelques chances de défiler entre l'ancien emplacement de l'Arc de Triomphe et la baraque en bois commémorative de Notre-Dame et de régner sur un toundra sans villes et sans population, fort propre à supporter l'édifice de la cité future.

Voilà précisément ce que nous ne voulons pas voir. Il ne dépend pas de nous que cette guerre « inévitable » ne se réalise pas. Mais il dépend de nous de faire connaître d'avance

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

aux belligérants qu'ils ne doivent pas compter sur une résistance métropolitaine en France. Peut-être si cette conviction était fortement établie dans les états-majors, renonceraient-on à élire la France comme tête de pont pour les opérations futures. Je sais que ce point de vue est partagé par peu de gens. Je crains que beaucoup de responsables de la politique française ne se laissent emporter par la haine du communisme dans une voie aussi dangereuse que d'autres par la haine du national-socialisme. Je le déplore de toutes mes forces. Je voudrais les persuader de leur erreur. Les communistes français nous ont montré une haine constante; ils se sont associés de toutes leurs forces à l'épuration qui a été pour eux un moyen de se débarrasser de leurs adversaires. Il n'est pas question, dans ces conditions, et il ne peut pas être question, que nous acceptions d'être associés à eux ou seulement de leur faire confiance. Les conditions psychologiques ainsi créées par le parti communiste lui-même favoriseront certainement les entreprises des aventuriers ; car c'est le maquis qui crée la résistance beaucoup plus que la résistance ne crée le maquis. Malgré ces conditions contraires,

nous voudrions que tous les nationalistes français réfléchissent à ceci : notre pays est incapable de surmonter une épreuve pareille à celle qu'il vient de subir. Une nouvelle guerre de partisans conduite dans des conditions analogues à celles que nous avons vues en ferait une terre totalement dépeuplée, une nation exsangue qui n'existerait plus que sur la carte.

Si notre position géographique rend inévitable une catastrophe analogue à celle de 1940, devons-nous nous tenir pour obligés de répéter les erreurs mortelles qui ont été commises ? Si cette guerre des continents devait se produire, qu'est-ce qui compte effectivement ? Notre empire et rien d'autre. La métropole ne serait plus qu'une tête de pont européenne, une presqu'île avancée de la guerre. Alors que signifie à cette échelle géographique l'assassinat de trois colonels dans le métro ? Il faudra bien *vivre* pendant ce temps-là, *vivre* tout simplement. Il faudra que les enfants restés en France reçoivent du lait condensé, que les hommes restés en France aient du pain, qu'ils aient du charbon, qu'ils ne soient pas condamnés à la misère, ou à la servitude, ou à la déportation.

Et vous nous demandez de condamner les militants communistes qui discuteront avec des fonctionnaires ou des officiers russes pour obtenir des rations convenables pour les Français restés là-bas ? Vous nous demandez de compliquer leur tâche par des attentats inutiles, par des opérations de patrouille qui feront autant d'effet à l'Armée Rouge que le bourdonnement d'une guêpe ? Nous ne condamnerons pas vos militants communistes. Nous ne les enverrons pas au poteau pour avoir essayé de ravitailler la presqu'île France assiégée. J'aimerais mieux imiter Henri IV qui laissait passer les convois de vivres pour les Parisiens affamés. Si cette nécessité sinistre devait s'imposer un jour, malgré nous, nous ferons la *reconquête*, mais nous la ferons sans guerre civile, nous la ferons sans tribunaux et sans épuration, nous la ferons sans haine, et nous inviterons votre général de Gaulle à aller jouer ailleurs le personnage du général de Gallifet.

Je sais très bien que cette proposition est moins brillante que le projet de rentrer à Paris sur un cheval blanc avec accompagnement de cours martiales. Mais mon anticommunisme ne va pas jusqu'à sacrifier allègre-

ment les vies françaises. Nous ne dirons pas comme vous qu'il faut chasser les communistes à *n'importe quel prix*. Nous regarderons le prix, nous le discuterons, nous paierons au plus juste. Car la patrie est une réalité de chair qui n'est la propriété d'aucun parti. Dans les crises graves de la vie d'un peuple, c'est ce patrimoine sacré, le peuple et la vie de la France, comme des hommes et des femmes embarqués sur un bateau en danger, qu'il s'agit de conduire au port. Il ne s'agit pas de crier « Vive la France » comme des Polonais ivres : la vie et le salut de la France est la vie et le salut du peuple de France, et ceci est une tâche politique impérieuse, et non une phrase, car l'enfer, ou plutôt l'entrepôt des nations détruites, est pavé de belles phrases et de bonnes exclamations. Cette fonction fondamentale, ce fondement du nationalisme peut exiger le sacrifice des aspects héroïques du nationalisme et même de tous les aspects doctrinaux du nationalisme qui ne sont jamais que secondaires à l'égard de ce principe. Le nationalisme de combat qui accepte de risquer la destruction totale de la nation par anti-communisme ou antinazisme est une dévia-

tion romantique du nationalisme et finalement un gribouillage. Nous ne serons auprès de de Gaulle en aucun cas, car il incarne le contraire même du nationalisme dans ce qu'il a de fécond et de noble, mais surtout nous n'aiderons en aucune manière ceux qui tenteront la folie criminelle de transformer ce pays en désert pour qu'il soit finalement l'image même de la Terre Promise.

Voilà quelle fut notre conception du nationalisme. Et elle sera encore telle. Vous voyez, nous ne sommes que des paysans. Les hommes qui ont été de notre côté pendant cette guerre étaient aussi des paysans. Ils ne se sont pas toujours entendus, ils ont parfois même désiré des choses toutes contraires : mais ils avaient ce trait en commun, c'étaient des paysans. Et les hommes qui conduisaient cette guerre de l'autre côté, chantaient des cantiques à bord du *Potomac*. Et celui qui prétendait nous représenter auprès d'eux se prenait pour Jeanne d'Arc. Toutes ces visions finissent mal. Les cantiques aboutissent au bombardement, de Dresde en attendant celui de Nagasaki. Et Jeanne d'Arc ne sacre pas d'autre roi que le désastre, le crime et la révolution.

Pour les hommes qui ont fait cette politique, qui était la vraie politique de salut national et, de plus, la politique du gouvernement français, certains d'entre vous proposent une *amnistie*. Vous sentez vous-mêmes la difficulté de cette amnistie, car vous percevez, à cette occasion, combien vous êtes prisonniers de votre fiction gouvernementale. Vous ne pouvez accorder l'amnistie à des *traîtres*, pas plus que vous ne pouvez leur accorder le bénéfice du régime politique. Vous mesurez ici les conséquences fatales de votre mensonge : il vous interdit tout, même la réconciliation. Aux hommes que vous avez enfermés, vous ne pouvez même pas accorder les allègements que votre humanité réclame : car si vous prononcez le mot de *régime politique*, vous admettez qu'ils sont des *condamnés politiques*, et ce petit mot défait toute la toile de votre fiction officielle. Vous ne pouvez pas davantage prononcer le mot d'*amnistie* sans admettre que ces hommes ont été trop lourdement frappés et qu'ils avaient peut-être *leurs raisons* qui ont un certain poids. Et nous ne pouvons pas, nous, accepter les termes de vos propositions d'*amnistie* lesquels consis-

tent à dire : reconnaissez d'abord par un consentement unanime que vous avez été coupables de trahison, après quoi nous envisagerons des mesures de clémence. Tant que vous proposerez l'amnistie en ces termes, vous êtes impuissants devant vos extrémistes. Car vous mettez la charrue avant les bœufs. La réconciliation nationale est impossible si vous vous obstinez à la fonder sur la haine et sur le mensonge inventé par la haine. Mais la réparation de l'injustice, l'apaisement et la réconciliation véritables viennent tout naturellement à partir du moment où vous prononcerez cette simple petite phrase qui est la clef de tout : *nous ne sommes pas tellement sûrs d'avoir eu raison.*

Car c'est sur cette petite phrase, François Mauriac, que nous bâtirons l'avenir, et non pas sur une autre. En dehors d'elle, il n'y a que la guerre civile.

Ne vous méprenez pas sur le sens de ce petit livre, c'est un acte de modération, et je risque de n'être pas suivi dans mes conclusions par certains de nos camarades. Je ne fais pas ici un procès, je ne dresse pas un acte d'accusation contre la Résistance : j'ai seulement été obligé de rappeler avec force cer-

taines vérités qui sont écrites ici pour la première fois depuis deux ans, et qu'il est absolument nécessaire de rappeler. Mais je ne veux pas du tout que nous nous épuisions dans une stérile reddition de comptes, l'avenir est en avant, le travail est en avant, et nous n'avons pas le droit d'encourager toute une génération à remâcher des rancœurs et à se tourner vers notre passé. Vos crimes sont vos crimes ; votre honte est votre honte. Nous ne pouvons rien oublier, mais nous pouvons essayer de *surmonter*. La patrie pour laquelle ils sont morts ne nous est pas moins chère que ceux que vous nous avez tués. Ils s'éloignent de la vie et du culte véritable de leurs morts, ceux qui s'obstinent dans un esprit de vengeance et de récriminations. Nous n'avons pas le droit de pardonner, mais nous avons le devoir de *maintenir*. Individuellement, nous n'avons pas le droit de pardonner ; mais collectivement, en tant qu'hommes de ce pays, nous avons le devoir de *maintenir* et de *continuer*. Cette épuration que vous avez faite contre nous, notre devoir et notre honneur nous interdisent de la réclamer contre vous, même si elle était possible un jour. Cette injustice que vous nous

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

avez faite, nous ne devons pas la prendre un jour à notre compte, nous ne devons pas nous la promettre comme une revanche et en assumer pour l'avenir la souillure et le fardeau. Et nos morts qui sont morts par amour de notre pays ne nous ont laissé qu'un message qui est l'amour de notre pays. Et pour eux, à cause d'eux, pour honorer leur souvenir, nous ne nous éloignerons pas du travail et de la vie. À cause d'eux, nous essaierons d'être modérés et d'être justes, à cause d'eux, et pour qu'il soit écrit dans l'avenir que vous avez tué des hommes justes qui ne vous voulaient point de mal. Nous savons ce que c'est qu'une guerre civile, et nous essayerons de nous éviter et de vous éviter les souffrances d'une guerre civile. Nous savons qu'il y a des tâches plus urgentes et plus graves que de porter des fardeaux de haine. Nous ne refuserons pas de travailler côte à côte, comme les hommes d'un même pays, avec ceux d'entre vous qui se rétracteront de vos mensonges et qui répudieront sincèrement vos crimes.

Vous le voyez, ceci n'est pas un réquisitoire. C'est une préface nécessaire à toute réconciliation vraie. Mais il vous appartient

à vous et à vous seuls de dire le mot qui ouvre les portes de la nuit. Il faut que vous brisiez vous-mêmes la prison de votre mensonge. Nous ne pouvons pas le faire à votre place. Il faut que vous déclariez vous-mêmes que *vous n'êtes pas sûrs d'avoir eu raison*. Ce jour-là les quatre années de l'occupation entreront dans l'histoire. Elles ne pèseront plus de tout leur poids sur le présent. Vous abolirez les camouflages de notre stratégie politique actuelle. Vous nous permettrez de paraître avec notre véritable visage sans déchaîner les passions. Vous rallierez à la vie de la nation cette formidable minorité d'inciviques qui s'en détache de plus en plus. Vous aurez fait le premier geste de la réconciliation des Français qui ne peut être fondée que sur la justice et la vérité. Hors de tout cela, il n'y a que la malhonnêteté ou l'esclavage, et finalement, au bout de l'une et de l'autre, la guerre entre Français.

Car toute réconciliation, et tout équilibre politique qui n'est pas établi sur des déclarations franches est un faux équilibre politique. Aucune nation ne peut être forte si elle n'accepte pas cette loyauté élémentaire. Il faut que chacun dise ce qu'il est et que chacun

dise ce qu'il pense : et le gouvernement du pays doit être fondé sur une référence loyale à ces déclarations et sur des ententes loyales avec les groupes minoritaires. C'est ce que votre mensonge actuel ne permet pas. Votre président Ramadier a dit avec beaucoup de bon sens une phrase que je me suis permis de citer en épigraphe. « Celui qui répudie les idées de discipline nationale, celui-là se place en dehors de la communauté française ». Je ne pense pas autrement, François Mauriac et je suis heureux que le bon sens reçoive ainsi une sorte de sanction officielle. Si votre président Ramadier, qui est malheureusement fort occupé, avait quelquefois le temps de tirer sur sa pipe paresseusement et de rapprocher les événements et rechercher les causes, il finirait par découvrir une sorte d'unité de destin chez l'homme qui « répudie les idées de discipline nationale et qui se place en dehors de la communauté française ». Le crime contre la patrie, il aurait peut-être alors le courage de le nommer par son vrai nom et de le déceler à son origine. Et il conviendrait peut-être aussi qu'il ne peut le combattre qu'en combattant la confusion. C'est seulement à ce prix,

en reconnaissant à chacun le droit d'exprimer son opinion et de se grouper derrière les hommes de son choix, que nous éviterons les aventures et que nous pourrons nous associer à la lutte que le gouvernement français mène à juste titre, mais un peu tard, contre le général politicien dont vous avez enfin découvert le véritable visage. Vous éviterez ainsi que des centaines de milliers de Français qui n'ont que du mépris et une juste haine à l'égard du général de Gaulle brouillent les statistiques politiques en votant pour ce personnage qui n'a exactement personne derrière lui. Vous ruinerez ainsi la dernière manœuvre de ce même général qui cherche les éléments de sa prochaine dissidence en nous faisant savoir discrètement qu'il est le champion de l'amnistie et de la réconciliation : c'est lui qui a inventé les tribunaux du mensonge au nom desquels on a fusillé nos camarades, qu'il en garde pour lui la honte et l'imprescriptible responsabilité. Mais c'est vous qui lui suggérez de telles avances. Votre loi électorale, corollaire de votre mensonge, perpétue dans notre vie politique le camouflage et le double jeu dont vous avez fait le fondement de la résistance.

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

Vous éprouveriez certainement moins de difficultés à gouverner si le nombre des électeurs du M.R.P. était borné à celui des gens qui reconnaissent du génie, ou simplement de la capacité à M. Georges Bidault, et si les députés communistes n'étaient élus que par des gens qui désirent voir fonctionner en France un régime communiste : car il est sage de posséder des statistiques exactes, il est prudent de tenir compte des vœux d'une minorité collectiviste, mais il est fou de prendre pour des communistes des milliers d'illettrés politiques qui sont, sans le savoir, des radicaux irrités. Mais grâce à vos méthodes, vous ne savez plus quel est le véritable visage du pays, vous êtes incapables de prévoir ses réactions, de connaître sa véritable volonté. C'est le résultat du règne du mensonge et de la malhonnêteté intellectuelle imposée durablement au pays par nos nouvelles institutions.

J'avais terminé là cette lettre, monsieur. Depuis ce temps, plusieurs mois ont passé et je sens la nécessité d'ajouter une sorte de post-scriptum. La Résistance s'éloigne, François Mauriac. Elle n'est plus que ce phénomène historique que je demande qu'elle soit :

vos divisions la rejettent dans le passé. Et chacun reprend son vrai visage. Votre général de Gaulle retourne à son destin. Il redevient ce qu'il fut et ce qu'il sera toujours, un général de *pronunciamiento*. Autour de lui, vous pouvez reconnaître les allégories qui se tenaient jadis à ses côtés, l'Hystérie, le Renégat, le Joueur, Mlle de Miribel, Soustelle, André Malraux. Et la partie recommence, avec ces cartes semblables aux premières, avec ces mots que vous ne reconnaissez pas, mais que nous reconnaissons. En face d'eux, le parti communiste, pièce docile d'un échiquier formidable, glisse vers sa position de combat. La guerre des continents est commencée, mais comme elle prend des formes que vous n'attendiez pas, vous ne vous en êtes pas aperçus. Vous attendez les coups de canon, vous attendez l'entrée des tanks. Mais l'Apocalypse est Protée. Les ultimatums, les convocations de chefs d'État, les chars surmontés de chevaliers noirs défilant au milieu des vivats, c'était l'image de la guerre d'hier, c'était la forme des conquêtes d'hier. Aujourd'hui, les invasions sont feutrées et sournoises. Vous ne verrez pas passer les Barbares : mais la paix se retirera de vous d'un

soir à l'autre, comme une nappe d'eau qui s'en va.

Pardonnez-moi de faire ainsi le prophète, mais, en somme, nous n'avions pas si mal prophétisé : les lendemains que nous disions sont là. Ne voyez-vous pas que vous allez avoir besoin de tous, ne voyez-vous pas que vous allez avoir besoin de nous ? Si vous voulez préserver le plus simple de ce qui nous est cher, le droit d'avoir notre maison, le droit d'avoir nos petits garçons auprès de nous, le droit de mourir de notre mort, comme autrefois, ne voyez-vous pas que le moment est venu de la réconciliation vraie ? Il nous appartient encore de détourner de nous l'esclavage et la guerre. Mais pour cela, la loyauté de tous est indispensable et la loyauté pour tous. Il n'y a point de loyauté quand on envoie aux travaux forcés ou au fort de Montrouge des hommes qui ont cru sincèrement servir leur pays et faire leur devoir : vous savez que ce n'est pas la justice. Il n'y a point de loyauté non plus à prétendre que des ouvriers peuvent vivre en ce moment avec 5.800 francs par mois : vous savez aussi que ce n'est pas vrai. Il n'y a point de loyauté à dire que nous sommes un pays libre,

car nous ne sommes pas un pays libre ; il n'y a point de loyauté à dire que votre société est juste, car elle n'est pas juste pour ceux qui travaillent honnêtement. Renoncez d'abord à vos mensonges, renoncez au règne du mensonge. Ce jour-là, la guerre et l'esclavage reculeront.

Car la loyauté est l'arme la plus précieuse du pouvoir. Aucun pays ne peut vivre sans elle. Le pays qui persécute, il faut qu'il dise qu'il persécute, qu'il avoue qu'il persécute : il y a parfois des raisons majeures de la persécution, des raisons d'État de la persécution. La loyauté est de les reconnaître et de les dire. Mais le pays qui veut vivre de la liberté, il doit proclamer la liberté par ses actes et il se frappe lui-même mortellement s'il agit au contraire de sa mystique, car il se retire lui-même sa force et sa raison d'être. Si notre pays veut surmonter le moment difficile que nous traversons, s'il veut faire appel réellement à la bonne volonté de tous les Français, qui est indispensable au salut commun, il faut qu'il soit loyal et juste pour tous, avec nous qui étions et qui sommes restés convaincus de l'honnêteté et de l'utilité du gouvernement du Maréchal, comme avec

LETTRE À FRANÇOIS MAURIAC

les communistes en tant qu'ils étaient et sont restés convaincus de la nécessité de la puissance de l'U.R.S.S. sur notre continent. Aucun de ces points de vue n'est une trahison, aucun ne doit être brimé, mais il doit en être tenu compte pour autant qu'ils expriment l'opinion sincère d'une partie de Français. Car il n'y a de nation forte que celle qui est loyale avec tous ses citoyens et tous ses partis, il n'y a de paix véritable que celle qui est fondée sur la justice et la vérité.

Février 1947. - Mai 1947.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
7 JUILLET 1947, SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
DE LA SEINE, À MONTREUIL
(SEINE).

Pour cette édition électronique, nous nous sommes permis de faire les corrections suivantes :

- p. 15, l. 17 : Vore — Votre
- p. 35, l. 5 : raison — raisons
- p. 43, l. 20 : ou — où
- p. 46, l. 27 : ou — où
- p. 59, l. 21 : deshonore — déshonore
- p. 73, l. 23 : concuremment — concurrence
- p. 78, l. 5 : récelait — recelait
- p. 81, l. 17 : barbottant — barbotant
- p. 91, l. 24 : à — a
- p. 100, l. 1 : rebellion — rébellion
- p. 119, l. 24 : assujétis — assujettis
- p. 123, l. 5 : paillottes — paillotes
- p. 142, l. 26 : dramaique — dramatique
- p. 155, l. 1 : territoire — territoires
- p. 156, l. 24 : Gherard — Gerhard
- p. 158, l. 16 : différentes — différente
- p. 170, l. 24 : garanties — garantie
- p. 172, l. 21 : faits — fait
- p. 184, l. 3 : poliique — politique